



RAPPORT FINAL

*Diagnostic de l'offre alimentaire
et moyens à mettre en œuvre pour son déploiement
sur le territoire des Crêtes Préardennaises*



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CRÊTES PREARDENNAISES
(Septembre 2021 - Avril 2022)

*Participants sous forme de groupement d'opérateurs économiques conjoint avec mandataire
solidaire*

Table des matières

I.	Introduction	3
A.	Remerciements	3
B.	Abréviation / Glossaire	3
II.	Objectifs du diagnostic	4
A.	Contexte & objectifs	4
B.	Définition du circuit court de proximité	4
III.	Méthodologie générale	6
IV.	Présentation générale	8
A.	Le territoire et sa situation agricole	8
B.	Les outils de transformation intermédiaires	13
V.	LOT 1 –Diagnostic des circuits courts de proximité agroalimentaires, des collectivités et des surfaces foncières	16
A.	États des lieux des exploitants en Circuits Courts	16
B.	États lieux des Communes et du foncier	27
VI.	LOT 2 - Diagnostic des circuits longs & mixtes agroalimentaires et plan d’actions liés aux freins et typologies identifiés	53
A.	États des lieux des exploitants en circuits longs et mixtes	53
B.	Identification des freins et proposition d’actions	62
VII.	Conclusion	91
A.	Conclusion générale	91
B.	Résultats supplémentaires	92
C.	Actions recommandées/suggérées	98
VIII.	Bibliographie/webographie :	99
IX.	Liste des tableaux et des figures	99
X.	Annexes	103

I. Introduction

A. Remerciements

EcoTransFaire et Dynapse tiennent à remercier :

- La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises pour avoir retenu notre candidature pour ce projet ; et notamment Mme Henry et M. Oudart pour leur disponibilité et soutien.

- Tous les membres du COPIL pour leur confiance¹.

- Tous les maires, adjoints, autres élus et secrétaires de mairie pour avoir répondu à nos sollicitations.

- Les nombreux exploitants agricoles et chefs d'entreprises qui ont pris le temps de nous rencontrer et nous répondre.

Vous êtes la source de ce diagnostic et votre participation fut primordiale pour obtenir des résultats. Nous avons passé d'agréables moments avec vous lors de nos échanges.

Pour terminer, nous sommes heureux d'avoir pu découvrir votre territoire et ses habitants.

B. Abréviation / Glossaire

- **ADEME** : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
- **ATC** : Atelier de Transformation Collectif
- **CCCP** : Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises
- **DRAAF** : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
- **EGALIM** : États Généraux de l'ALIMENTATION
- **PAT** : Projet Alimentaire Territorial
- **PETR** : Pôle d'Equilibre Territorial Rural
- **GMS** : Grandes et Moyennes Surfaces
- **SAU** : Surface Agricole Utile
- **CC** : Circuits Courts
- **CM** : Circuits Mixtes
- **CL** : Circuits longs
- **AB** : Agriculture Biologique
- **CC** : Communautés de Communes
- **CMA** : Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- **HVE** : Haute Valeur Environnementale
- **IGP** : Indication Géographique Protégée
- **LEADER** : Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale
- **RHF** : Restauration Hors-Foyer
- **PLUi** : Plan Local d'Urbanisme (intercommunal)
- **SPG** : Système Participatif de Garantie
- **GAEC** : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
- **EARL** : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

¹ Liste disponible dans Annexe 13 : Comptes-rendus des COTEC & COPIL et présentation des membres

II. Objectifs du diagnostic

A. Contexte & objectifs

Avec le Plan France Relance, amplifiant la dynamique des projets alimentaires territoriaux (PAT) et la crise sanitaire accroissant la volonté d'une société plus résiliente, la transition alimentaire n'a jamais été aussi importante.

Déjà très active, la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises soutient des projets alimentaires au service des habitants, de la restauration hors domicile (cantines) et des producteurs. Nous pouvons citer, entre autres, l'appui aux marchés des producteurs de pays afin de favoriser une commercialisation de proximité, une aide financière pour inciter les gestionnaires des cantines à acheter local et/ou bio, des appels à l'installation de maraîchers, la lutte contre le gaspillage alimentaire avec le projet d'une conserverie, etc. Certaines actions portent leurs fruits, d'autres sont encore en phase de réflexion et devraient, éventuellement, être accompagnées.

Pour poursuivre et développer davantage d'actions à partir de 2022, tout en étant complémentaire à d'autres présentes sur les territoires alentour, la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises souhaite développer une stratégie alimentaire auprès des communes de son territoire et en intragroupe auprès des agriculteurs et autres acteurs de la filière. Les objectifs et enjeux sont multiples : répondre à la demande croissante des consommateurs, aux réglementations en cours (EGALIM), à l'achat et la distribution en circuits-courts, de proximité et abordables (concurrentiel face aux produits importés) ...

Outre l'accroissement de l'offre locale, il s'agit aussi de la diversifier. En effet, les productions porcines et volailles, ainsi que le maraîchage sont des activités déficitaires et insuffisantes pour répondre à la demande locale. C'est la raison pour laquelle un diagnostic humain, mais aussi foncier (disponibilité, type de sol...) est conduit pour la mise en place d'un plan d'action territoriale.

B. Définition du circuit court de proximité

Définition réglementaire

Selon la définition officielle établie en 2009 par le Ministère de l'Agriculture, « *un circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire entre l'exploitant et le consommateur* »².

Selon l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)³, deux critères entrent en compte lorsque l'on parle de circuit court et de circuit de proximité : la **limitation**

²Source : Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

³ ADEME. Alimentation – Les circuits courts de proximité. Les avis de l'ADEME. Juin 2017. URL : <https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-29282-avis-Ademe-circuits-courts.pdf>

d'intermédiaires (1 à 2) lors de la vente et la **distance géographique (inférieur à 100km)** entre la production et le lieu de consommation.

Représentation sur le terrain (en rapport aux définitions)

En prenant en compte la distance et le nombre d'intervenants maximum dans la chaîne de valeurs agroalimentaire, on constate que les **circuits courts alimentaires et de proximité regroupent diverses situations possibles**. On note l'essor d'exploitations en **circuits mixtes**, c'est-à-dire la **combinaison des deux modes de distribution et commercialisation** (long et court) et la **volonté de diversification** de la production et de sa valorisation (transformation, labels, etc.). Ces chaînes de valeurs varient selon la présence ou non **d'outils/acteurs intermédiaires, de lieux de vente, de communication, etc.**

Adaptation des définitions par la CCCP au territoire des Crêtes

Dans le cadre du cahier des charges de la CCPC, les circuits courts (et de proximité) rassemblent :

- Des producteurs aux consommateurs, incluant la restauration collective ;
- Les circuits de commercialisation et de distribution à proximité, dans un rayon de 50 km ;
- Les outils de transformation individuels et collectifs, dans un rayon de 50 km.

Le point d'équilibre

La **masse critique** de consommateurs joue également sur l'offre. En effet, un territoire avec une offre importante peut être à la fois un territoire-consommateur et un territoire-exportateur ; où l'un ou l'autre selon les canaux disponibles et le carrefour entre "offre et demande" (point d'équilibre).

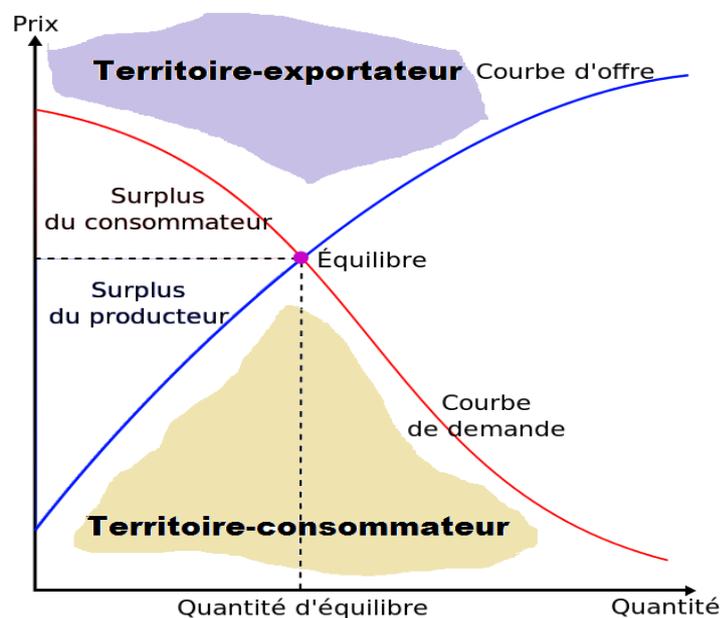


Figure 1 – Wikiwand – Modification EcoTransFaire

III. Méthodologie générale

Public cible

- ✓ Nous avons sollicité :
 - Les « **producteurs** » du territoire (vivier de plus de 550 exploitants) ;
 - Les « **communes** » du territoire (vivier de 94 communes) et particulièrement les 6 **bourgs**.
- ✓ Nous avons également rencontré et interviewé **d'autres acteurs de la chaîne de valeur** (hors consommateurs) : transformateurs locaux, logistiques (transport/stockage), distributeurs, lieux de commercialisation locaux, etc.

Questionnaires, lettres d'introduction et grilles d'entretiens

- ✓ **Création et validation de questionnaires qualitatifs et quantitatifs** (communes et exploitants) accompagnés d'une lettre d'introduction afin de couvrir tous les différents points de l'étude.
- ✓ **Même démarche pour les grilles d'entretiens** (semi-directifs), afin de couvrir les entretiens réalisés auprès des maires des bourgs et auprès de certains acteurs complémentaires de la chaîne de valeur.
- ✓ Il n'y a pas de grilles spécifiques pour les exploitants agricoles, puisque nous nous basions sur le questionnaire créé pour le sondage.

Suivi et fréquence

- ✓ **Une quinzaine de réunions techniques ont eu lieu** afin d'assurer un suivi régulier lors de la mission. Elles se sont déroulées à un rythme hebdomadaire ou bimensuel. Nous y avons présenté l'état d'avancement ainsi que les actions en cours et à venir. Elles ont toutes fait l'objet d'un compte-rendu avec un état des décisions prises⁴.
- ✓ **Deux comités de pilotage ont eu lieu** :
 - Au début de la mission pour définir les objectifs et la vision ;
 - À la fin de la mission, pour la présentation des résultats et la validation du rapport final.

Limites rencontrées

- ✓ Nous avons dû faire **face à des difficultés de collecte d'informations** :
 - Pour les communes : elles ont eu de nombreuses demandes, dont le PLUi, il faut également franchir l'étape du secrétariat, etc.
 - Pour les exploitants : le questionnaire a été envoyé pendant la période des fêtes de fin d'année (moins propice pour des réponses) et ils sont régulièrement sollicités en sondages divers.

⁴ Annexe 13 : Comptes-rendus des COTEC & COPIL et présentation des membres

- Pour l'écosystème : hormis les recherches « classiques » de terrain et par internet, nous avons régulièrement relancé les chambres d'agriculture et d'artisanat et des métiers, sans avoir obtenu de retours.

- Pour le Guide et le Catalogue : il est très difficile d'avoir les producteurs au téléphone et nombreux sont ceux qui ne répondent pas aux mails, alors même qu'ils sont déjà référencés ou demandeurs.

✓ À noter également :

- Nous avons été confrontés à de nombreuses annulations de rendez-vous dues au COVID (cas contacts et cas positif) ;

- La période de fin d'année a ralenti l'avancement et le contexte sanitaire n'a pas facilité la disponibilité ni les rencontres en présentiel.

IV. Présentation générale

A. Le territoire et sa situation agricole

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises fait partie du département des Ardennes et couvre **94 communes réparties sur 7 secteurs (anciens cantons)**. Elle est entourée de villes parmi les plus grandes du département des Ardennes en nombre d'habitants : Charleville-Mézières, Sedan, Rethel, Vrigne-aux-Bois et Vouziers. La **densité moyenne de population** du département des Ardennes est de 54,62 habitants par km², contre seulement **22 habitants par km²**, pour les Crêtes.

C'est un territoire rural caractérisé par l'absence d'une ville importante. Il est traversé par l'autoroute Reims-Sedan (A34) et la ligne SNCF Reims-Charleville-Mézières favorisant les flux de personnes et de marchandises.



Figure 2 - Cartes des Ardennes, Sources : Comercis, CanalMonde, CarteduMonde

Avant d’aborder les analyses issues du questionnaire des exploitants, voici quelques données générales concernant la situation agricole sur le territoire des Crêtes Préardennaises. Elles sont basées sur le **recensement agricole 2020 de la DRAAF**⁵.

Données générales

	Nombre total d'exploitations en 2010	Nombre total d'exploitations en 2020	Différentiel entre 2010-2020 du nombre total d'exploitations	SAU moyenne (ha)	Âge moyen chefs d'exploitation
Attigny	109	95	- 14	133,96	50,1
Chaumont-Porcien	128	114	- 14	105,24	51,61
Flize Mézières	40	34	- 14	115,57	50,89
Novion-Porcien	145	112	- 33	118,85	51,41
Omont	68	57	- 11	115,73	52,04
Signy l'Abbaye	109	97	- 12	100,72	51,24
Tourteron	57	56	- 1	77,27	49,59
Moyenne	94	81	- 14	110	51

Tableau 1 - Nombre d'exploitations totales par secteur, SAU et âge moyen des exploitants, Source DRAAF, retravaillée par EcoTransFaire

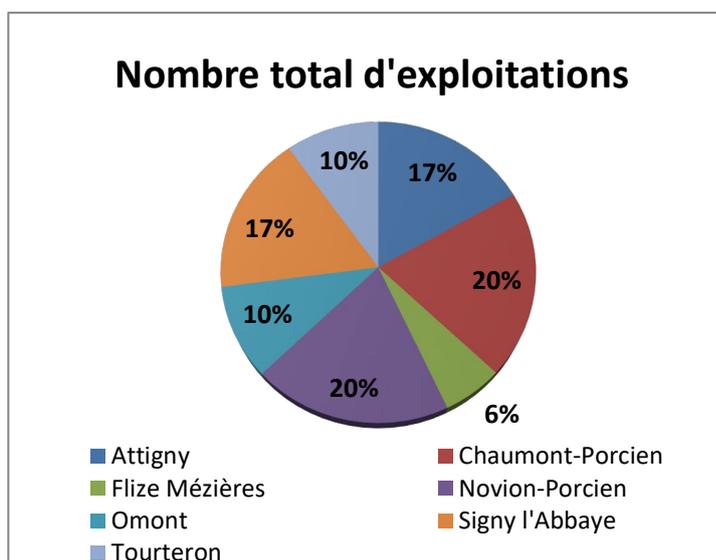


Figure 3 - Répartition du nombre d'exploitations par secteur, Source DRAAF, retravaillée par EcoTransFaire

Statuts juridiques

Concernant les statuts juridiques des exploitants, on constate une majorité d’exploitations individuelles. Quant aux **GAEC**, à la suite d’entretiens avec les exploitants du territoire, nous avons relevé qu’ils sont principalement composés de **regroupements familiaux**.

De plus, nous n’avons **pas noté de liens particuliers entre "type de statut juridique" et "type de circuit de distribution"**. Cette donnée n’est donc pas pertinente.

⁵ Source : Agreste – recensements agricoles 2020

		Exploitations individuelles	GAEC	EARL	Autres statuts
Attigny	Nbre	32	8	37	18
	%	11,4%	11,6%	23,1%	33,3%
Chaumont-Porcien	Nbre	59	12	33	10
	%	21,1%	17,4%	20,6%	18,5%
Flize Mézières	Nbre	17	6	8	3
	%	6,1%	8,7%	5,0%	5,6%
Novion-Porcien	Nbre	46	12	42	12
	%	16,4%	17,4%	26,3%	22,2%
Omont	Nbre	29	8	15	5
	%	10,4%	11,6%	9,4%	9,3%
Signy l'Abbaye	Nbre	57	16	18	6
	%	20,4%	23,2%	11,3%	11,1%
Tourteron	Nbre	40	7	7	X
	%	14,3%	10,1%	4,4%	X
Total	Nbre	280	69	160	54

Tableau 2 - Type de statuts juridiques des exploitations par secteur, Source DRAAF, retravaillée par EcoTransFaire

Types de production et leur répartition

On constate que les productions **majoritaires regroupent les céréales/oléoprotéagineux, polyculture/élevage et viande bovine**. Elles sont présentes sur tous les secteurs géographiques. Néanmoins, on remarque une **carence en production porcine, volaille et maraichère** sur le territoire⁶.

Production des exploitations au Crêtes Préardennaises

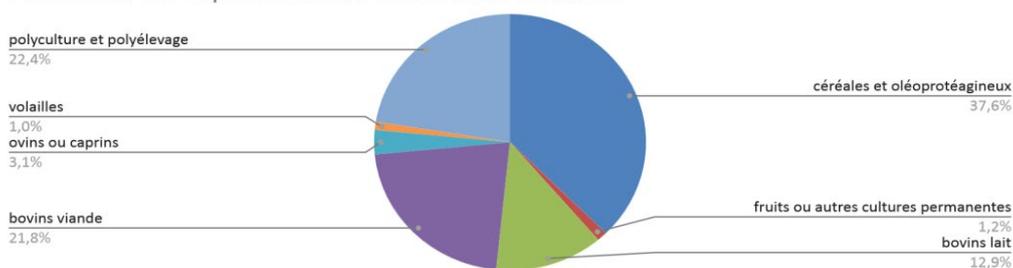


Figure 4 - Répartition des orientations technico-économiques des exploitations sur les Crêtes, Source DRAAF

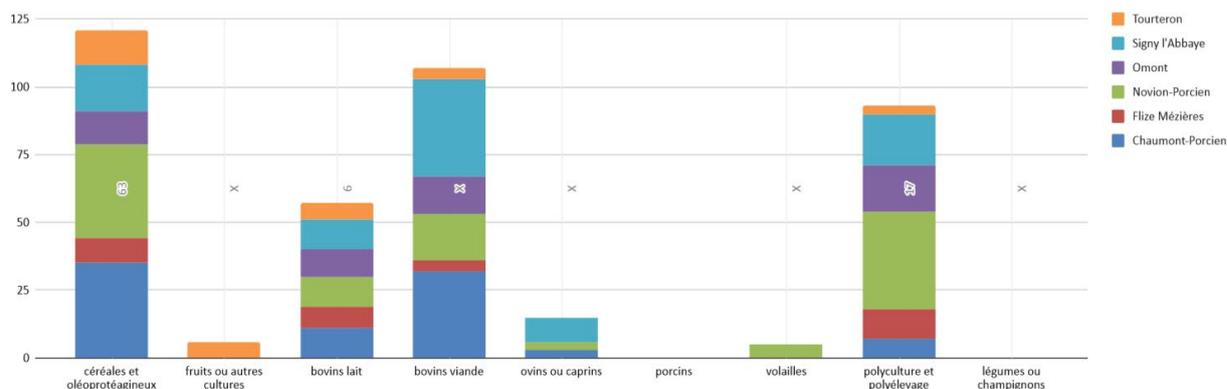


Figure 5 - Répartition des types de productions principales par secteur, Source DRAAF

⁶ NB : Le secret statistique de la DRAAF fait que nous n'avons pas de données quantitatives concernant les exploitations de porcins, volailles et légumes, mais nous savons qu'il en existe tout de même quelques-unes sur le territoire.

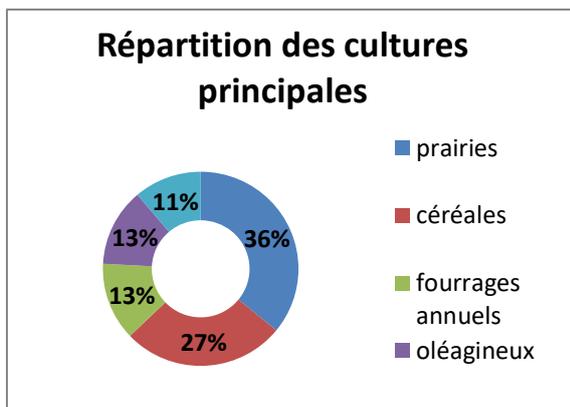


Figure 6 - Types de cultures générales et répartition, Source DRAAF, retravaillée par EcoTransFaire

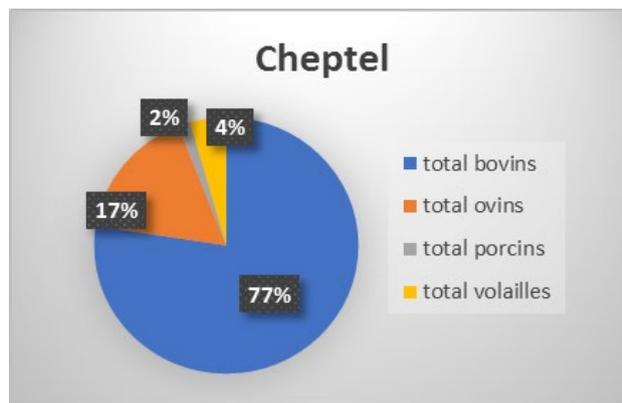


Figure 7 - Représentation du cheptel en équivalent gros bovin, Source DRAAF, retravaillée par EcoTransFaire

En observant le **cheptel**, on visualise la **carence en porcins et volailles**, notamment en ce qui concerne **les poulets de chair**. On retrouve le même constat pour l'apiculture. Ces filières peuvent être une **opportunité de développement pour les Crêtes**.

Surface Agricoles Utiles et employabilité

L'observation des statistiques générales de la DRAAF concernant le territoire correspond à la moyenne des Ardennes, avec une forte représentation des prairies et céréales.

Toutefois, comme le montre le graphique ci-dessous, le territoire des crêtes est hétérogène avec une prédominance d'élevages dans le nord et des cultures dans le sud.

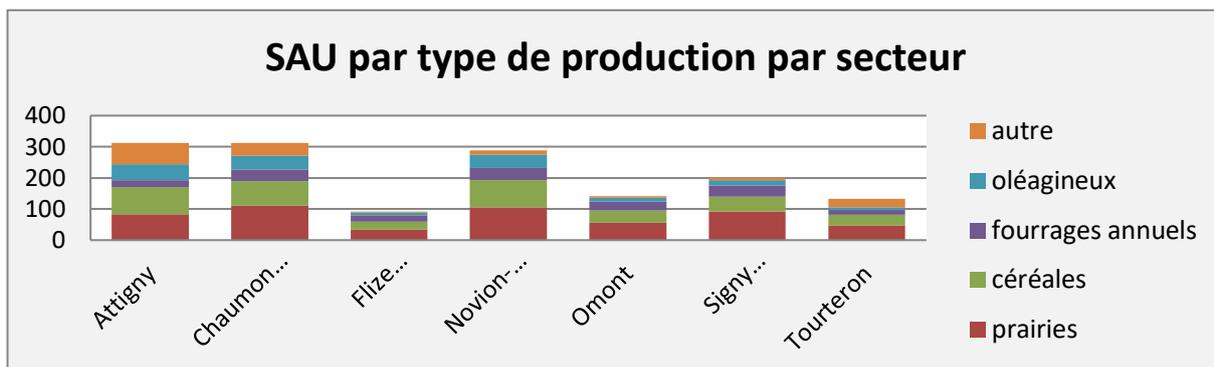


Figure 8 - Type de production principale par SAU en nombre d'exploitations et par secteur, Source DRAAF, retravaillée par EcoTransFaire

Entre 2010-2020, on constate une **baisse générale de l'employabilité**. Plus particulièrement, on note une forte **chute de la main-d'œuvre familiale (-36%)**. Ceci s'explique par l'âge vieillissant de la population agricole qui va s'amplifier lors de la prochaine décennie et de la moyenne d'âge des exploitants sur le territoire.

Afin de **compenser**, les exploitants actifs se tournent vers **l'emploi de salariés permanents (+32%)**, devenant un défi progressif pour eux. Ces données confirment que **l'emploi va devenir un enjeu majeur dans les prochaines années**.

		Main-d'œuvre totale	Chefs d'exploitations, co-exploitants	Main-d'œuvre familiale	Salariés permanents	Saisonniers et salariés occasionnels
Attigny	ETP	149,90	104,88	12,38	27	5,28
	Évolution	-18%	-15%	-42%	-12%	-29%
Chaumont-Porcien	ETP	159,51	129,88	14,75	11	3,76
	Évolution	-3%	3%	-30%	21%	-51%
Flize Mézières	ETP	51,81	37,00	6,13	7,25	1,44
	Évolution	-20%	-23%	-22%	61%	-63%
Novion-Porcien	ETP	163,32	129,13	18,63	11,75	3,69
	Évolution	-24%	-17%	-37%	-37%	-67%
Omont	ETP	79,82	60,25	7,75	10,25	1,57
	Évolution	-16%	-12%	-53%	49%	-51%
Signy l'Abbaye	ETP	151,63	109,88	13,13	26,75	1,88
	Évolution	2%	3%	-41%	75%	-57%
Tourteron	ETP	89,78	50,25	12,38	14,13	13,03
	Évolution	-19%	-12%	-30%	64%	-52%
Moyenne	ETP	120,82	88,75	12,16	15,45	4,38
	Évolution	-14%	-11%	-36%	32%	-53%

Tableau 3 - Types de main-d'œuvre, évolution et répartition par secteur, Source DRAAF, retravaillée par EcoTransFaire

NB : Ici la notion de main-d'œuvre représente l'ensemble des ouvriers et salariés occupant un emploi, tandis que l'employabilité est la capacité pour une personne de trouver/conservier un emploi en acquérant des compétences spécifiques afin de répondre aux besoins du marché.

Les labels et certifications

Le territoire des Crêtes se situe dans la **moyenne départementale des Ardennes avec environ 11%** d'exploitants qui déclarent posséder un label (ex. agriculture bio ou label rouge). Toutefois, en se basant sur les retours obtenus des **68 exploitants répondants, 24 disent être labellisés dont 50% d'entre eux en Bio.**

Pour 2021, le **nombre de conversions en agriculture bio est de 3 exploitations**, contre 8 en 2020, soit une diminution de plus de 50%⁷. Ceci est dû à un contexte défavorable (stabilité des prix, absence d'une politique claire des aides...). Il est trop tôt pour savoir s'il s'agit d'un état conjoncturel ou structurel. Toutefois, **les secteurs d'activité évoluent**. En effet, les demandes concernent de plus en plus des productions de niche (une exploitation en plantes aromatiques, une en petits fruits et une dernière en œuf bio) que les grandes cultures ou le polyculture-élevage.

Corroborée lors des entretiens et des réponses au questionnaire, **la notion de proximité, plus présente, prend l'ascendant sur le label bio**. Celui-ci est de moins en moins valorisable en circuits de proximité. Le consommateur est prêt à payer pour la proximité, alors que le bio est un plus et ne doit pas impliquer d'augmentation de prix ou de façon marginale, comme le cite

⁷ Source : Bio Grand Est, GAB 08

ce producteur de viande bovine des Crêtes : « Pourquoi passer en bio ? J'aurais plus de contraintes, davantage de charges, mais je n'ai pas l'élasticité de prix pour augmenter mes caissettes auprès de mes clients et amortir les surcoûts ! »

La Restauration Hors-Foyer (RHF)

La restauration hors foyer est **un secteur support** pour aider au développement de l'offre locale. Elle **comprend la restauration collective** (écoles, collèges, maisons de retraite...) **et la restauration privée** (restaurants, hôtels/hébergements, cantines d'entreprise, traiteurs...). Toutefois, elle impose des contraintes en terme de volumes, contrôle sanitaire ou encore de prix qui n'est pas accessible à tous les producteurs de circuit court.

- Le rapport rédigé par Eco-Conseil en 2011 montrait l'importance de la RHF sur le territoire. La loi EGALIM, promulguée en novembre 2018, vient renforcer cet état en obligeant l'introduction de 50% de produits durable et de qualité donc 20% de produit bio.
- Lors de notre étude, nous avons eu l'occasion de rencontrer des acteurs déjà engagés et souhaitant l'être davantage et d'autres émettant la volonté de se fournir en produits locaux de proximité (restaurateurs privés, gîtes et chambres d'hôtes).

Les développements économiques alternatifs

De 2010 à 2020, le territoire des Crêtes a **doublé son engagement en termes de transformation et diversification** et atteint le niveau des Ardennes. Nous notons une **stabilité dans les circuits courts** sur le territoire. Ce qui suppose une maturité du système et nécessitera un travail de persuasion plus important pour attirer de nouveaux agriculteurs

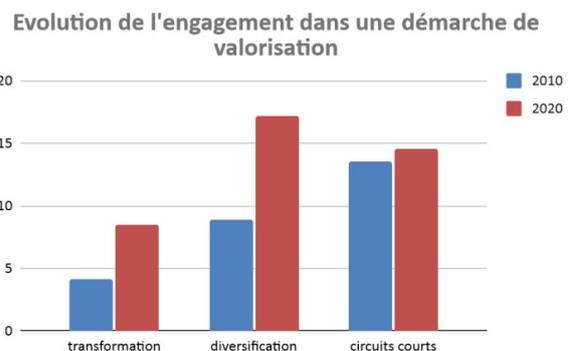


Figure 9 - Évolution du % d'exploitations par types d'engagement dans la valorisation de leur production, Source DRAAF, retravaillée par EcoTransFaire

NB : Dans ce graphique, les notions abordées incluent les activités suivantes :

- Transformation = transformations diverses, découpe et vinification.

- Diversification = travail à façon, tourisme et énergies renouvelables.

- Circuits courts = exemple "vente directe".

B. Les outils de transformation intermédiaires

En complément des communes et agriculteurs, nous avons rencontré divers acteurs de l'écosystème⁸ avec l'ambition de **couvrir la chaîne de valeur et présenter une vision globale du fonctionnement du territoire** : filières laitières, volaille, maraîchage, céréales, fruitière, etc. Nous avons porté notre attention **sur les outils de transformations intermédiaires**

⁸ Annexe 12 : Restitutions des entretiens de l'écosystème

Dans le listing, ci-dessous, **sont inclus les outils existants au sein du territoire et ceux présents dans un rayon de 50 kilomètres aux alentours** ; ainsi que les projets en cours d'étude et en construction. Ce travail n'est pas exhaustif, car c'est un domaine qui évolue très rapidement et certains projets restent confidentiels jusqu'à leur mise en place.

Nomination	Adresse	Activité	Filière	Type d'outils	Données techniques
Le Balcon des Ardennes	27 Rue du Muguet 08090 Saint-Laurent	Lycée Agricole	Produits laitiers & charcuterie	Yaourts aromatisés Terrines - plats cuisinés	Yaourts - 400 pièces / jour Terrines - 350 pots / jour Possibilité de presta externe
L'atelier des éleveurs	Rue des Panses Brûlées 08330 Vrigne-aux-Bois	Découpe et transformation de viandes	Viande rouge - viande blanche (hors volaille)	Découpe - transformation charcuterie fraîche (saucisses - steaks hachés)	6 à 7 tonnes / semaine Possède des capacités de développement. Emballage sous vide et en barquette. Enlèvement sur place
Collège le Lac de Sedan	Bd de Lattre de Tassigny 08200 Sedan	Légumerie	Légumes	Non renseigné	Pas de prestation externe
Moulin des Étangs	08160 Hannogne-Saint-Martin	Meunerie	Céréales	Mouture sur cylindre	3 000 tonnes ; uniquement du blé
Pressoir des Ardennes	8 Rue de la Sucrierie 08390 Le Chesne	Pressoir à jus de fruits	Fruits	Presse à fruits	Pressage de fruits (pommes, poires, petits fruits, fruits à noyau)
Le marvillois	En cours - Douzy	Transformation - en cours de construction	Viande rouge et blanche	Découpe-transformation charcuterie fraîche	Pas de données encore disponible
Grat'Herbe	10, Rue des Noyers 02190 La Malmaison	Découpe et transformation de viande	Viande blanche	Agrée CE - abattage dinde	300 volailles / jours Possibilité de découpe en cours. Apte pour de la prestation
Embouteillage	à l'étude - Vouziers	Embouteillage - Analyse de faisabilité	Fruits-lait-soupes	Non renseigné	Non renseigné
Le moulin de Signy	Route de Lalobbe 08460 Signy-l'Abbaye	Meunerie	Céréales	Mouture sur Cylindre	15 000 tonnes ; uniquement du blé
Aux Délices laitiers	La Cense Godel 08460 Signy-l'Abbaye	Transformation du lait : yaourts, fromages, etc.	Lait	Fromagerie	Transforme son propre lait
Association Environnement 08	2 Rue du Parvis 08130 Attigny	Conserverie pour 2022	Légumes-fruits	Confitures - Soupes - Légumes - Saumure	Pas de chiffrage ; selon la limite du matériel.
Abattoir de Charleville Mézière	9 rue de l'abattoir 08000 Charleville-Mézières	Abattage multi-espèces (porcins, ovins et bovins)	Viande Rouge	Abattage	1 800 tonnes annuelles
Abattoir de Reithel	4 Rue de la Sucrierie, 08300 Sault-lès-Reithel	Abattage	Abattage	Abattoir multi-espèces.	Repris par l'abattoir de Charleville ; travail en lien avec celui-ci
Volailles de l'Ânerie	5, Hameau Anerie, 08130, La Sabotterie	Abattage des volailles	Volaille à chair	Abattage	Abattage à la demande ; Outil vieillissant.

Tableau 4 - Liste des outils de transformation présents dans les Crêtes et un rayon de 50 kilomètres, Source EcoTransFaire

Cette étude ne prend pas en compte les outils présents sur une exploitation (pressoir, abattoir local...). Cependant, nous avons remarqué que les **relever permettrait d'identifier** :

- Ceux qui peuvent prester des services pour d'autres exploitants ;
- Ceux qui risquent de disparaître, dans le cas d'une cessation d'activités.

Le périmètre de l'étude montre que le territoire est **bien pourvu en outil de transformation viande**. Ces outils répondent aux besoins des agriculteurs des Crêtes. Il y a des **possibilités de développement** : dans une unité de transformation « lait orienté produits frais », un moulin à meule de pierre (farine d'orge, sarasin...), pressage de fruits, légumerie... Certains outils sont déjà à l'étude. Une **investigation plus fine** (étude économique) est nécessaire **afin d'identifier le potentiel de développement d'outils complémentaires/supplémentaires** et prendre en compte d'autres filières comme l'embouteillage ou encore une micro-malterie. Ajoutons que ces outils devraient plutôt voir le jour sous la forme d'Ateliers de Transformation Collectifs (ATC). Ce modèle économique est plus résilient qu'un atelier individuel. Il engage le producteur dans son fonctionnement et facilite le montage financier

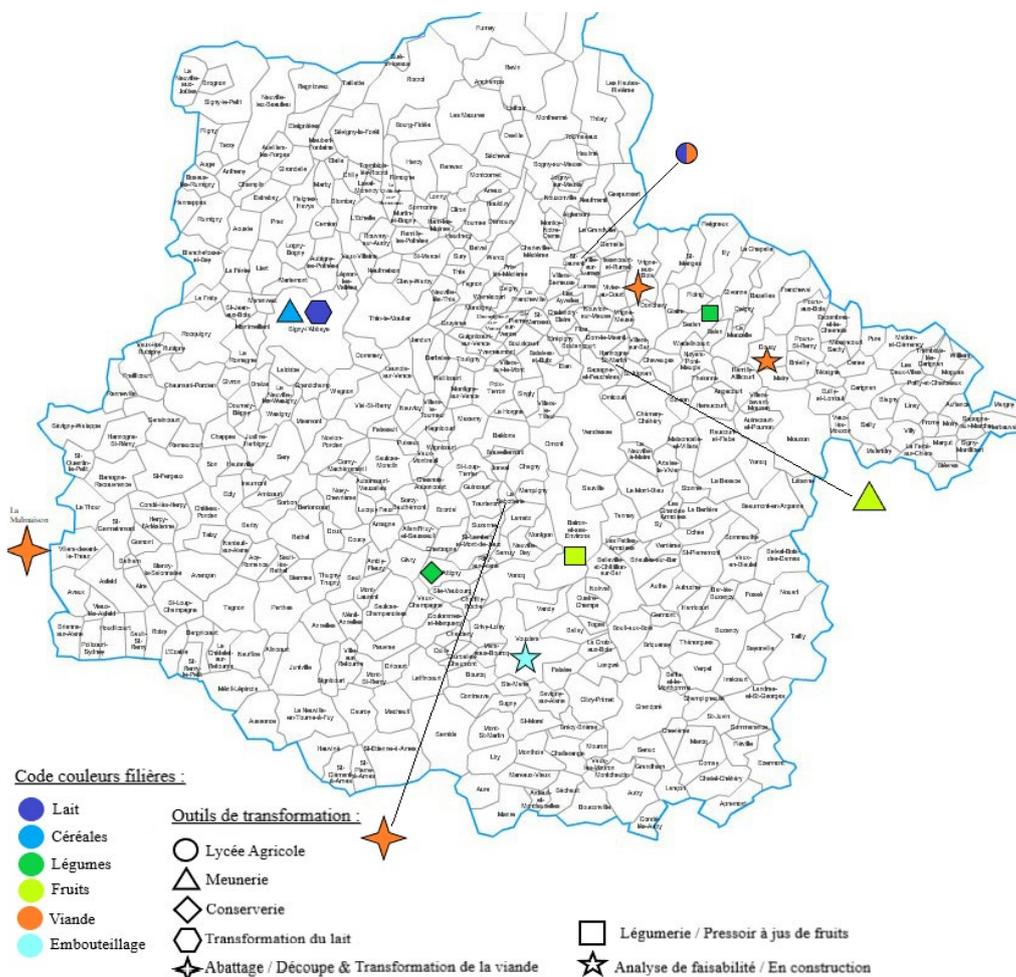


Figure 10 - Localisation des outils de transformation aux Crêtes et périmètre de moins de 50km, Source : EcoTransFaire

De plus, il convient de **maintenir une veille**, surtout hors des Crêtes, pour identifier l'émergence de nouveaux projets privés ou publics afin d'éviter la création de doublons qui mettrait éventuellement en péril la viabilité économique de ceux déjà en existant.

V. LOT 1 –Diagnostic des circuits courts de proximité agroalimentaires, des collectivités et des surfaces foncières

A. États des lieux des exploitants en Circuits Courts

Méthodologie spécifique

Le questionnaire, accompagné d'une lettre d'introduction sous format papier, a été envoyé auprès de tous les exploitants listés par la CCCP ; représentant un total de 565 courriers distribués au mois de Décembre 2021. Le site officiel de la CCPC a relayé l'information via un article dans la section « actualité » pour inciter les exploitants à participer.

Nous avons eu des retours sous divers formats, pendant une période de 2 mois. Nous les avons ensuite encodés dans une base de données⁹, afin de permettre l'analyse des résultats et la constitution de diverses listes.

Nous avons obtenu un **taux de réponses au questionnaire de 12%** (incluant les entretiens réalisés), soit 71 exploitants au total ; parmi lesquels on retrouve :

- 53% en circuits longs ;
- 26% en circuits mixtes ;
- 21% en circuits courts.

Nous avons donc une **majorité d'exploitants en circuits longs/mixtes (79%)**.

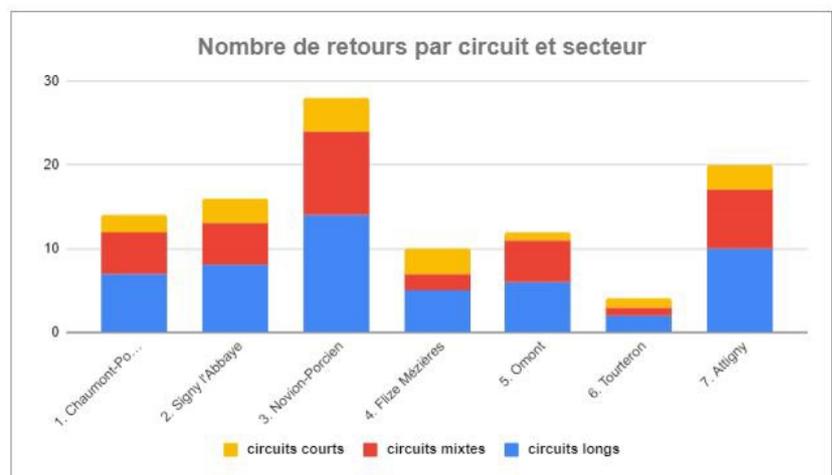


Figure 11 - répartition des exploitants répondant selon leur localisation (secteur) et leur type de circuits (long, mixte et court), Source questionnaire exploitants

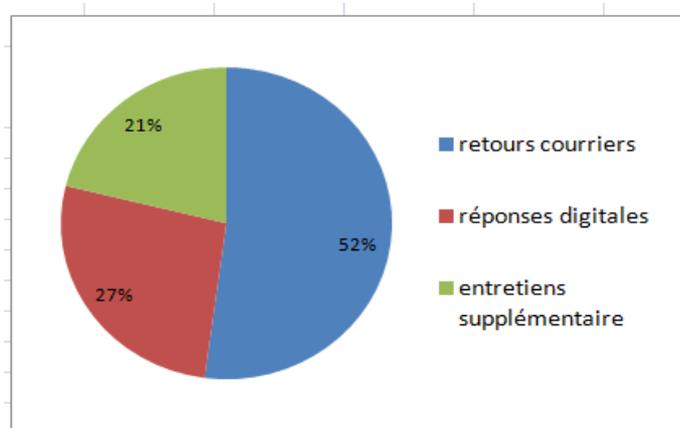


Figure 12 - Types de retour au questionnaire envoyé aux exploitants

Il est intéressant de noter que plus de la moitié ont répondu au questionnaire en **format papier** et que cela reste donc le meilleur **outil à privilégier** pour les atteindre.

⁹ Annexe 09 : Base de données brut du retour des questionnaires Exploitants & suivi

Diagnostic des exploitants en Circuits Courts

Les Surfaces Agricoles Utiles

La **moyenne SAU du territoire des Crêtes**, tous secteurs confondus¹⁰, est **supérieure à 100 ha**, l'étude démontre que nous avons atteint tout type d'exploitants. (voir tableau ci-joint)

Moins de 10 ha	46%
De 10 à 24 ha	0%
De 25 à 49 ha	18%
De 50 à 100 ha	0%
Plus de 100 ha	36%

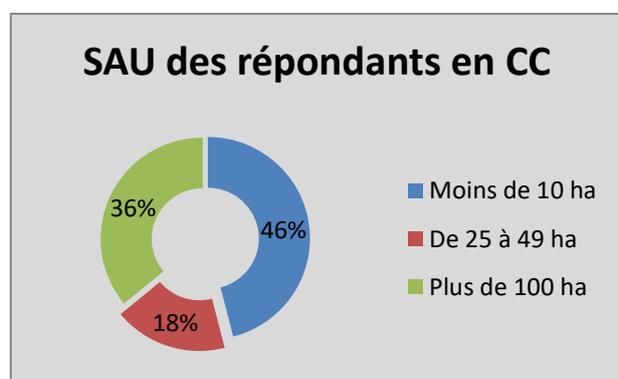


Figure 13 - SAU de tous les exploitants répondants (en Ha),
Source questionnaire exploitants

Tableau 5 - SAU de tous les exploitants répondants (en Ha), Source questionnaire exploitants

On note que 8 répondants sur les 11 **ont une surface d'exploitation inférieure à 50Ha.**

Filières, labellisations, les certifications et l'agriculture biologique

Comme nous l'avons déjà évoqué au sein de ce rapport, les secteurs des grandes cultures et polyculture-élevage sont largement représentés au sein de Crêtes. Nonobstant, ils ne disposent pas toujours des outils de transformation pour répondre au besoin local.

La filière céréale dispose d'un outil local avec le moulin de Signy l'Abbaye qui ne moule que du blé. Or, pour soutenir le développement de nouvelles productions locales et l'agriculture bio, il serait intéressant d'étudier la mise en place :

- d'une filière de micro-malterie pour l'orge ;
- d'un moulin à pierre pour des espèces comme le sarrasin ou l'épeautre.

La filière lait est un secteur en déclin et est une production qui n'attire plus les jeunes. Le bio **n'est plus porteur**¹¹ et aucune demande de certification bio n'a été effectuée en 2021. En conséquence, le marché est mature au niveau macro-économique : le point d'équilibre offre-demande est atteint. Toutefois au niveau local, la mise en place d'une micro-laiterie aiderait :

- au maintien des producteurs installés, mais n'entraînera pas d'augmentation des conversions ;
- la production de produits locaux frais (yaourts, fromages blancs, beurres...) qui est déficitaire au niveau des Crêtes.

¹⁰ Voir la section IV/A Le territoire et sa situation agricole, présentation générale avec les données de la DRAAF.

¹¹ Les Marchés « Lait bio : production et consommation ont évolué inversement depuis 2019 ». Novembre 2021. Lien : <https://www.reussir.fr/lesmarches/lait-bio-production-et-consommation-ont-evolue-inversement-depuis-2019>

La micro-laiterie devra se baser sur une production à forte plus-value environnementale afin de se distinguer de la concurrence. Exemples : lait issu d'une alimentation uniquement à l'herbe, lait issu de fermes pratiquant l'agroforesterie, etc.

La filière œufs souffre du changement de la réglementation. Cette dernière a fortement impacté la viabilité des exploitations, que cela soit dans le bio ou la production classique. Il reste des opportunités de développement local, mais elles doivent être intégrées dans une approche de productions mixtes sur l'exploitation (souvent associée à des fermes céréalières).

La production de volaille de chair est déficitaire au sein des Crêtes avec un manque d'outils d'abattage et de transformation. L'abattoir de la ferme de l'Ânerie est vieillissant et ne répond plus aux normes actuelles. La disponibilité de prairies au sein des communes aiderait à l'installation de nouveaux producteurs de volailles bio. Cela nécessite un accompagnement associé à la mise en place d'un outil d'abattage et de transformation performant. La demande croissante de viandes blanches dans la restauration hors foyer est un levier à saisir pour soutenir cette démarche.

La production maraichère, comme dans de nombreux territoires, est déficitaire au sein de Crêtes. Le territoire possède des terres adéquates et l'eau nécessaire pour une production locale de qualité. Le développement de la conserverie à Attigny est un atout supplémentaire à l'installation de nouveaux producteurs. Elle leur apportera un moyen de transformer leur production.

De plus, certaines communes disposent d'atouts de qualité pour attirer des maraichers, comme la commune de Boulzicourt.

La production porcine locale, malgré la présence de quelques unités de production, reste déficitaire au sein de Crêtes. Tout comme la volaille, les produits porcins sont très demandés. Le territoire alentour des crêtes est bien doté en outils d'abattage et de transformation, surtout dans le secteur de Charleville-Mézières. Avec les surfaces en herbe disponibles dans les communes, une filière d'élevage porcin à l'herbe pourrait voir le jour. C'est un système d'élevage qui revient en force et demande peu d'investissement initial. De plus, il est totalement en adéquation avec les engagements de développement durable du territoire.

Les productions de niches (miel, plantes aromatiques, petits fruits...) **restent porteuses**. Elles se font souvent en complément d'une autre activité.

Selon les **producteurs ovins** rencontrés, leur production semble satisfaire la demande du territoire.

Adaptabilité à de nouvelles productions

Est-ce que les exploitants en CC pensent que leur exploitation est **adaptée au développement de nouvelles productions** ? 5 ont répondu « tout à fait » et « plutôt oui », tandis que pour 3 autres « cela dépend ».

Il y aurait donc **8 exploitations en circuits courts adaptées** pour le développement de nouvelles productions.

Les types/lieux de commercialisation et moyens de livraison

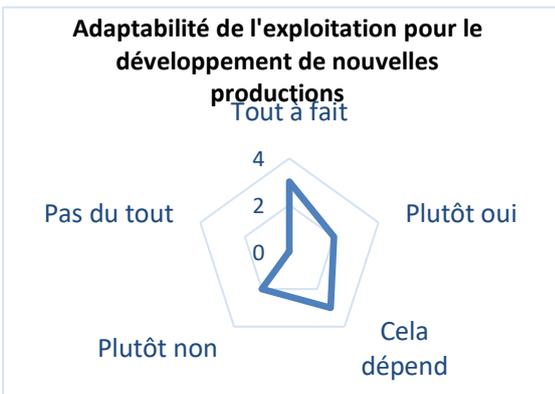
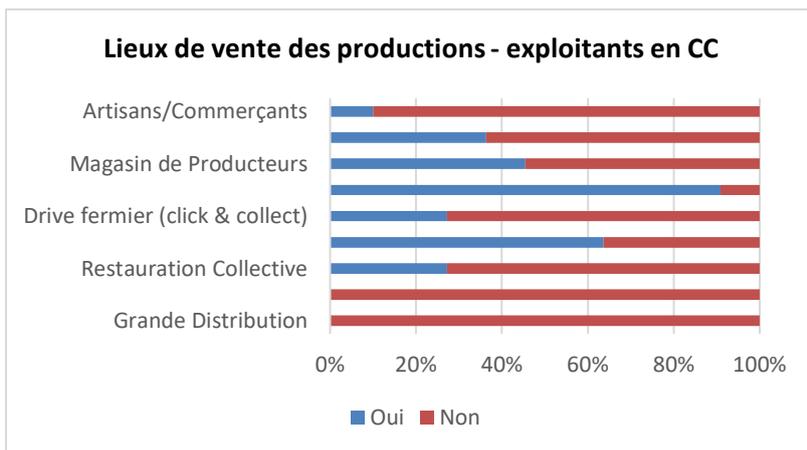


Figure 14 - Potentiel de développement de nouvelles productions, Source questionnaire exploitants



76% du total de vente par les exploitants en circuits courts se réalise par une **vente directe**.

En ne prenant uniquement que la vente à la ferme, **elle constitue 90% de la vente des exploitants en CC**. Aucun ne commercialise en Supérette et grandes distributions.

Figure 15 – Types/lieux de commercialisation utilisés par les exploitants en CC, Source questionnaire exploitants

À propos des **motivations** des exploitants à **produire et vendre en circuits courts et de proximité**, nous relevons les suivantes : **économiques** (ex. « meilleur prix de vente »), **pratiques** (ex. « pas d’intermédiaires, gain de temps »), **sociales** (« contact client ») et **valorisation** de la production (« valeur ajoutée et reconnaissance »).

Le **mode de livraison** prédominant est l’enlèvement sur place. La raison principale énoncée est **l’amélioration de la marge en évitant de passer par un intermédiaire et d’investir** dans un camion frigorifique. Certains producteurs seraient intéressés pour la livraison dans le cas où un système collectif serait installé afin de mutualiser les coûts et le temps de transport.

D’autant que **73% des exploitants en circuits courts transforment une partie de leur production** et que la transformation est un poste très chronophage.

Le périmètre de commercialisation

76% des ventes en circuits courts se limitent à la commune de l'exploitation et au Département des Ardennes. La Région Grand Est regroupe plus de 50% des ventes, mais elles ont surtout lieu dans l'Aisne et la Champagne.

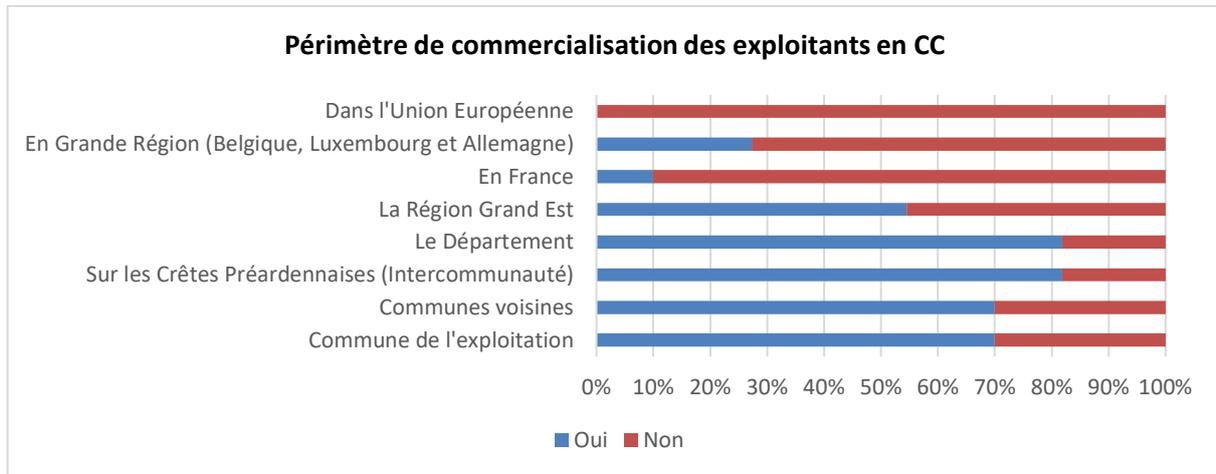


Figure 16 - Périmètre de commercialisation des exploitants en CC, Source questionnaire exploitants

Les types de circuits de commercialisation de proximité et leurs localisations

Les cartes, ci-dessous, sont extraites sur la base des informations intégrées dans la plateforme digitale développée par Dynapse :

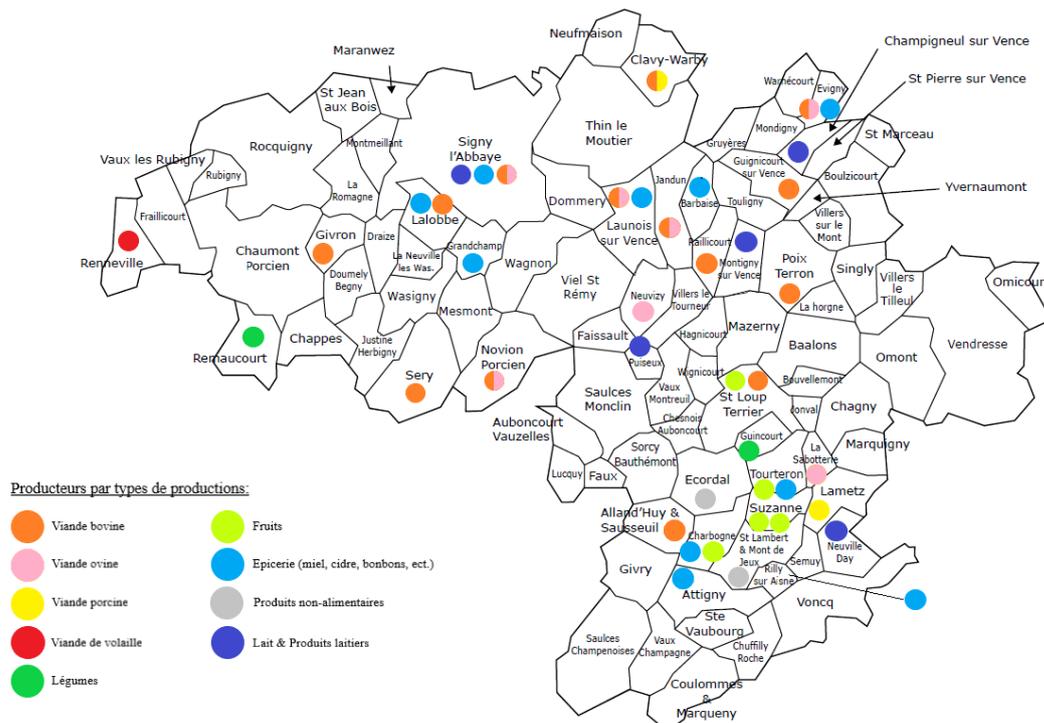


Figure 17 - Localisation des exploitants, par filière, référencement dans le Guide des Producteurs, Source plateforme digitale

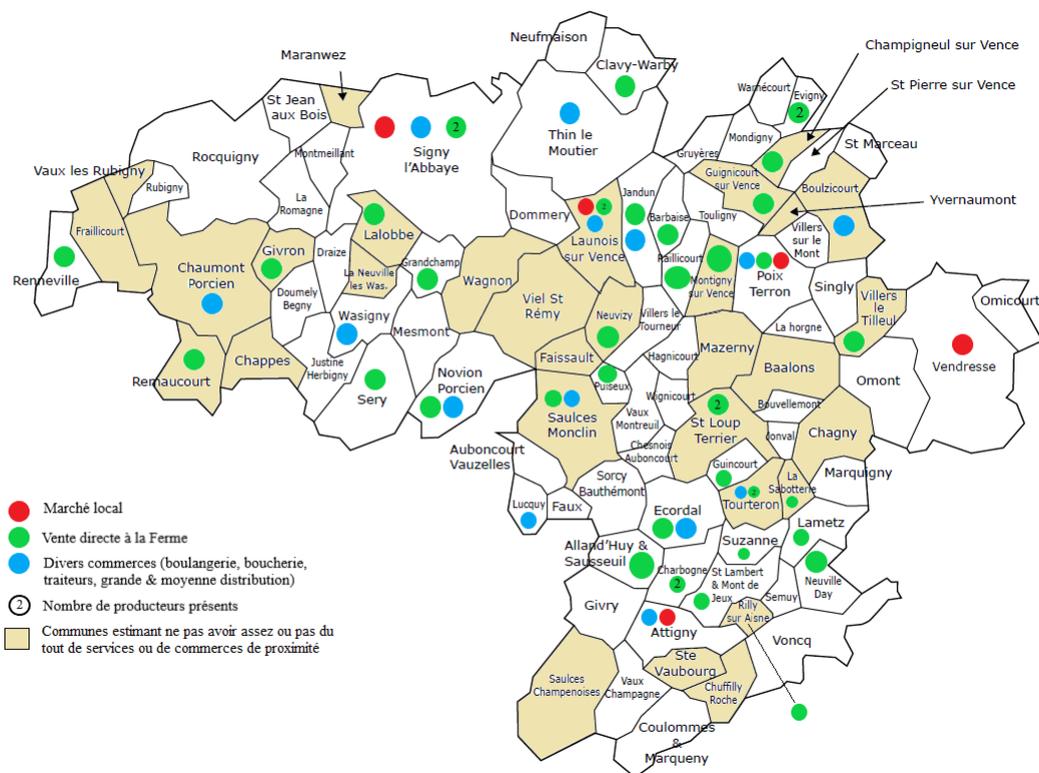


Figure 18 - Localisation par type de points de vente des exploitants du Guide des Producteurs, Source plateforme digitale

Communication, visibilité et échanges

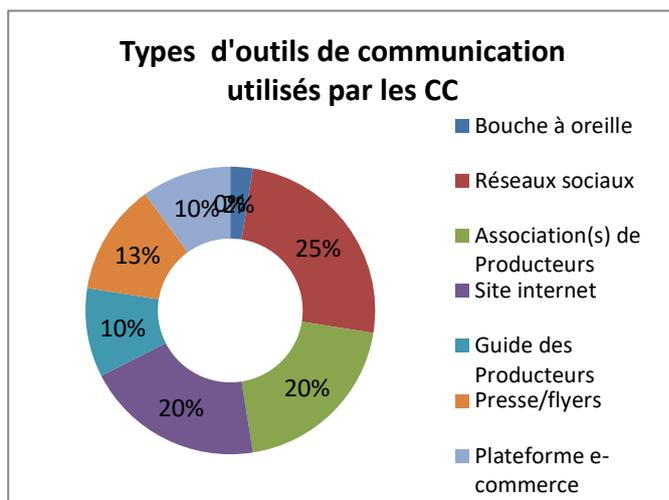


Figure 19 - Liste et utilisation des outils de communication par les exploitants en CC, Source questionnaire exploitants

La visibilité est **indispensable** pour les exploitants en CC, mais **également en CM** afin de **se faire connaître et atteindre le consommateur final**. Pour compléter le **bouche-à-oreille**, les exploitants investissent dans leur communication via les **outils digitaux** (principalement sites internet et pages Facebook) pour 30 % d'entre eux (soit 12 réponses sur les 40 répondants).

On note une **similarité entre les exploitants en CC et CM** (bouche-à-oreille, réseaux sociaux),

mais dans des proportions encore plus importantes pour ces derniers. La différence majeure réside dans **l'emploi de tous les moyens de communication**. Cela s'explique par une partie de la production qui passe en **circuits longs**¹². Soulignons que le référencement dans le **Guide des Producteurs** (11 CC et CM référencés sur les 24 répondants à la question) est autant utilisé que la presse ou les flyers.

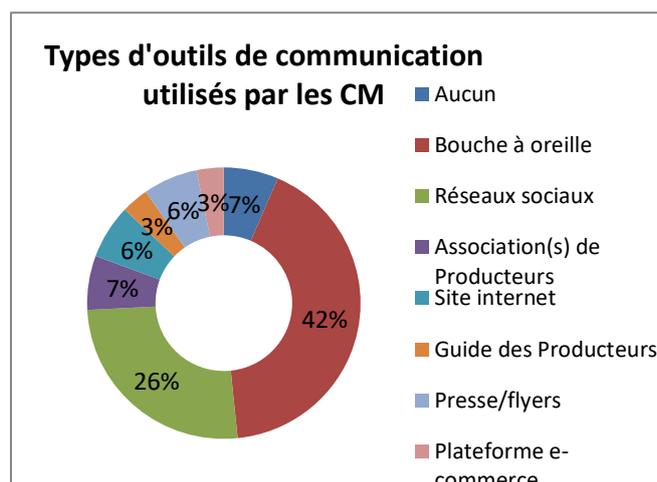


Figure 20 - Liste et utilisation des outils de communication par les exploitants en CM, Source questionnaire exploitants

Les motivations à développer leur activité en circuits courts

On constate des **objectifs comparables entre les CC et les CM** ; ils sont principalement focalisés sur **la visibilité externe pour optimiser leurs ventes et augmenter leurs revenus**.

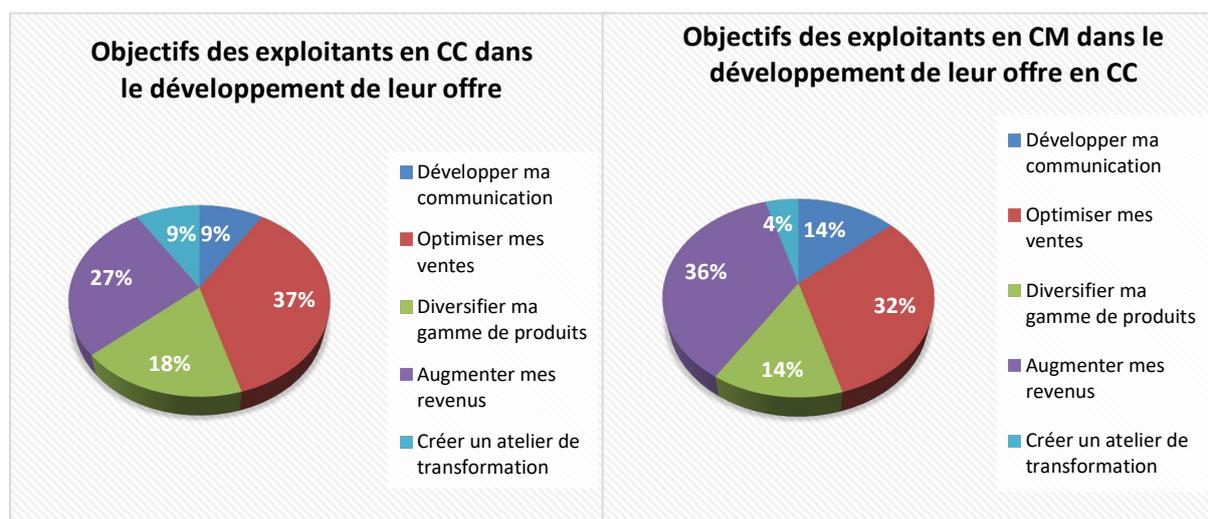


Figure 21 - Intérêts des exploitants en CC et CM dans le développement de leurs offres en circuits courts, Source questionnaire exploitants

Résultats obtenus : Guide des Producteurs et Catalogue Produits avec les bases de données

- **Rappel du public cible :**

- Guide des Producteurs : liste d'exploitants agricoles locaux (au sein de la CCCP) qui travaillent en circuits courts de proximité pour le B to C et souhaitent être référencés.
- Catalogue de Produits : liste d'exploitants agricoles locaux (territoire du Département) qui proposent leurs produits à la restauration collective, B to B et qui souhaitent être référencé.

¹² Voir la section LOT2 / Partie A, état des lieux **des exploitants en circuits longs et mixtes, diagnostic sur base du questionnaire exploitants**.

- **Méthodologie spécifique :**

Afin de mettre à jour et compléter ces documents, nous avons systématiquement demandé aux exploitants interrogés leur volonté à y être référencé. Un travail de recherche a été effectué également en faisant le tour des différents drives¹³ existant, ainsi que des marchés¹⁴ sur le territoire et alentour.

Puis, nous avons créé 2 bases de données autour du même concept, soit un fichier Excel pour chacun, composé de plusieurs tables de références et d'un onglet de données principales avec les informations nécessaires à leur utilisation (que cela soit en digital ou pour la version papier).

- **Retours concrets :**

- Guide des Producteurs : 39 exploitants référencés dont **9 nouveaux**, soit 23% de plus ;

- Catalogue de Produits : 45 exploitants (incluant 9 qui sont situés sur les Crêtes, dont **1 nouveau**).

Certaines demandes de référencement n'ont pas donné de retours, malgré nos relances. Cela démontre qu'il faut qu'une personne passe du temps à prospecter pour assurer un suivi régulier directement auprès des exploitants, dans l'objectif d'obtenir de meilleurs résultats.

Ci-dessous, la liste des nouveaux exploitants référencés ainsi que ceux encore en attente de détails pour les intégrer.

¹³ Annexe 10 : Liste Drives et sites internet.

¹⁴ Liste exhaustive par type de marchés disponible dans la base de données du Guide des Producteurs, onglet « Table des marchés ».

Référencement	Mouvement	Société	Filière	Nom Prénom	Commune	Mail	Téléphone	Note
Guide des Producteurs	Anciennes références	Le P'tit Œuf Ardennais	Volaille	M. ASTIER Eric	VIEL SAINT REMY	astiereric@free.fr	03 24 72 29 79	Cessation d'activité
		Les Vergers de Jean Michel	Fruits	M. THIRY Jean-Michel	GUINCOURT	thiryjeanmichel@gmail.com	03 24 71 47 46	Départ en retraite
	Nouveaux référencés	EARL Ferme de Lucquy	Fruits & légumes	Mme POTTIER Dorothée	REMAUCOURT	lucquy.maison@gmail.com	07 84 66 49 12	/
		GAEC sellier - Croix de ferrière	Lait	M. SELLIER	CHAMPIGNEUL-SUR-VENCE	sellier.gaec@orange.fr	06 79 82 72 58	/
		La Ferme de Pan	Viande ovine	M. THEOPHILE Stevenot	NEUVIZY	theophile.stevenot@gmail.com	06 98 37 76 80	/
		/	Epicerie	Mme. MASSIAUX Nicole	NEUVILLE-DAY	nicolemassiaux@laposte.net	06 51 72 40 17	/
		GAEC de Mélipré	Viande bovine	Mme. SIBILLE Maryse	MONTIGNY-SUR-VENCE	michel.havet0354@orange.fr	06 14 88 45 60	/
		EARL Paté	Céréales	M. PATE Cédric	ALLAND'HUY-ET-SAUSSEUOL	/	06 24 38 27 00	//
		Ferme du Pré aux Charmes	Viande bovine & ovine	M. LEFEBVRE Frédéric	SIGNY L'ABBAYE	viandebio@orange.fr	06 70 02 39 23	
		SAS Bière de l'Abbaye de Signy	Epicerie	M. BOUCHER François-Louis	SIGNY L'ABBAYE	biere@signy.fr		/
		GAEC Du Tilleul	Viande bovine	M. BARROIS Cyril	VILLERS-LE-TILLEUL	barroisva@wanadoo.fr	06 82 94 44 53	/
		Catalogue de Produits	Nouveau référencé	SAS Moulin de Signy l'Abbaye	Meunerie	M. JAVELAUD Jean-Nicolas	SIGNY L'ABBAYE	jean-nicolas.javelaud@lemoulindesigny.fr

Tableau 6 - liste des nouveaux et anciens référencés supprimés sur le Guide des Producteurs & Catalogue de Produits, sources bases de données Ecotransfaire

Société	Filière	Nom Prénom	Commune	Mail	Téléphone
EARL Vergers Courtois	Fruits	M. & Mme COURTOIS Laure et Jean Philippe	SUZANNE	vergers.courtois@orange.fr	03 24 71 40 32
SARL La Verdelette	Viande bovine & ovine	M. DE MERODE	GUIGNICOURT SUR VENCE	leoneldemerode@orange.fr	03 24 32 75 10
EARL Du Lion d'Or	Viande bovine & ovine	M. DELOCHE Patrick	JANDUN	fermeliondor@orange.fr	06 61 62 01 25
GAEC Des Blondes	/	M. & Mme DUANT Sébastien - LEGROUX Amélie	GIVRON	legrouxamelie08@orange.fr	03 24 39 48 96
Ferme de La Herse	/	M. & Mme GAMBIER Gilles & Sophie	NOVION PORCIEN	gilles.gambier@wanadoo.fr	06 82 33 64 63
EARL Aux délices Laitiers	Produits laitiers	M. & Mme HENRY Catherine & Joël	SIGNY L'ABBAYE	aux-delices-laitiers@orange.fr	06 80 08 02 92
GEAC De la Basse Warby	/	M. JONET Damien	CLAVY WARBY	vd.bassewarby@gmail.com	/
EARL De la Sauge Aux Bois	Viande bovine	M. MILLART Cyril	LALOBBE	cyrilmillart08@orange.fr	/
Au paradis des Vergers	Fruits	M. THIRY Antony	CHARBOGNE	thiry.antony@orange.fr	03 24 71 07 86
Espace Environnement 08	Fruits & légumes	/	ATTIGNY	paniers-ee08@orange.fr	06 82 94 54 43
Les Délices de nos Herbages	Viande bovine & ovine	M. BRION Sébastien	SAINT LOUP TERRIER	sylvette.bienetre@yahoo.fr	06 75 54 83 29
Vert l'Avenir	Miel	/	EVIGNY	neiges@orange.fr	06 80 68 40 18
Brasserie Ardwen	Brasserie	/	LAUNOIS SUR VENCE	contact@ardwen.fr	03 24 35 46 50
SAS Moulin de Signy l'Abbaye	Meunerie	M. JAVELAUD Jean-Nicolas	SIGNY L'ABBAYE	jean-nicolas.javelaud@lemoulindesigny.fr	03 24 52 80 06

Tableau 8 - liste des anciens référencés vérifiés sur le Guide des Producteurs, source bases de données Ecotransfaire

Référencement	Société	Filière	Nom Prénom	Commune	Mail	Téléphone
Guide des Producteurs	SCEA des Tuileries	Produits non-alimentaire	M. SCIACCALUGA Grégory	SAULCES-MONCLIN	/	06 18 28 41 49
	EARL Daubange	Viande bovine	Mme. DAUBANGE Anaïs	VIEL-SAINT-REMY	daubange-christophe@orange.fr	06 51 35 79 52
	/	Céréales	M. HALLET Jérôme	BAALONS	/	/
Catalogue de Produits	EARL Du Lion d'Or	Viande bovine & ovine	M. DELOCHE Patrick	JAUDIN	boutiqueliondor@gmail.com	06 61 62 01 25
	/	Fruits	M. LENOBLE Luc	TOURTERON	luc.lenoble0501@orange.fr	03 24 71 47 98
	Le Miel des Ardennes	Miel	M. NOIROT Romain	CHARBOGNE	noirot.r@gmail.com	06 88 15 08 97
	Distillerie O'Canel	Distillerie	Messieurs PAVY Claude et Xavier	BARBAISE	cidrerie.warnecourt@orange.fr	06 80 14 39 45 06 74 66 00 41
	Les Délices du Tourteronnais	Epicerie	Mme. PETIT DIT DUHAL Nadège	TOURTERON	nadege0005@orange.fr	03 24 71 02 77
	La Ferme aux Abeilles	Epicerie	M. PORTIER Francis	GRANDCHAMP	francis.portie08@orange.fr	03 24 72 27 04
	/	Miel	M. SCHMINKE Georges	RILLY SUR AISNE	slaoka.schminke@sfr.fr	03 24 71 29 40
	SCEA Singerytheres	Viande bovine & ovine	M. SINGERY Rémy	LAUNOIS-SUR-VENCE	fermedeperouzelle@orange.fr	06 48 13 03 34
	Les Vergers d'Hurtebise	Légumes	Mme. THIRY Florence	GUINCOURT	lionel.thiry@wanadoo.fr	06 07 82 62 96
	Elevage de la Bruyères	Viande ovine	Mme. BAUMEL Marie	LA SABOTTERIE	marie-alexandre@hotmail.fr	06 73 08 61 30
	EARL Ferme de Lucquy	Légumes	Mme. POTTIER Dorothée	REMAUCOURT	lucquy.maison@hotmail.fr	07 84 66 49 12
	GAEC sellier - Croix de Ferrière	Lait	M. SELLIER	CHAMPIGNEUL-SUR-VENCE	sellier.gaec@orange.fr	06 79 82 72 58

Tableau 9 - liste des exploitants ayant demandé leur référencement, mais pour lesquels nous n'avons pas obtenu les détails, source bases de données EcoTransfaire

B. États lieux des Communes et du foncier

Communes - Méthodologie spécifique

Le questionnaire, accompagné d'un fichier Excel additionnel¹⁵ ainsi que d'une lettre d'introduction, a été envoyé par mail auprès de chacun des secrétariats des **94 communes** fournies par la CCCP, dès le mois d'Octobre 2021.

Nous avons obtenu 59 retours sous divers formats jusqu'au mois de Février grâce à de nombreuses relances et le support de la CCCPA.

Ces réponses ont été encodées dans une base de données afin de permettre leur analyse et assurer la sélection finale¹⁶.

Nous avons aussi effectué des **entretiens avec les maires des 6 Bourgs** (Attigny, Poix Terron, Boulzicourt, Saulces Monclin, Signy l'Abbaye et Chaumont-Porcien) durant les mois de Novembre et Décembre 2021(en présentiel sur prise de rendez-vous). Ces entretiens, en complément du questionnaire, ont permis d'approfondir les opportunités, besoins, ressources, etc.¹⁷

Le taux de réponses au questionnaire est de plus de 57%.

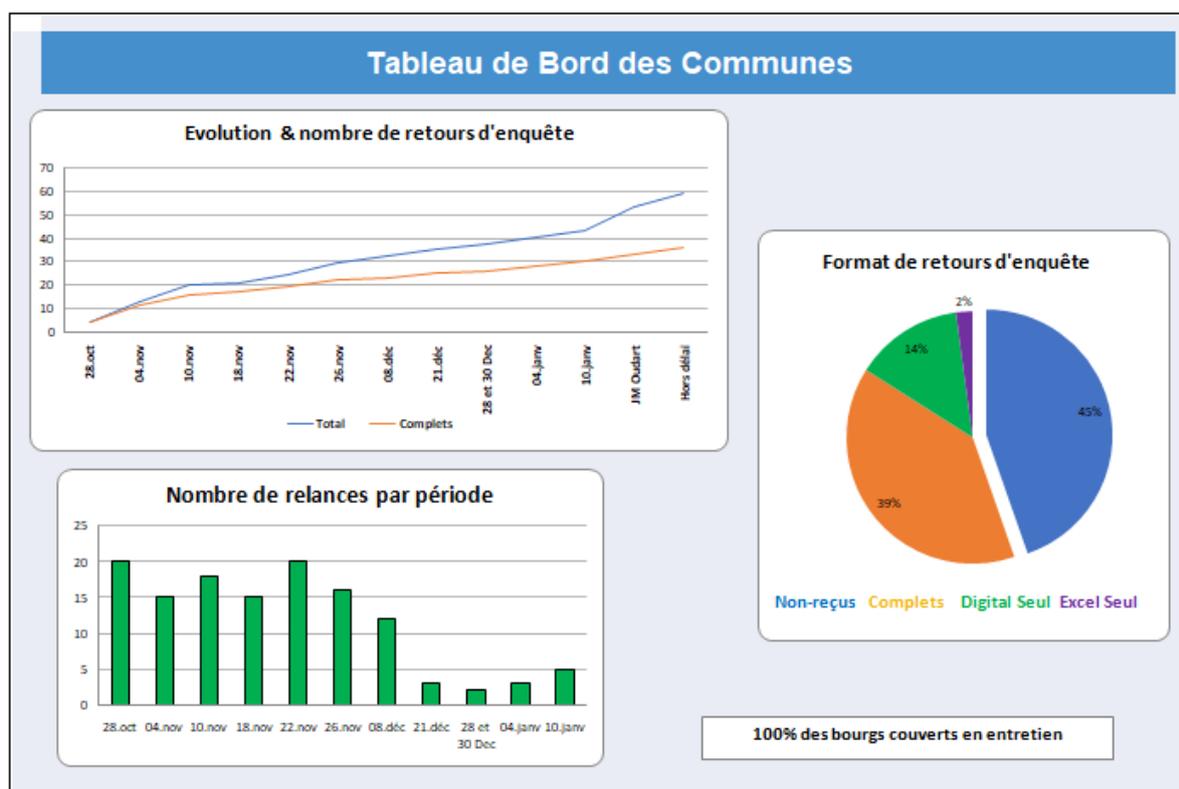


Figure 22 - Tableau de suivi récapitulatif des retours de questionnaires des Communes

¹⁵Les fichiers complémentaires ont permis de réaliser le diagnostic foncier, mais également de lister les exploitants agricoles en activité connus par commune.

¹⁶Annexe 05 : Base de données retour des questionnaires Communes et suivi (fichier Excel fourni à part)

¹⁷Annexe 02 : Restitutions des entretiens avec les bourgs

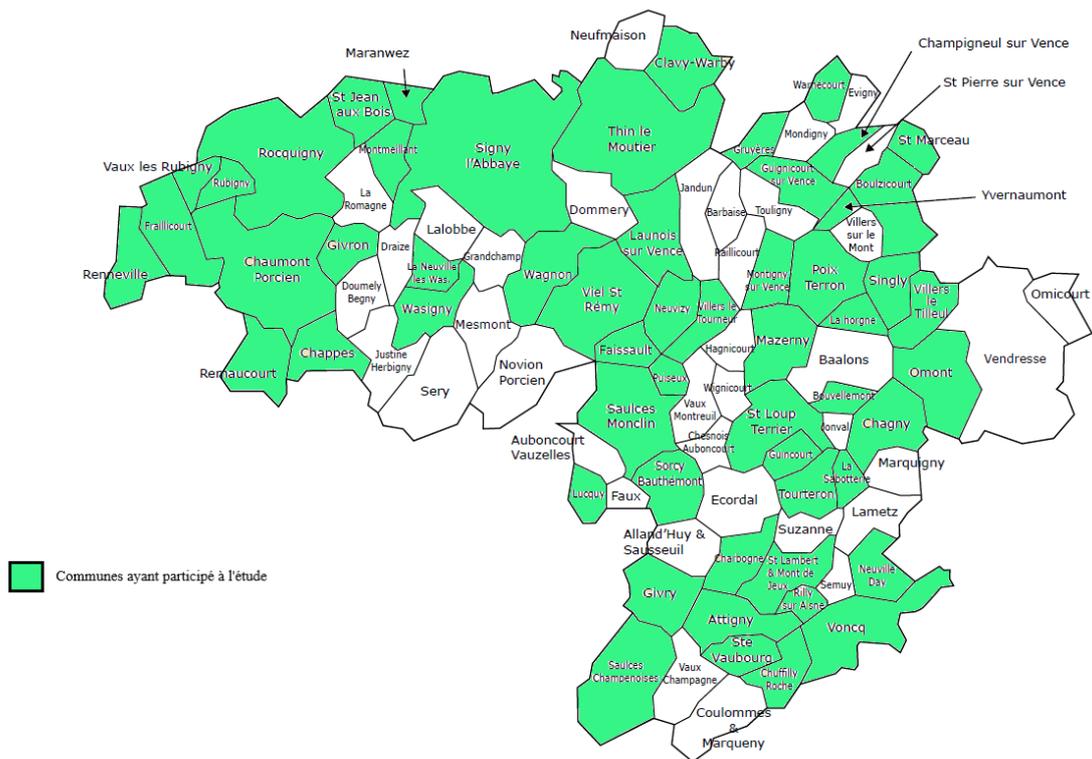


Figure 23 - Cartographie des communes répertoriées selon leur type de réponse au questionnaire

Diagnostic des Communes

L'analyse des résultats au questionnaire et de nos différents entretiens font ressortir les **points majeurs suivants** :

Les circuits de commercialisation et les types de distribution

41 communes (76%) citent la présence d'au moins un circuit de commercialisation dans un **périmètre de moins de 10km**. Cela concerne **principalement les marchés locaux et la vente à la ferme**.

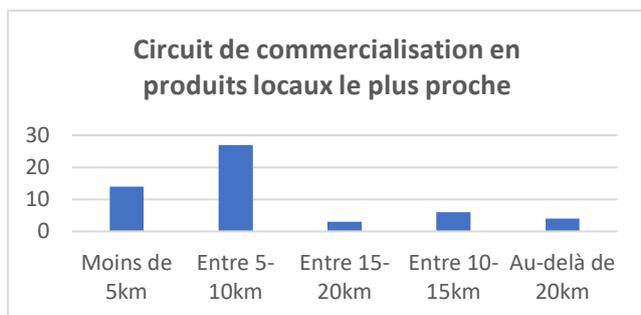


Figure 25 - Distance des circuits de commercialisation en produits locaux pour les communes, Source questionnaire communes

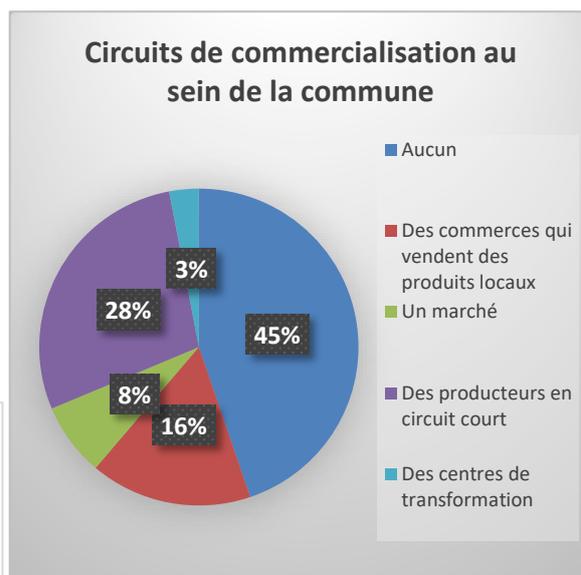


Figure 24 - Type de circuits de commercialisation en produits locaux pour les communes, Source questionnaire communes

Vient ensuite la vente directe par les producteurs (28%) en circuits courts et par les commerces de proximité. L'information la plus notable est que 25 communes sur 51 ayant répondu **affirment ne pas avoir de points de distribution** au sein de leur périmètre, soit **49%**. À cela, si on ajoute ceux qui ne savent pas (2) et les non-réponses (3), nous atteignons les **59%**.¹⁸

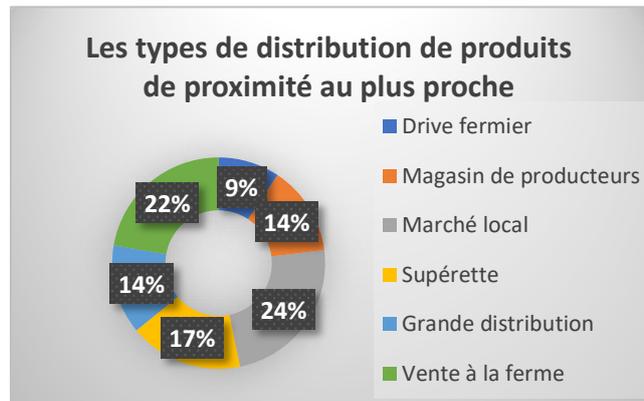


Figure 26 – types de distribution de produits locaux au plus proche des communes, Source questionnaire communes

Nous pouvons donner **deux interprétations**, attachées aux entretiens complémentaires du questionnaire :

- **l'offre est disponible, mais hors secteur des Crêtes**, à proximité immédiate de grandes agglomérations comme Charleville-Mézières. Exemple : la commune de Gruyères qui cite par ailleurs 7 types de lieux de distributions.

- **la demande n'est pas suffisante**, car la densité de population est faible et ne nécessite pas un lieu de commercialisation de type magasin. Exemple : les communes du secteur de Tourteron.

Les événements et manifestations locales :

La plupart des lieux de manifestation concernent les places du village, les salles polyvalentes et les halles. Nous remarquons que **nombreuses sont celles qui ne peuvent organiser par manque de lieux de rassemblement et de bénévoles**. Durant ces manifestations, 26 communes, dont 5 occasionnellement, **utilisent des produits locaux et quasi exclusivement pour les boissons locales** (jus de pommes, cidre, bière). Les autres communes **n'utilisent pas de produits locaux**, leur justification majoritaire est le manque et la méconnaissance des produits à disposition.

L'opinion des communes sur les circuits courts alimentaires

Il y a de nombreux avantages cités par les communes sur la vente en circuits courts, mais nous pouvons mettre en avant un Top 3 qui regroupe près de 50% des réponses totales :

1. La **qualité des produits** (17%) ;
2. **Favoriser le territoire** (16%) ;
3. **Une alimentation saine** (14%).

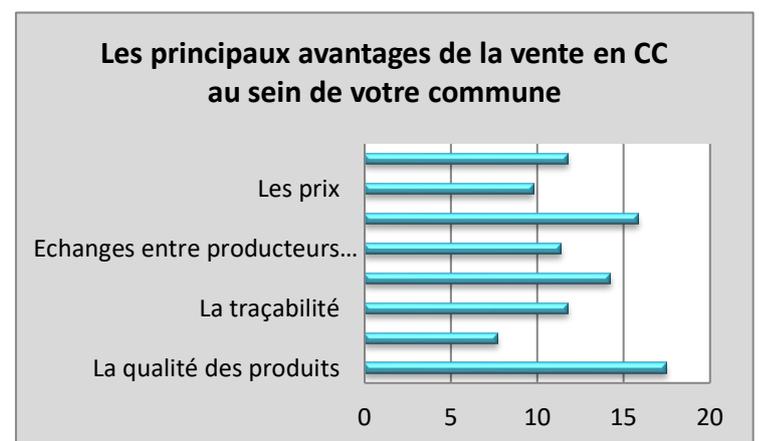


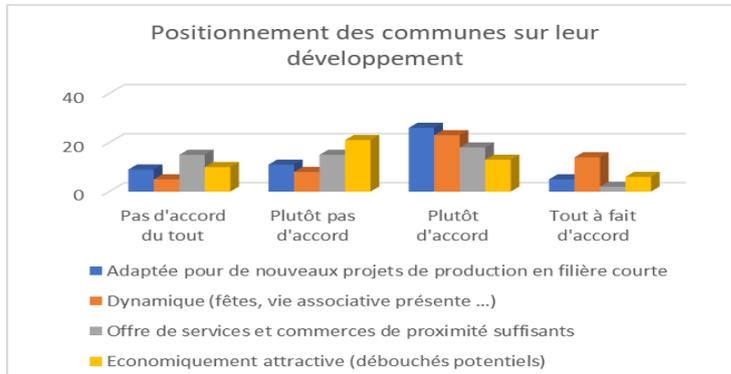
Figure 27 - Avantages des CC pour les communes, source questionnaire communes

Deux critères conjoints sont largement mis en avant : **le terroir et la santé alimentaire**.

¹⁸ Voir la carte en section LOT1/Partie A, état des lieux des exploitants en circuits courts, type de circuits de commercialisation de proximité et leurs localisations

Les freins à la vente en circuits courts au sein des communes se regroupent majoritairement en 3 raisons : 1. **Le prix** (20%) ; 2. **Une offre insuffisante** (17%) ; 3. **La méconnaissance de l'offre des produits** (16%). Deux critères conjoints sont mis en avant : **le coût associé à un manque ou une méconnaissance** de l'offre locale.

Positionnement des communes sur leur développement



Majoritairement, les communes se voient comme étant **dynamiques** (74% tout à fait et plutôt d'accord, soit 37 sur 50 ayant répondu¹⁹). Ainsi, elles considèrent avoir la **motivation et les moyens pour accueillir de nouveaux projets de production en filière courte** (61%).

Figure 28 - Frein des CC pour les communes, source questionnaire communes

Néanmoins, un **frein majoritaire** bloque la volonté de développement : **l'attractivité économique** (pas de nouveaux débouchés et employabilité). En effet, **62% des communes citent qu'elles ne sont pas du tout ou plutôt pas d'accord** sur leur attractivité économique. Nous pouvons associer cette donnée avec le fait que presque **60% des communes estiment ne pas avoir suffisamment d'offre de services et de commerces de proximité**²⁰ (sur 50 communes ayant répondu, 30 sont « Plutôt pas d'accord » et « pas d'accord du tout »).

Alors que certaines communes de petites dimensions pourraient mutualiser leurs ressources et créer des pôles d'attractivité, on constate que **85% d'entre elles n'échangent pas sur leurs projets et événements**, notamment attachés au circuit court et de proximité²¹.

Le diagnostic foncier

Sur base des retours obtenus des surfaces communales foncières, nous avons produit un **tableau récapitulatif**²². Ajoutons que 20 communes sur les 54 répondantes, soit **37%, citent qu'elles n'ont pas de terrains communaux disponibles**.

On évalue cela par une **méconnaissance de leur cadastre et une incompréhension de la demande**, car les réactions sur ces questions foncières étaient souvent lacunaires. En effet, certains terrains sont loués ou d'autres ne sont pas exploitables et elles en déduisent que les détails à fournir sur le foncier n'ont pas d'importance. De même, nous avons constaté une **méconnaissance de la typologie de terrain** de la part de certaines d'entre elles qui estiment ne pas avoir le bon type de sol pour accueillir du maraîchage, alors que cela serait possible. Ceci implique le besoin d'un travail de terrain plus fin avec une prise de contact direct avec les mairies et une analyse commune du PLU – *d'où l'importance du PLUi, en cours*.²³

¹⁹Pensez-vous que votre commune est : [Dynamique (fêtes, vie associative présente ...)] ? Source questionnaire communes.

²⁰Pensez-vous que votre commune possède une offre de services et commerces de proximité suffisants ? Source questionnaire communes.

²¹Avez-vous connaissance de projets de circuits courts menés par votre commune ou communes voisines ? Source questionnaire communes.

²² Annexe 03 : Base de données des terrains communaux fournis (fichier Excel fourni à part)

²³ La démonstration à Boulzicourt avec de nombreux terrains détectés lors de l'entretien et Attigny qui détecte des terrains sur son cadastre, mais ne nous a pas envoyé les détails.

Surface totale foncière communale exploitable disponible

Commune	labourable		Prairie		verger	
	immédiate	sous bail	immédiate	sous bail	immédiate	sous bail
CHAUMONT PORCIEN *			5,5612			
RENNEVILLE *		27,556				
LAUNOIS SUR VENCE *			5,779		1,328	
THIN LE MOUTIER *	1,2712		8,5175			
FAISSAULT *		3,8211				
SAULCES MONCLIN *			5,3323			
LUCQUY*	1,22					
GUIGNICOURT SUR VENCE *	Terrain > 500m2 derrière l'école maternelle					
POIX-TERRON *		17,3912	4,8903	19,6205		
SINGLY *			0,015			
SABOTTERIE *		1		40		
RUBIGNY **						
SIGNY L'ABBAYE **	Commune interviewée dont on sait qu'il existe des possibilités foncières et/ou immobilières					
VILLERS LE TOURNEUR **	Terrain libre près de la salle des fêtes - non constructible					
PUISEUX **						
BOULZICOURT **	La commune dispose de 50 ha environ, dont 6ha en zone humide					
CHARBOGNE **						
ATTIGNY **	Commune interviewée dont on sait qu'il existe des possibilités foncières et/ou immobilières					
VAUX-LES-RUBIGNY ***		0,402				
WAGNON ***		0,214		3,1		
YVERNAUMONT ***			0,4305			
GUINCOURT ***			0,3726			
Total	6,3123	46,5632	30,8984	62,7205	1,328	0

* Commune sélectionnée

** Commune sélectionnée répondant ne pas avoir de terrains communaux disponibles ou pas de détails

*** Commune non-sélectionnée, car de mauvais indicateurs ou absence de réponses au questionnaire

Tableau 10 - Récapitulatif des terrains communaux fournis selon leur type de sol et disponibilité

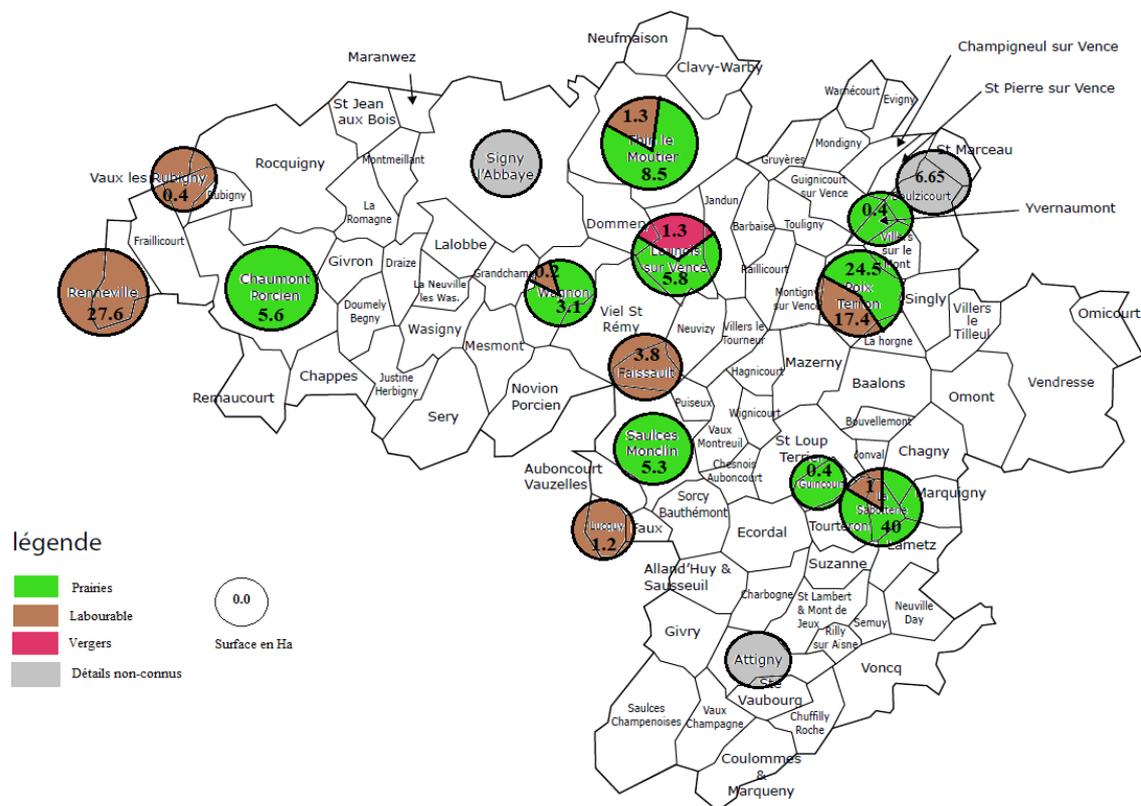


Figure 29 - Total des surfaces foncières (disponible immédiatement ou sous bail) par type de terrain pour les communes ayant fourni les données, EcoTransFaire

Sélection des communes porteuses

Dans le cadre de cette étude, il est demandé **de mettre en avant entre 15 et 20 communes du territoire** avec lesquelles la CCCP pourrait porter des projets. Pour cela, nous avons effectué une **présélection** basée sur les indicateurs suivants :

1. Les retours au questionnaire et aux entretiens :
 - a. Réponse affirmative à la question « Pensez-vous que votre commune est adaptée pour de nouveaux projets de production en filière courte ? »
 - b. Réponse affirmative à la question « Pensez-vous que votre commune est dynamique ? »
2. Puis un tri sur la base de critères sociologiques qualitatifs subjectifs tels que « Comment qualifieriez-vous votre commune en 1 mot » et les communes n'ayant pas répondu qui n'ont, par défaut, pas pu être intégrées.

=>Cela a permis de mettre en avant **28 communes**.

L'étape de sélection finale est basée sur de nouveaux indicateurs :

3. Des données quantitatives :
 - a. Les retours de terrains communaux ;
 - b. Certaines réponses au questionnaire ou aux entretiens (ex: « Pouvez-vous indiquer le circuit de commercialisation en produits locaux le plus proche en

dehors de votre commune ? Lors des événements organisés dans votre commune, savez-vous si des produits locaux sont proposés ? ») ;

- c. La reconnaissance du terrain, de l'environnement et de l'écosystème lors de nos déplacements.

4. Mais également qualitatives :

- a. Interviews et entretiens téléphoniques.
 b. Certaines réponses au questionnaire ou aux entretiens (ex : « Comment qualifieriez-vous votre commune en 1 mot ? Quelles sont, selon vous, les ressources (opportunités) disponibles pour développer les circuits courts au sein de votre commune ? »)

Résultats obtenus

Identification de Producteurs susceptibles de passer en CC

Un peu plus d'un quart des communes (28%) ont identifié des producteurs intéressés à développer leur(s) activité(s) vers les circuits courts et de proximité. Il s'agit de :

<i>Givron</i>	<i>Renneville</i>	<i>Remaucourt</i>	
<i>Maranwez</i>	<i>Launois-sur-Vence</i>	<i>Signy l'Abbaye</i>	<i>Lalobbe</i>
<i>Puiseux</i>			
<i>Villers-le-Tilleul</i>	<i>Champigneul sur Vence</i>		
<i>Poix-Terron</i>	<i>Montigny sur Vence</i>		
<i>La Sabotterie</i>	<i>Guincourt</i>		
<i>Charbogne</i>			

Tableau 11 - liste des communes ayant identifié des exploitants intéressés à se développer en CC

Liste de communes sélectionnées

Ci-dessous, la liste des **17 communes sélectionnées** selon la méthodologie citée précédemment (incluant les réponses qualitatives et quantitatives au questionnaire, les entretiens et le diagnostic foncier).

1. CHAUMONT-PORCIEN	2. SIGNY L'ABBAYE	3. NOVION-PORCIEN	4. FLIZE MEZIERES CENTRE OUEST	5. OMONT	6. TOURTERON	7. ATTIGNY
Chaumont-Porcien *	Signy l'Abbaye *	Saulces Monclin *	Boulzicourt *	Poix Terron *	La Sabotterie	Attigny *
Rubigny	Launois sur Vence	Puiseux	Guignicourt sur Vence	Singly	Saint Loup Terrier	Saulces-Champenoises
Remaucourt	Villers le Tourneur	Faissault	Champigneul sur Vence	Montigny sur Vence		Charbogne
Renneville	Maranwez	La Neuville-les Wasigny				Voncq
Fraillicourt	Thin le Moutier	Lucquy				
		Viel Saint-Remy				

Sélection finale

* Bourgs

Tableau 12 - Liste complète des communes par secteur et mise en valeur des communes porteuses sélectionnées

Fiche Technique Commune - Attigny

<i>Secteur</i>	<i>Nombre d'habitants</i>	<i>Sources d'information</i>
Attigny	1 127	Questionnaire - recherche internet- entretien

I. Attractivité :

	Baisse de la population depuis 2006.
	Une connexion aux réseaux : la départementale D987 traverse la commune et permet une connexion rapide vers Charleville-Mézières. Toutefois, Attigny se rattache aux deux bassins de vie de Rethel et Vouziers. Cependant, il n'y a aucun moyen de transport en commun permettant de rejoindre ces deux villes.
	La commune d'Attigny dispose de commerces locaux dont un restaurant et une station-service.
	On y trouve le collège Eva Thomé qui accueille 300 élèves.
	La commune a un fort potentiel touristique avec la route Charlemagne, le circuit Verlaine et Rimbaud, le train touristique Sud Ardenne, canal de l'Aisne.

<i>Projet</i>	<i>Descriptif</i>
Ardennes 08	Mise en place d'un atelier de transformation/conserverie géré par une entreprise d'insertion.
Légumerie	Mise en place d'une légumerie par le conseil départemental afin d'assurer l'approvisionnement local des collègues.

II. Débouché(s) potentiel(s) :

	<i>Descriptif</i>	<i>Composition</i>
<i>Terroir</i>	Les terrains disponibles de la commune sont surtout des terrains limoneux le long de l'Aisne, mais ils sont inondables ce qui réduit leur utilisation pour le maraîchage.	La commune dispose de terrains, mais elle ne nous a pas transmis le nombre d'hectares disponibles.
<i>Engagement de la commune</i>	La commune d'Attigny a un projet de magasin de produits locaux dans la maison de l'éclusier. Le village a pour ambition de développer l'activité touristique grâce à la route Charlemagne et le canal de L'Aisne. Enfin, Attigny dispose d'un marché local hebdomadaire le mercredi après-midi, où on recense 12 participants (producteurs et commerçants). Le marché de Vouziers est plus attractif, mais il n'est pas sur la même communauté de communes. Attigny bénéficie du soutien du dispositif "petite ville de demain"	

Tableau 13 – Exemple de tableaux - fiches techniques Communes

Fiche Technique Commune - Boulzicourt

<i>Secteur</i>	<i>Nombre d'habitants</i>	<i>Sources d'information</i>
Flize Mézières Centre Ouest	966	Questionnaire - recherche internet- entretien

I. Attractivité :

	Une croissance constante de la population.
	Une connexion aux réseaux : un accès direct à l'autoroute A34.
	On recense au sein de la commune une école avec une cantine approvisionnée par un prestataire local.
	Au niveau commercial, la commune possède une épicerie et une boulangerie locale. D'ailleurs, l'épicerie est ouverte à la vente de produits locaux. La commune fait partie de la zone d'attraction de Charleville-Mézière
	Le village est doté de deux zones artisanales avec des petites entreprises locales.

<i>Projet</i>	<i>Descriptif</i>
Maraîchage	Le village de Boulzicourt a la possibilité d'installer 2 maraîchers sur 2 à 3 ha.
Parc de sensibilisation	Le village de Boulzicourt veut installer un jardin de sensibilisation scolaire près de l'école.

II. Débouché(s) potentiel(s) :

	<i>Descriptif</i>
<i>Terroir</i>	La commune de Boulzicourt bénéficie de terrains limoneux en bord de rivière et d'argilo-calcaire caillouteux en coteaux qui peuvent être mis à disposition. Elle recense aussi la présence de vergers et d'eau en abondance et de qualité. Les types de production envisageable sur la commune peuvent être le maraîchage et la production de fruits (récolte dans les anciens vergers) Il faut noter qu'il y a un potentiel important par rapport à la position de la commune et le développement local (Cf. fiche action).
<i>Engagement de la commune</i>	Même si la commune n'a pas de moyens d'ingénierie, elle est volontaire dans la démarche d'installer des maraîchers, mais demande à être aidée. La commune dispose de ses propres moyens de communication qui peuvent aider également au lancement d'une activité locale. En revanche, elle ne dispose pas d'un marché local, mais d'une épicerie disposée à vendre des produits locaux.

Fiche Technique Commune - Charbogne

<i>Secteur</i> Attigny	<i>Nombre d'habitants</i> 225	<i>Sources d'information</i> Questionnaire - recherche internet- entretien
----------------------------------	----------------------------------	---

I. Attractivité :

	Une croissance constante de la population.
	Une connexion aux réseaux : la commune de Charbogne est traversée par la route départementale D987, qui relie Châlons à Charleville.
	Lors de nos déplacements, nous avons pu noter plusieurs distributeurs automatiques de produits locaux (fruits, charcuterie et miel). L'idée pourrait être de les regrouper sur un même lieu de vente, afin de proposer d'autres produits et de mutualiser les machines.
	Charbogne dispose d'une école élémentaire au 35 Grande Rue.
	Les produits locaux sont vendus dans un petit périmètre de 5 km autour de la commune, dans des distributeurs automatiques (miel, légumes, fruits...) et dans des commerces locaux comme dans les magasins de producteurs "Au Paradis Des Vergers" ou encore "L'Abeille de Romain".
	Trois zones d'activités avec des entreprises du BTP, transporteurs, garagistes...
	La commune dispose d'une offre d'hébergements touristique au Château de Charbogne.

<i>Projet</i>	<i>Descriptif</i>
Développement des circuits alimentaires de proximité.	Pour la commune de Charbogne, il existe plusieurs freins au développement des circuits courts alimentaires : le manque de diversification des produits dans le périmètre, le manque d'outils (ex : transformation), le manque de moyens humains et la logistique.

II. Débouché(s) potentiel(s) :

<i>Terroir</i>	<i>Descriptif</i>
	La commune déclare disposer de terrains communaux libres, mais ne fournit pas de détails sur la superficie ou sur le type de sol.
<i>Engagement de la commune</i>	<p>La mairie de Charbogne a conscience que les circuits courts permettent de favoriser le territoire et les échanges entre producteurs et consommateurs où s'ajoute une préoccupation environnementale.</p> <p>La commune est prête à accueillir tout type de projet de filière et de maraîchage qui puisse soutenir le développement de circuits courts, mais estime ne pas être assez attractive économiquement.</p> <p>Le maire de Charbogne qualifie sa commune comme « Accueillante » et plaisante à visiter à pied. Plusieurs événements variés sont proposés : la fête patronale, les cérémonies au monument aux morts, le 14 juillet, le 8 mai, les brocantes, les cafés-concerts, le cyclocross, le bike and run ou encore le lundi de Pâques. Lors de ces événements, des produits locaux sont généralement mis en vente dans la mesure du possible.</p>

Fiche Technique Commune - Chaumont-Porcien

<i>Secteur</i>	<i>Nombre d'habitants</i>	<i>Sources d'information</i>
Signy-l'Abbaye	492	Questionnaire - recherche internet - entretien

I. Attractivité :

	Une connexion aux réseaux : Chaumont-Porcien est desservie par la route départementale D946
	- Une boulangerie. - Un restaurant qui se fournit partiellement en produits locaux. Chaumont-Porcien se situe entre la Zone d'attraction de Rethel
	Un service d'hébergements de vacances (Logis Logny).

<i>Projet</i>	<i>Descriptif</i>
Développement des circuits alimentaires de proximité	La méconnaissance de l'offre en produits locaux et leur insuffisance représentent les freins majeurs au développement des circuits courts alimentaires à Chaumont-Porcien.
Commerces	La maire estime qu'il n'y a pas assez de commerces de proximité.

II. Débouché(s) potentiel(s) :

<i>Terroir</i>	<i>Descriptif</i>
	La commune dispose de 5.5 ha de prairie, mais nous n'avons pas connaissance de la disponibilité immédiate, ainsi que du type de sol.
<i>Engagement de la commune</i>	Le maire de Chaumont-Porcien qualifie sa commune de « méconnue », mais affirme que le village a un fort potentiel de développement économique avec le maraîchage. Enfin, la commune semble être prête à accueillir tout type de projets de filière courte.

Fiche Technique Commune - Faissault

<i>Secteur</i>	<i>Nombre d'habitants</i>	<i>Sources d'information</i>
Novion-Porcien	864	Questionnaire - recherche internet- entretien

I. Attractivité :

	Une connexion aux réseaux : la commune de Faissault dispose d'un accès à l'autoroute A34.
	Un groupe scolaire avec 200 enfants et une cantine en délégation de service public.
	Faissault fait partie des zones de chalandise de Rethel et Charleville-Mézières. On y trouve une boucherie.

<i>Projet</i>	<i>Descriptif</i>
Développement des circuits alimentaires de proximités	Mis à part le manque de commerces de proximité, la commune de Faissault dénombre plusieurs freins au développement des circuits courts de distribution. En effet, la méconnaissance de l'offre des produits locaux et le manque de matériels empêchent les exploitants de la commune à développer leurs activités en circuits courts alimentaires.

II.

III. Débouché(s) potentiel(s) :

<i>Terroir</i>	<i>Descriptif</i>	<i>Composition</i>
<i>Terroir</i>	Le type de sol du terroir de la commune peut répondre à différents types de production comme le maraîchage, la production de céréales ou l'élevage.	La commune dispose de 3.8 ha de terrains labourables sous bail locatif, mais le type de sol n'est pas renseigné.
<i>Engagement de la commune</i>	<p>La commune de Faissault a saisi l'importance du développement des circuits alimentaires courts du fait des avantages qu'ils génèrent. De plus, pour la mairie, les questions d'environnement et de transition écologique s'ajoutent à ses préoccupations.</p> <p>Les circuits courts alimentaires pourraient permettre à la commune de favoriser son territoire et les échanges entre producteurs et/ou consommateurs.</p> <p>Le maire qualifie sa ville de « Attractive », dynamique démographiquement et économiquement du fait de la proximité d'un échangeur autoroutier. La commune de Faissault semble prête à accueillir tout type de projets de filière courte, mais déplore un manque d'attractivité économique.</p> <p>Faissault a récemment développé une structure pour l'accueil : sa salle polyvalente.</p> <p>L'association du village organise un événement chaque mois, mais ne propose pas de produits locaux.</p>	

Fiche Technique Commune - Guignicourt-sur-Vence

<i>Secteur</i>	<i>Nombre d'habitants</i>	<i>Sources d'information</i>
Novion-sur-Meuse	864	Questionnaire - recherche internet - entretien

I. Attractivité :

	Une connexion aux réseaux : la commune a un accès direct à l'autoroute A34.
	Guignicourt-sur-Vence fait partie de la zone d'attraction de Charleville-Mézières. Cependant, la commune estime ne pas disposer d'assez de services et de commerces de proximité.
	Une offre d'hébergements touristique ("Chez Mémé", location d'appartements de vacances).

<i>Projet</i>	<i>Descriptif</i>
Développement des circuits alimentaires de proximité	Guignicourt-sur-venge dénombre plusieurs freins au développement des circuits alimentaires courts : <ul style="list-style-type: none"> - La méconnaissance de l'offre de ces produits ; - Le manque de diversification des produits dans un périmètre ; - La logistique.
Marché	La commune souhaite voir un marché s'organiser sous la halle, avec un calendrier déterminé comme une fois par mois.

II. Débouché(s) potentiel(s) :

	<i>Descriptif</i>	<i>Composition</i>
<i>Terroir</i>	Le type de sol du terroir de la commune de Guignicourt-sur-Vence peut répondre à différents types de production comme le maraîchage, la production de céréales, ou encore l'élevage.	La commune recense 500 m ² de terrains disponibles derrière l'école maternelle.
<i>Engagement de la commune</i>	<p>La Mairie déplore une méconnaissance des producteurs locaux travaillant en circuit court du fait de l'absence de publicités et d'informations de la part des producteurs, comme des flyers à déposer en Mairie.</p> <p>On ressent néanmoins une volonté, de la part de la commune, de s'engager dans les circuits courts et soutenir les producteurs locaux pour répondre également à un besoin en termes de commercialisation.</p> <p>La maire de Guignicourt-sur-Vence qualifie sa commune de « accueillante ».</p>	

Fiche Technique Commune - La Sabotterie

<i>Secteur</i>	<i>Nombre d'habitants</i>	<i>Sources d'information</i>
Tourteron	120	Questionnaire - recherche internet- entretien

I. Attractivité :

	Une connexion aux réseaux : à proximité de la départementale D987.
	La maire de la Sabotterie estime ne pas avoir suffisamment de services et de commerces de proximité. La commune est dans la zone d'attraction de Rethel et Vouziers.
	La Sabotterie dispose de chambres d'hôtes ("Aux trois petites notes").

<i>Projet</i>	<i>Descriptif</i>
Développement des circuits alimentaires de proximité	La méconnaissance de l'offre des produits et la logistique représentent les principaux freins au développement des circuits alimentaires courts à la Sabotterie.

II. Débouché(s) potentiel(s) :

	<i>Descriptif</i>	<i>Composition</i>
<i>Terroir</i>	La Sabotterie a un type de sol du terroir qui peut répondre à différents types de production comme le maraîchage, la production de céréales ou bien l'élevage.	Les terrains communaux de la Sabotterie se composent de : - 1 ha labourable sous bail locatif de sol argileux. - 40 ha de prairie sous bail locatif de sol argileux.
<i>Engagement de la commune</i>	La maire de la Sabotterie qualifie sa commune comme " accueillante". La Sabotterie a conscience que les circuits courts permettent de favoriser le territoire et les échanges entre producteurs et consommateurs. On dénombre quelques événements sur la place du village comme des fêtes, pétanque, brocante sans pour autant trouver la vente de produits locaux.	

Fiche Technique Commune - Launois-sur-Vence

<i>Secteur</i>	<i>Nombre d'habitants</i>	<i>Sources d'information</i>
Signy-l'Abbaye	700	Questionnaire - recherche internet

I. Attractivité :

	Une connexion aux réseaux : la commune de Launois-sur-Vence est proche de l'autoroute A34.
	Launois-sur-Vence est à proximité des centres commerciaux de la ville de Charleville-Mézières On y trouve des restaurants et commerces.
	Une offre d'hébergements touristique. (gites-hôtels)

<i>Projet</i>	<i>Descriptif</i>
Développement des circuits alimentaires de proximités	L'insuffisance de l'offre et le manque de diversification des produits dans un périmètre représentent les principaux freins au développement des circuits alimentaires courts à Launois-sur-Vence.
Communication des produits locaux	La commune a pour intérêt de rendre plus visibles ses produits locaux via des marchés ou sur internet.

II. Débouché(s) potentiel(s) :

	<i>Descriptif</i>	<i>Composition</i>
<i>Terroir</i>	Le type de sol du terroir de la commune peut répondre à différents types de production comme le maraîchage, la production de céréales, ou encore l'élevage.	Les terrains communaux de Launois-sur-Vence se composent de : <ul style="list-style-type: none"> - 1,328ha de vergers libres de sols limoneux - 5,7 ha de prairie disponible composés de sols limoneux.
<i>Engagement de la commune</i>	<p>La commune de Launois-sur-Vence semble prête à accueillir tout type de projets de filière courte et de maraîchage qui puisse soutenir le développement de circuits courts alimentaires, mais également l'économie locale via des projets touristiques, par exemple.</p> <p>Le village a conscience que les circuits courts permettent de favoriser le territoire et les échanges entre producteurs et consommateurs.</p> <p>Le maire qualifie sa commune de « touristique ».</p> <p>À Launois-sur-Vence, on dénombre quelques manifestations locales comme des commémorations patriotiques, des fêtes locales, un marché mensuel, ou encore des matchs de football, mais on ne semble pas avoir connaissance si des produits locaux y sont proposés.</p>	

Fiche Technique Commune - Lucquy

<i>Secteur</i>	<i>Nombre d'habitants</i>	<i>Sources d'information</i>
Novion-Portien	606	Questionnaire - recherche internet

I. Attractivité :

	Une connexion aux réseaux : La commune est proche de la A 34 sans y avoir un accès direct. La commune dispose d'une gare TER
	- Le village compte une école primaire et maternelle - on y trouve également une Maison Familiale et Rurale : centre de formation dont l'une porte sur le commerce et la vente
	La commune ne dispose pas de commerce et dépend de la zone d'attractivité de Rethel.
	Une zone artisanale.
	Une offre d'hébergements touristique.

<i>Projet</i>	<i>Descriptif</i>
Développement des circuits alimentaires de proximité.	Le plus gros frein au développement des circuits courts alimentaires pour Lucquy, c'est l'insuffisance de l'offre. En effet, la commune n'identifie pas, pour l'instant, des exploitants intéressés au développement de circuits courts.

II. Débouché(s) potentiel(s) :

	<i>Descriptif</i>	<i>Composition</i>
<i>Terroir</i>	Le sol du terroir de Lucquy peut répondre à différents types de production comme le maraîchage, la production de céréales, ou l'élevage.	La commune dispose de 1,2 ha de terres labourables disponibles immédiatement.
<i>Engagement de la commune</i>	La mairie de Lucquy estime être prête à accueillir de nouveaux projets de production en filière courte. Le maire qualifie sa commune comme « attrayante », et ressent un dynamisme et une volonté de porter et de soutenir cet élan au niveau de ses citoyens et économiquement. Lucquy organise de nombreux événements comme des cérémonies nationales, des fêtes patronales, des vœux du maire, des brocantes, des manifestations sportives et culturelles ou encore des marchés de Noël dans lesquels on peut y trouver des ventes de produits locaux.	

Fiche Technique Commune - Poix-Terron

<i>Secteur</i>	<i>Nombre d'habitants</i>	<i>Sources d'information</i>
Omont - Siège de l'intercommunalité et de l'ensemble des services publics	864	Questionnaire - recherche internet- entretien

I. Attractivité :

	Une croissance constante de la population.
	Une connexion aux réseaux : la ligne Reims Charleville-Mézières et un accès direct à l'autoroute A34.
	Un projet en réflexion d'un Tiers-Lieu (1001 gares) qui pourrait être support d'activités liées aux circuits de proximité.
	- Un groupe scolaire avec 200 enfants et une cantine en délégation de service public. - Un centre de formation pour des apprentis du bâtiment.
	- Un ensemble de commerces (coiffeur, épicerie...) qui répondent aux besoins essentiels de la population. - Un restaurant routier qui se fournit en produits locaux. - Essai d'un petit marché local.
	Trois zones d'activité avec entreprises du BTP, transporteurs, garagistes...
	Une offre touristique avec des gîtes
<i>Projet</i>	<i>Descriptif</i>
Tiers-lieu	Projet 1001 gares
PAT (<i>lien avec intercommunalité</i>)	Réflexion autour des circuits de proximité
Épicerie	Ne fonctionne pas et elle vient de fermer. Néanmoins, il y a eu 3 demandes de gérance dont 2 semblaient pertinentes.

II. Débouché(s) potentiel(s) :

	<i>Descriptif</i>	<i>Composition</i>
<i>Terroir</i>	La commune dispose d'un ensemble de terrains argilo-calcaires ou limoneux. Les terres limoneuses sont les plus aptes au maraîchage. Il faut vérifier le risque inondable de ces terres. <i>C'est un point d'attention à bien prendre en compte dans ces périodes de changement climatique.</i>	Les terrains communaux de Poix-Terron se composent de : 17,39 ha terres labourables sous bail locatif (sol pierreux) 19,62 ha de prairie sous bail locatif (sols argileux et limoneux) 4,89 ha de prairie en mise à disposition annuelle (sols pierreux et argileux)
<i>Engagement de la commune</i>	Le maire est fortement investi dans le développement local de sa commune et est très dynamique. La commune a une réelle volonté de s'engager dans les circuits courts.	- Mise en place d'un petit marché plein vent ; - La thématique de travail du futur tiers-lieu ; - Une approche transversale sur l'ensemble de ses projets avec la mise en place de réunions de travail régulières entre les différents chargé(e)s de mission, etc.

Fiche Technique Commune - Puiseux

<i>Secteur</i>	<i>Nombre d'habitants</i>	<i>Sources d'information</i>
Novion-Porcien	116	Questionnaire - recherche internet

I. Attractivité :

	Une connexion aux réseaux : la commune est proche de l'autoroute A34, mais sans connexion directe
	Il n'y a pas de commerce à Puiseux. La commune fait partie de l'air d'attraction de Rethel.
	Une d'une offre d'hébergements touristiques proche de l'axe routier Reims-Charleville

<i>Projet</i>	<i>Descriptif</i>
Développement des circuits alimentaires de proximité.	Le manque de moyens humains et le manque de disponibilités sont les principaux freins au développement des circuits de distribution courts.

II. Débouché(s) potentiel(s) :

	<i>Descriptif</i>	<i>Composition</i>
<i>Terroir</i>	Le type de sol du terroir de la commune peut répondre à plusieurs types de production comme le maraîchage, la production de céréales ou encore l'élevage ...	La mairie de Puiseux déclare ne pas disposer de surfaces de terrain disponible.
<i>Engagement de la commune</i>	<p>La commune de Puiseux est convaincue que les circuits courts permettent de favoriser le territoire et les échanges entre producteurs et consommateurs.</p> <p>Le village semble, d'ailleurs, prêt à accueillir tout type de projets de filière, sauf le maraîchage.</p> <p>La maire estime ne pas être attractive sur l'aspect économique, mais elle qualifie le cadre de vie de « paisible ».</p> <p>Peu de manifestations sont organisées à Puiseux, mais des produits locaux y sont proposés à leurs rares organisations.</p>	

Fiche Technique Commune - Renneville

<i>Secteur</i>	<i>Nombre d'habitants</i>	<i>Sources d'information</i>
Chaumont-Porcien	203	Questionnaire - recherche internet

I. Attractivité :

	Le village de Renneville se trouve à proximité de la départementale D946.
	La commune fait partie de la zone d'attractivité de Rethel La vente de produits locaux s'effectue soit directement à la ferme (ainsi que dans un périmètre de 10 à 15 km) ou dans des marchés de producteurs. On y trouve le producteur de la dinde rouge des Ardennes.

<i>Projet</i>	<i>Descriptif</i>
Développement des circuits alimentaires de proximité	Pour Renneville, les freins majeurs au développement de la vente en circuits courts au sein de la commune sont la communication liée à de la méconnaissance d'offres en produits locaux et l'insuffisance de potentiels commerciaux.

II. Débouché(s) potentiel(s) :

	<i>Descriptif</i>	<i>Composition</i>
<i>Terroir</i>	Le type de sol de Renneville est propice au maraîchage, la production céréalière ou encore l'élevage.	La commune dispose 27.5 ha de terres labourables, de type limoneux, sous un bail locatif.
<i>Engagement de la commune</i>	La commune se qualifie comme dynamique et agréable. En effet, Renneville accueille de nombreux événements et rassemblements. D'ailleurs, la salle des fêtes reçoit régulièrement des manifestations culturelles comme des marches gourmandes, le 8 mai, la fête des voisins, le 14 juillet, la fête communale, le 11 novembre ou encore la soirée du beaujolais nouveau. Cependant, les produits locaux n'y sont pas proposés.	

Fiche Technique Commune - Rubigny

<i>Secteur</i>	<i>Nombre d'habitants</i>	<i>Sources d'information</i>
Chaumont-Porcien	67	Questionnaire - recherche internet

I. Attractivité :

	Rubigny est à proximité de la départementale D978.
	Les produits locaux sont commercialisés dans un périmètre de 5 à 10 km, souvent dans des magasins de producteur et dans les marchés locaux comme le marché de Rozoy sur Serre de l'Aisne. La commune fait partie de la zone d'attractivité de Reithel
	La commune dispose d'une offre d'hébergements touristique et semble avoir un bon attrait touristique grâce à ses paysages verdoyants, sa belle architecture de briques en colombage torchis et de la rivière la Malacquoise.

<i>Projet</i>	<i>Descriptif</i>
Développement des circuits alimentaires de proximité	Le manque d'outils comme la transformation, par exemple, et la logistique sont les freins majeurs de Rubigny.
Événements	Rubigny a la volonté de proposer des événements sur la commune ou en collaboration avec les communes voisines dans le but d'y suggérer des produits locaux.

II. Débouché(s) potentiel(s) :

<i>Terroir</i>	<i>Descriptif</i>
<i>Terroir</i>	La commune ne fournit pas de superficie, mais dispose de terrains libres, comprenant des terres et des bois, convenables au maraîchage, la culture céréalière ou bien encore l'élevage.
<i>Engagement de la commune</i>	Hormis une brocante, Rubigny n'organise pas d'événements sur la commune. Toutefois, les produits locaux sont proposés lors de manifestations culturelles sur les communes voisines. La commune de Rubigny apparaît prête à accueillir tout type de projets de filière et surtout de maraîchage pour soutenir le développement de circuits courts. La commune est qualifiée d'agréable selon la mairie.

Fiche Technique Commune - Saulces-Monclin

<i>Secteur</i>	<i>Nombre d'habitants</i>	<i>Sources d'information</i>
Novion-Porcien	824	Questionnaire - recherche internet- entretien

I. Attractivité :

	Saulces-Monclin connaît une croissance constante de sa population (474 habitants en 1982 pour 824 habitants de nos jours). Par rapport à 2013, la commune a vu une augmentation de sa population d'environ 16%.
	Une connexion aux réseaux : un accès direct à l'autoroute A34.
	Le village possède une école maternelle et primaire, située à la rue de la Perrine.
	On dénombre quelques commerces dans le village comme une boulangerie, un café-bar et deux salons de coiffure. De plus, la commune se trouve dans la zone d'attractivité de Rehel.

<i>Projet</i>	<i>Descriptif</i>
Développement des circuits alimentaires de proximité	Les freins de Saulces-Monclin sont d'une part le manque de diversification des produits dans un périmètre, et d'autre part le manque de commerces de proximité.
Commerces & services	Il y a un projet de restaurant sur l'aire de l'A34, ainsi qu'un projet d'un magasin de produits locaux.

II. Débouché(s) potentiel(s) :

	<i>Descriptif</i>	<i>Composition</i>
<i>Terroir</i>	Malheureusement, le type de sol n'est pas indiqué et pour la commune, il n'est pas probable d'accueillir du maraîchage.	Le village de Saulces-Monclin possède des terrains communaux qui peuvent constituer un atout à la production céréalière ou bien encore à l'élevage. Les terrains communaux de Saulce-Monclin ont une superficie totale de 5,3 ha répartis en : <ul style="list-style-type: none"> - 3,95ha en mise à disposition annuelle ; - 1ha libre ; 0,4ha en bail précaire.
<i>Engagement de la commune</i>	Saulce-Monclin est qualifiée comme une commune de "bourg-centre" du fait de sa taille et du nombre d'habitants. La commune propose occasionnellement des manifestations associatives et sportives où souvent les produits locaux y sont proposés.	

Fiche Technique Commune - Signy-l'Abbaye

<i>Secteur</i>	<i>Nombre d'habitants</i>	<i>Sources d'information</i>
Signy-l'Abbaye- Siège de l'intercommunalité et de l'ensemble des services publics	1 364	Questionnaire - recherche internet- entretien

I. Attractivité :

	Une croissance constante de la population.
	Une connexion aux réseaux : la départementale D985
	Dans le village, on dénombre une école maternelle, une école primaire et un collège.
	Un ensemble de commerces (coiffeur, épicerie...) qui répondent aux besoins essentiels de la population. Le commerce est bien représenté avec deux points de vente. Un magasin de producteurs est situé en périphérie de la commune. On y trouve aussi un producteur de farine important, le "moulin de Signy l'Abbaye". D'autres entreprises (de niveau national et régional) en font un pôle d'attraction économique important.

<i>Projet</i>	<i>Descriptif</i>
Développement des circuits alimentaires de proximité	La commune a mis en place une halle au marché et lance un marché de produits locaux (bimensuel).
Micro-brasserie	Un projet de micro-brasserie est à l'étude
Ferme Bio	Une ferme bio est très prochainement à reprendre.

II. Débouché(s) potentiel(s) :

	<i>Descriptif</i>
<i>Terroir</i>	La commune ne nous a pas donné de disponibilité de terrains.
<i>Engagement de la commune</i>	La commune communique beaucoup sur son développement local et sur ces projets (presse locale, site internet, radio...) La commune est labellisée "petite ville de demain".

Fiche Technique Commune - Singly

<i>Secteur</i>	<i>Nombre d'habitants</i>	<i>Sources d'information</i>
Omont	140	Questionnaire - recherche internet

I. Attractivité :

	Une connexion aux réseaux : et proche de l'autoroute A34.
	Singly fait partie de la zone d'attractivité de Charleville-Mézières. Néanmoins, les produits locaux sont vendus/achetés sur un périmètre de 5 à 10 km ; autrement dit, directement à la ferme, dans la restauration collective, au sein de supérettes et sur les marchés locaux. Un traiteur est installé au village, il valorise aussi les produits locaux.

<i>Projet</i>	<i>Descriptif</i>
Développement des circuits alimentaires de proximité	Les principaux freins au développement des circuits alimentaires et de proximité à Singly sont l'insuffisance d'offres et la méconnaissance de l'offre déjà existante.

II. Débouché(s) potentiel(s) :

	<i>Descriptif</i>	<i>Composition</i>
<i>Terroir</i>	La commune dispose d'un ensemble de terrains à sol argileux. Ce type de sol peut être propice au maraîchage, à la récolte de céréales ou bien encore à l'élevage.	La commune met à disposition, sous forme d'un bail locatif, environ 1 ha de prairie à sol argileux.
<i>Engagement de la commune</i>	<p>Bien que la commune de Singly ne sache pas si ses exploitants ont recours à un circuit court de distribution, la vente de produits locaux est tout de même réalisée lors des manifestations associatives et communales.</p> <p>La mairie de Singly se qualifie de « rurale » et elle est entourée d'espaces et de paysages qui permettent la chasse et le jardinage.</p> <p>La commune a conscience que les circuits courts permettent de favoriser le territoire et les échanges entre producteurs et consommateurs.</p> <p>La mairie de Singly n'a pas répondu à plusieurs de nos questions.</p>	

Fiche Technique Commune - Thin-le-Moutier

<i>Secteur</i>	<i>Nombre d'habitants</i>	<i>Sources d'information</i>
Signy-l'Abbaye	689	Questionnaire - recherche internet

I. Attractivité :

	En 2019, la commune comptait 640 habitants, soit une augmentation de la population de 10,54% par rapport à 2013
	Thin-le-Moutier est desservi par la départementale D985
	Il y a un pôle scolaire de 130 élèves
	Le village dispose d'une boucherie (Boucherie Charcuterie Michèle), d'un traiteur, d'une boulangerie (qui accueille aussi le point poste) et d'une auberge (Auberge de Gironval). Les produits locaux sont vendus dans un périmètre entre 5 et 10 km : directement à la ferme, dans différents magasins de producteur ou bien encore dans les marchés locaux. La commune fait partie de la zone d'attractivité de Charleville-Mézières
	Trois zones d'activités avec entreprises du BTP, transporteurs, garagistes...
	Une offre touristique avec des gîtes

<i>Projet</i>	<i>Descriptif</i>
Développement des circuits alimentaires de proximité	Pour la commune, son frein majeur reste la logistique.

II. Débouché(s) potentiel(s) :

<i>Terroir</i>	<i>Descriptif</i>	<i>Composition</i>
	La production agricole de Thin-le-Moutier comprend du maraîchage, de la production céréalière ou bien encore de l'élevage.	La commune dispose de : - 1,2 ha de terres labourables ; - 8,5 ha de prairie.
<i>Engagement de la commune</i>	La commune considère que le développement des circuits courts de distribution est important. Selon la commune, les circuits courts permettent de dynamiser le territoire et de favoriser les échanges locaux entre producteurs et consommateurs ou encore entre producteurs.	

Lors de nos déplacements sur le terrain, nous avons pu observer l'émergence d'un nouveau mode de commercialisation qui tend à se développer rapidement. L'apparition de distributeurs automatiques, que cela soit pour le miel, les légumes, les fruits... semble s'accroître rapidement. On en dénombre 4 à Charbogne. Ce nouveau système est à considérer dans les futures analyses économiques pour l'installation de nouveaux commerces.

Liste des repreneurs

Concernant le nombre de **fermes à transmettre sans repreneur(s)** au sein de la commune, 51 communes déclarent **ne pas en avoir connaissance ou ne pas savoir**. Cela rejoint le nombre de non-réponses des communes à la demande d'adresse des exploitants au sein de leur commune. Ci-dessous, quatre fermes ont été identifiées :

Commune	Nom	Prénom	Coordonnées
POIX-TERRON	M. Tamine	Bernard	06.08.46.04.41
MAZERNY	Nous sommes restés dans l'attente des détails (<i>mail du 20/01/2022, puis relance le 08/02/2022</i>) ; sans retour.		
NEUVIZY	3 exploitations dont nous n'avons pas les détails (<i>conversation téléphonique avec M. le maire le 18 Février</i>)		
GRUYERE	M. Gomez	Yves	/

Tableau 14 - liste des fermes à transmettre sans repreneur(s)

VI. LOT 2 - Diagnostic des circuits longs & mixtes agroalimentaires et plan d'actions liés aux freins et typologies identifiés

A. États des lieux des exploitants en circuits longs et mixtes

Méthodologie spécifique

En supplément du questionnaire envoyé, **nous avons interrogé des producteurs** dans l'objectif de compléter certaines réponses et offrir une meilleure compréhension, visibilité des profils, des freins, etc. Nous avons également pris contact avec d'autres exploitants, afin de couvrir les types de circuits et de filières par secteur en nous assurant que l'échantillonnage soit le plus représentatif possible du territoire des Crêtes. Pour cela, nous avons demandé des contacts déjà répertoriés et nous nous sommes rapprochés des présidents des CUMA et associations locales. Les entretiens se sont déroulés du mois de Décembre 2021 à Mars 2022 et ont été inclus à la base de données générale²⁴.

Lors de la recherche des exploitants en circuits longs (CL), pour compléter les données et répondre au cahier des charges, **nous avons été surpris de constater que les exploitants qui se définissent en CL sont nombreux à être également en partie en CC**, même très partiellement dans leur chiffre d'affaires. C'est pour cela que **nous les avons identifiés comme faisant partie des Circuits Mixtes (CM)**. Ainsi, nous les incluons dans notre analyse (*sur accord de la CCCP – décision prise en COTECH élargi*) et atteignons **55 retours d'exploitants en CL et CM**, qui représentent 82% de nos retours globaux.

Par ailleurs, nous avons rencontré des difficultés à couvrir proportionnellement le territoire. Ceci peut s'expliquer par le fait que certains secteurs sont proches de grandes zones économiques plus attractives que celles internes au territoire et donc que les producteurs se sentent moins concernés par la démarche.

	Circuits Longs et Mixtes	Circuits Courts
1. Chaumont-Porcien	7	0
2. Signy l'Abbaye	9	3
3. Novion-Porcien	14	2
4. Flize Mézières Centre Ouest	7	1
5. Omont	6	2
6. Tourteron	1	4
7. Attigny	11	1
Total	53	13

Tableau 15 - Nombre de retours d'exploitants par secteur et types circuits

²⁴ Annexe 09 : Base de données retour des questionnaires Exploitants et suivi (fichier Excel fourni à part)

Diagnostic des exploitants en Circuits Longs et Mixtes

Les Surfaces Agricoles Utiles

En comparant les types de circuits, on constate que plus des 2/3 des exploitants en CC déclarent une SAU inférieure à 50 ha, alors que 84% des **circuits longs et mixtes** déclarent une SAU de plus de 50 ha.

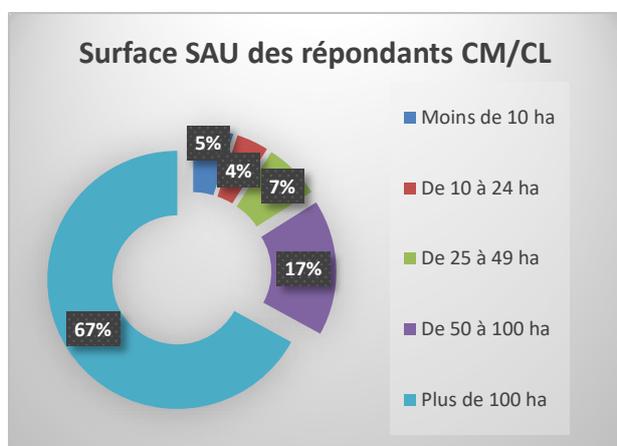


Figure 31 - SAU des exploitants répondants en CL et CM (en Ha),
Source questionnaire exploitants

Plus précisément :

- 31 exploitants en CL sur les 39 répondants ;
- 14 exploitants en CM sur les 16 répondants.

Ces résultats font écho avec les conclusions déjà observées dans d'autres territoires : les producteurs en circuits courts exploitent des petites surfaces et les circuits longs de grandes surfaces ; ce qui a un impact sur le potentiel de développement à venir sur les Crêtes.

Adaptabilité à de nouvelles productions

18 des répondants, soit 34%, disent avoir une exploitation adaptée à de nouvelles productions et 18 autres « cela dépend ». Il y a donc un **potentiel de 36 exploitations (68%) en circuits mixtes et longs qui seraient adaptées pour le développement de nouvelles productions.**

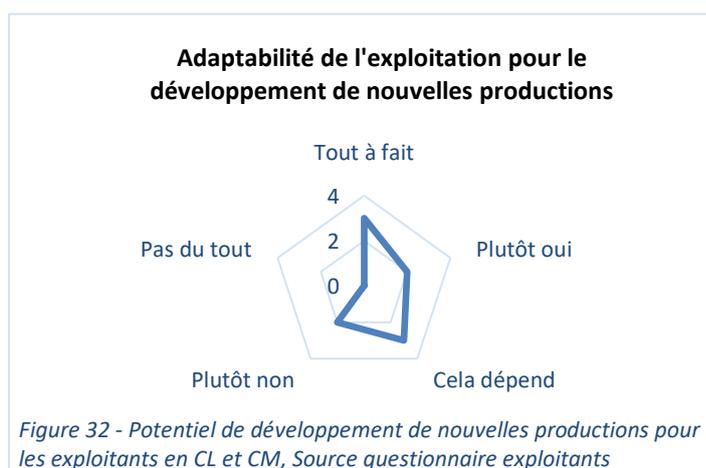


Figure 32 - Potentiel de développement de nouvelles productions pour les exploitants en CL et CM, Source questionnaire exploitants

Toutefois, les nouvelles productions envisagées ne sont pas forcément orientées vers une commercialisation en CC, mais plutôt vers de la diversification, telles que les énergies renouvelables ou de la prestation de services.

Le tableau suivant nous démontre que peu importe la volonté et les potentiels de nouvelles productions, **le point bloquant systématique est le manque de Main-d'œuvre (MO)**. Se rejoignent ensuite **le manque de temps et le manque de visibilité** (notamment au niveau de la demande en BtoC) intégrant **la crainte d'investir**.

Adaptabilité de l'exploitation pour le développement de nouvelles productions	Nbre de réponses	Éléments encourageants au déploiement de nouvelles productions	Éléments décourageants au déploiement de nouvelles productions
Tout à fait	5	Extension de la production (variété de légumes, chanvre...), prêt à faire autre chose, arriver à l'autonomie	Petite exploitation, manque MO , crainte rentabilité
Plutôt oui	13	Motivation, potentiel (apiculture, légumerie, céréales), diversification (surface toiture pour PV, élevage de chevaux de trait), augmentation production grâce à de la transformation	Manque de visibilité (type projets, mise en place), manque MO (identification, compétente, motivée), manque de points de vente
Cela dépend	18	À analyser selon la production, autonomie, si BtoC visible, si outil (transformation)	Manque de temps, manque MO , difficulté de valorisation, absence visibilité BtoC, coût d'investissement
Plutôt non	10		Système équilibré, manque de volonté d'extension, pas de projections, Manque de temps, manque MO , ancienneté de l'équipement.
Pas du tout	8		Pas assez rémunérateur

Tableau 16 - Liste des éléments positifs et négatifs au développement de nouvelles productions pour les exploitants (en nombre) en CL et CM, source questionnaire exploitants

Les structures de commercialisation utilisées

34 exploitants en CL sur les 38 ayant répondu passent par une **coopérative**. Les **raisons principales** avancées pour 54 % d'entre eux sont :

1. La garantie **tarifaire/sécurité**
2. Le gain de **temps/praticité**

Pour plus de 54%, il s'agit d'une sécurité économique (garantie du prix) et d'une efficience/simplicité.

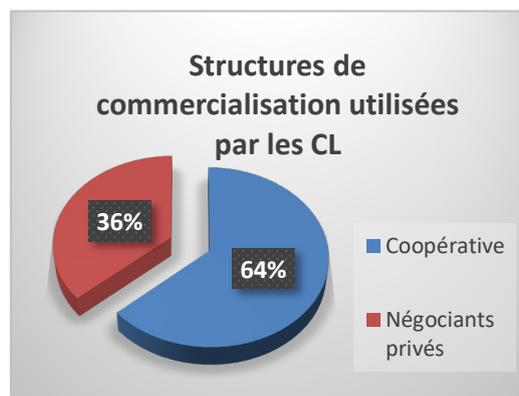


Figure 33 – Structures de commercialisation pour les CL, Source questionnaire exploitants

Cependant, soulignons que **18 CM** répertoriés confirment – sauf 5 n'ayant pas répondu – qu'il y a un tout de même un **intérêt économique et un modèle tangible au CC**, car ils déclarent une évolution de leur **chiffre d'affaires** sur les 2 dernières années :

44% en augmentation

38% stable

18% ne savent pas

Communication, visibilité & échanges

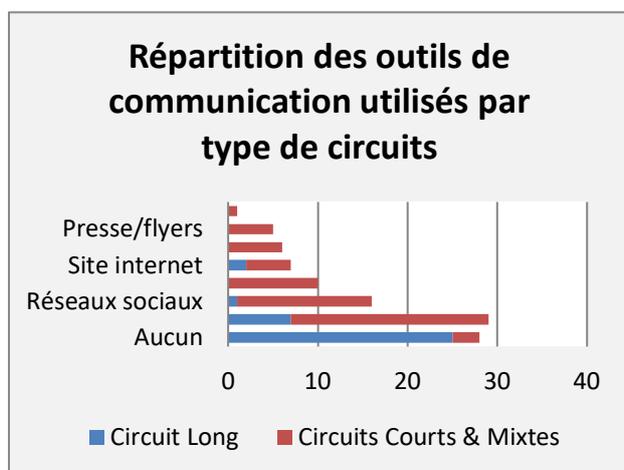
- Seulement **15% des exploitants (majoritairement des CL)** nous ont signalé être un **membre d'une association de producteurs** : comptoir bio des Ardennes, ARCA, CUMA, etc. Néanmoins, certains soulignent qu'ils entretiennent de **nombreux liens à travers des points de vente**.

- À la question « **Avez-vous des relations de travail** avec d'autres exploitants du territoire ? », **84% ont répondu « oui »** et, quel que soit le type de circuit. Les relations les plus citées concernent : **le partage et mutualisation de matériels** – voire logistique –, **les échanges d'informations** (éventuels problèmes d'élevage ou conseils, par exemple), **l'entraide pour la réalisation de certains chantiers/travaux** et la **mise en place de marchés**.

On aperçoit ainsi une **grande importance de l'entraide** dans le monde agricole et les besoins vont au-delà d'une simple demande matérielle, car ils concernent aussi le partage de connaissances et d'informations.

- Un peu plus d'un quart (31%) des exploitants souhaite **participer à des réunions collectives/ateliers participatifs**²⁵ pour échanger autour de projets sur les circuits courts dans les Crêtes Préardennaises. **62% sont en circuit mixte**, mais seulement 33 % sont en circuits longs (hésitants - je ne sais pas).

En résumé, les exploitants entretiennent entre eux **davantage de liens informels que de liens structurés (sous forme associative, par exemple)**. Ces liens informels sont difficilement identifiables et demandent un travail de terrain important pour être répertoriés. Leur identification est importante pour créer un réseau porteur de développement des CC.



Du fait de leur mode de commercialisation, les exploitants en circuits longs n'ont **pas besoin de se faire connaître** ni d'utiliser un quelconque moyen de communication.

Il s'agit donc **d'un point d'attention important**, mais uniquement dans le cas d'un soutien pour aider les circuits longs qui souhaiteraient passer ou développer leur vente en circuit court.

Figure 34 - Liste et utilisation des outils de communication par les exploitants, Source questionnaire exploitants

Les labellisations et certifications

Sur les 68 exploitants répondants à ce point dans le questionnaire, tout type de circuits confondus, **24 d'entre eux déclarent avoir un label dont 9 CL**.

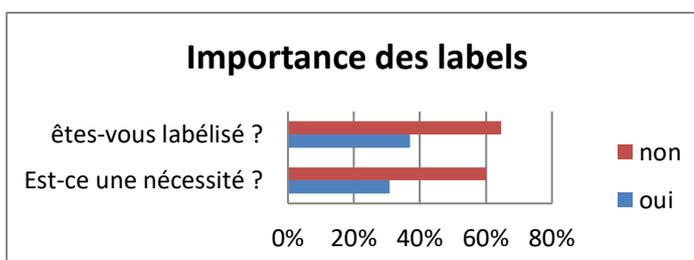


Figure 33 - Importance et labellisation des exploitants en CL, Source questionnaire exploitants

²⁵ Tableau 25 – liste des exploitants acceptant de participer à des ateliers/réunions, source questionnaire exploitants

On note que les répondants en **CL ne sont pas labellisés pour 77 %** d'entre eux, car ils n'y trouvent **pas d'intérêt**. Ils ne cherchent pas à valoriser leur production pour le consommateur final. Ils estiment même que **les labels ne sont pas une nécessité** puisqu'ils vendent leur production auprès de coopératives pour qui ce n'est pas un critère de choix. Ils suivent la demande des coopératives.

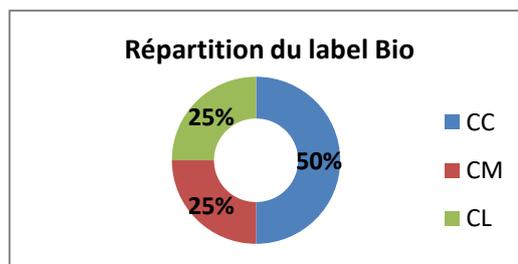


Figure 36 – Répartition des exploitants par type de circuit étant labellisé « Bio », Source questionnaire exploitants

Dans les exploitants labellisés, il s'agit principalement du Bio et Label Rouge. Nous n'avons pas de données sur le label HVE, car celui-ci est trop récent. De manière plus détaillée, **50% des exploitants déclarant avoir un label sont en bio.**



Raisons	
Gage de qualité	3
Reconnaissance	3
Valeurs	2
Valorisation	2
Prix de vente	2
Réglementation	1
Autre	4

Cependant, les exploitants non labellisés sont conscients des **atouts d'une labellisation** s'ils devaient passer en CC pour les **raisons, ci-contre.**

Tableau 17 - Les atouts d'une labellisation pour passer en CC, source questionnaire exploitants

Représentations des exploitants sur la vente en circuits courts dans le territoire des Crêtes

Globalement, la **définition de l'alimentation locale** pour les exploitants en circuits longs et mixtes se recoupe en un mot clé : **la proximité**. Exemple : « animaux nés localement, élevés localement, abattus localement », « reprendre contact avec celles et ceux qui nous nourrissent, retrouver la fraîcheur des aliments et les saveurs du terroir », « consommer des produits d'origine locale y compris de la viande qui a été nourrie avec des ressources locales, des produits ne passant pas par la grande distribution, des produits pouvant être commercialisés par des commerçants/artisans de proximité (ne pas oublier ces acteurs locaux si importants) ».

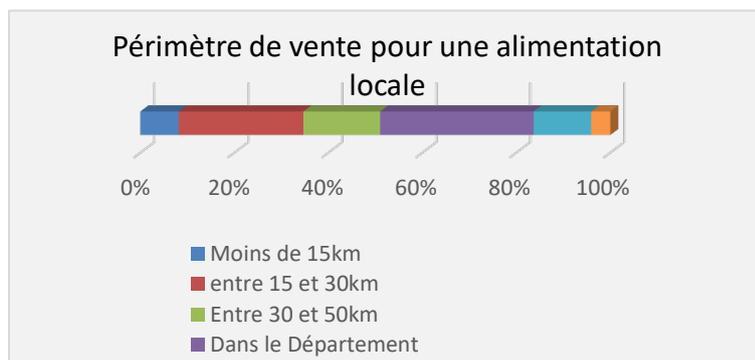
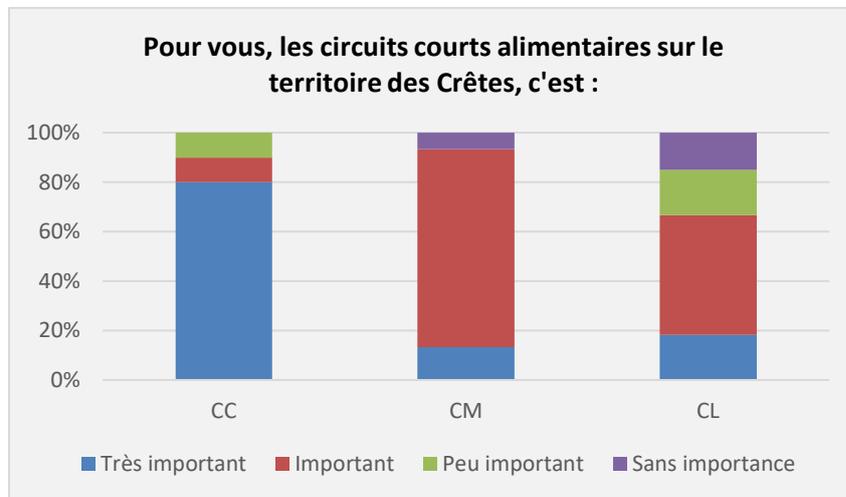


Figure 37 - Périmètre de vente pour vendre en CC selon les CL&CM, Source questionnaire exploitants

Or, la **notion de proximité est à échelle variable pour les CL/CM**, car la moitié estime que le **périmètre de vente** d'une alimentation locale **se réalise au-delà des 50km.**

A contrario, pour **80% des exploitants en CC**, le périmètre d'une alimentation locale se situe **sous les 50km**. Cette différence de la notion de proximité est liée au moyen de commercialisation. Elle est normale et logique. On peut dire que **plus un agriculteur va vouloir valoriser ses produits localement, plus il accordera d'importance à la proximité géographique**. De même, les agriculteurs en CC considèrent l'ensemble des grands centres urbains à la périphérie de Crêtes **comme faisant partie du périmètre d'une alimentation de proximité**.



On constate que 90% des exploitants en circuits courts estiment que les circuits alimentaires sur le territoire des Crêtes sont (très) importants, 93% pour les circuits mixtes et **nettement moins pour les circuits longs (67%)**.

Figure 38 - Importance des CC pour le territoire des Crêtes selon les exploitants par type de circuit, Source questionnaire exploitants

Investissements, activités complémentaires et projets de développement

72% des CL n'ont pas investi récemment dans leur exploitation, alors que **plus de 73% des CM l'ont fait**. Plus de la moitié (57%) de ces derniers investissent pour la valorisation de leur production (transformation ou développement des circuits courts). Ce qui rejoint les données DRAAF de la section IV/A. Le territoire et sa situation agricole, présentation générale avec les données de la DRAAF.

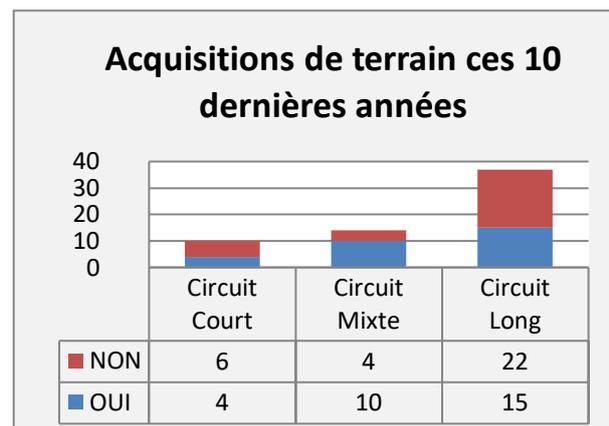


Figure 39 - Nombre d'acquisitions de terrain en une décennie selon le circuit, Source questionnaire exploitants

Bien que les CL déclarent vouloir diversifier leur production, c'est davantage au profit d'autres **sources de revenus** telles que le photovoltaïque (pour 5 exploitants sur les 19 répondants) et **non pas dans le domaine agricole**. Le tiers restant cite l'investissement dans de l'équipement divers tel que le bâtiment et le matériel de production/travail.

En effet, les exploitants en circuits longs sont majoritairement de grandes exploitations. Dans le cas où ils souhaitent se développer, **c'est davantage dans des activités rentables immédiatement sans ajout de temps de travail** (qui est en lien avec le problème de recruter de la main-d'œuvre qualifiée).

On peut donc conclure que **ceux qui investissent ont un profil d'exploitants en circuits mixtes qui répond** à leurs besoins de développement à long terme. Pour les circuits longs, l'évolution vers les circuits courts peut se faire dans le cadre d'un changement générationnel, installation d'un jeune, reprise de la ferme...

Et si les circuits longs souhaitaient justement développer leur activité en circuits courts ?

Cette section a pour objectif de mettre en avant les perspectives, besoins et envies des exploitants sur leurs futurs projets.

Quels seraient leur(s) objectif(s) ?

Contrairement au CC & CM, les motivations des CL à faire du CC seraient **purement économiques** avec l'objectif d'une **meilleure rentabilité**.

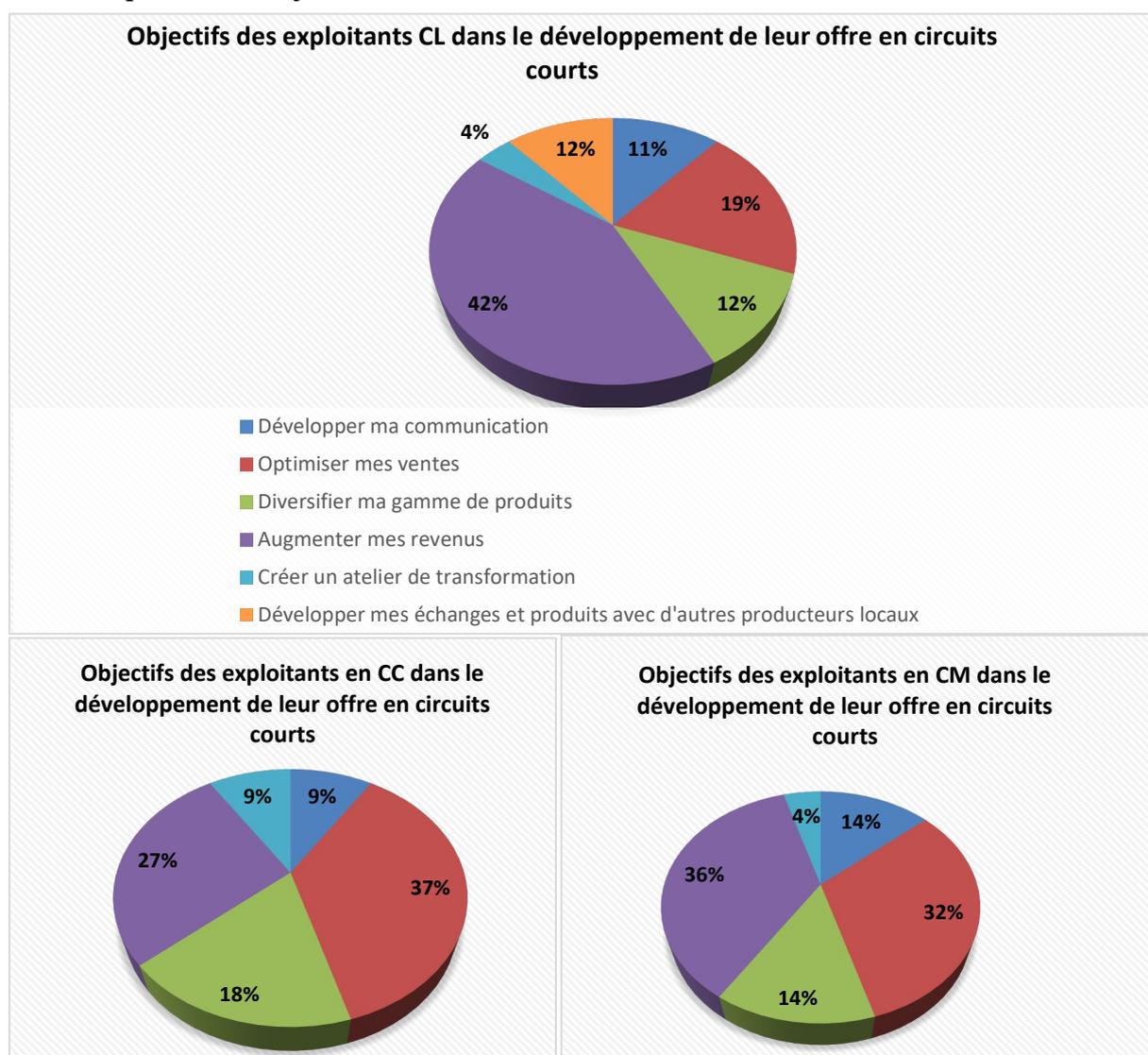


Figure 40 - Objectifs des exploitants s'ils développaient leur activité en circuits courts selon leur type de commercialisation actuel, source questionnaire exploitants

Quelles seraient leur(s) motivation(s) ?

De manière générale, voici le TOP 5 **des motivations** citées par tous les exploitants répondants (tous circuits confondu) :

Favoriser le territoire	34
La rentabilité économique	33
Favoriser une alimentation saine	32
Le lien avec les consommateurs (échange BtoC)	29
La demande des consommateurs	26

Tableau 18- Liste des 5 motivations majeures citées par tous les exploitants interrogés, Source questionnaire exploitants

Néanmoins, quand on sépare les types de circuits, on constate de légère différence (du plus au moins important selon les types de circuits) :

En pourcentage	CL	CM	CC
Relations avec les consommateurs et le territoire ²⁶	36%	40%	45%
L'environnement et la santé ²⁷	25%	22%	23%
Gain financier ²⁸	23%	21%	11% ²⁹
Indépendance et valeurs ³⁰	16%	17%	21%

Tableau 19 – Regroupement des motivations citées, par circuits, Source questionnaire exploitants

Avis sur les initiatives pour développer les circuits de proximités

Les résultats à la question « quelles **propositions vous inciteraient** à développer votre offre alimentaire locale et à commercialiser en CC » :

Tableau 20 – Réponses des exploitants sur des propositions incitatives, tout type de circuits, Source questionnaire exploitants

	Circuits longs		Circuits Mixtes		Circuits Courts	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Proposer une cartographie locale des producteurs, productions	9	23	12	3	7	3
Créer un label local	9	23	5	9	2	7
Mettre en place un site internet rassemblant tous les acteurs désirant développer les circuits courts	10	21	8	6	7	3
Organiser des rencontres entre producteurs pour s'associer et développer de nouvelles gammes	6	24	7	7	3	7
Créer des outils de transformation communs locaux (exemple: une conserverie)	13	16	8	5	7	3
Faciliter l'employabilité (exemple : coopérative d'emplois, formations)	8	23	7	5	3	6
Faciliter l'accès à de nouveaux terrains fonciers dans le cadre d'une diversification d'activité	11	19	5	8	2	7
Faciliter l'accès au marché des Restaurations Collectives	14	17	10	4	3	6
Alléger les procédures administratives (exemple: marchés publics, subventions ...)	12	18	9	4	3	6
Offrir davantage de points de vente de proximité	8	22	4	10	2	7
Mettre en place un accompagnement (client, logistique, etc.)	7	23	7	5	2	7

Ce tableau nous permet de mettre en avant 3 propositions pour chacun des types de commercialisation et de faire les recoupements suivants :

²⁶ Regroupement des items « la demande des consommateurs », « le lien avec les consommateurs », « favoriser le territoire ».

²⁷ Regroupement des items « favoriser une alimentation saine », « une meilleure traçabilité », « une préoccupation environnementale ».

²⁸ Regroupement des items « diminuer les coûts de mise sur le marché », « la facilité de coopération », « la rentabilité économique ».

²⁹ Aucun ne cite la facilité de coopération comme motivation pour la vente en circuits courts.

³⁰ Regroupement des items « le fait d'être aligné(e) avec mes valeurs », « l'indépendance ».

CC	1. Proposer une cartographie locale des producteurs/productions 2. Mettre en place un site internet rassemblant tous les acteurs désirant développer les circuits courts 3. Créer des outils de transformation communs locaux (exemple : une conserverie)
CM	1. Proposer une cartographie locale des producteurs/productions 2. Faciliter l'accès au marché des Restaurations Collectives 3. Alléger les procédures administratives (exemple : marchés publics, subventions ...)
CL	1. Créer des outils de transformation communs locaux (exemple : une conserverie) 2. Faciliter l'accès au marché des Restaurations Collectives 3. Alléger les procédures administratives (exemple : marchés publics, subventions ...)

Tableau 21 – Top3 des propositions incitatives par type de circuit, Source questionnaire exploitants

Bien qu'elles ne soient pas classées par ordre d'importance selon les circuits dans lesquels sont engagés les exploitants, **4 réponses sont récurrentes**, ce qui indique un fort potentiel d'actions sur ces points :

- ✓ **Une cartographie des producteurs locaux ;**
- ✓ **Un site internet sur les circuits courts ;**
- ✓ **Un meilleur accès à la restauration collective ;**
- ✓ **Un allègement de l'administratif.**

Analyse AFOM

Les analyses précédentes nous permettent de regrouper et résumer les Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces sur le territoire à propos du développement des filières et de l'offre en circuits courts ainsi :

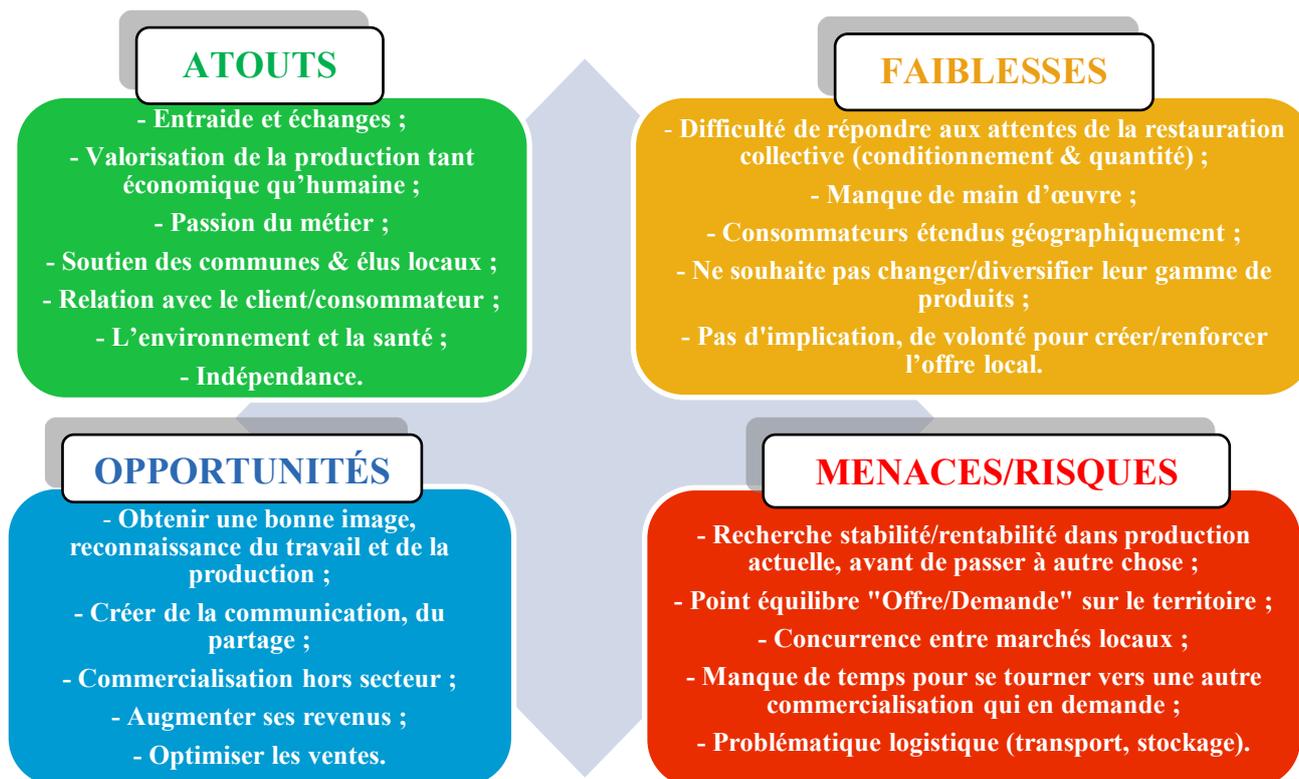


Figure 41 – Analyse AFOM issue du questionnaire et des entretiens avec les exploitants et les communes, Source EcoTransFaire

B. Identification des freins et proposition d'actions

Regroupement des exploitants par typologie

Nous avons regroupé les exploitants en **7 typologies distinctes** (incluant tous les types de circuits, car il est important d'inclure les CC dans les futures actions). Toutes ont des **caractéristiques spécifiques décrites** ci-dessous et sont associées aux freins répertoriés dans la section suivante :

LE/LA CONSERVATEUR(TRICE)		
	<p>Généralement, profil « ancienne génération » ou « transmission familiale ».</p> <p>L'exploitant ne souhaite pas revoir son modèle économique par conservatisme, facilité ou sécurité que cela soit en termes d'agrandissement, diversification ou autre.</p> <p>Il s'agit principalement de grandes exploitations en termes de surface et volume/quantité produite.</p>	<p><u>Tranche d'âge moyenne</u> : 40 à plus de 60 ans (Hommes)</p> <p><u>SAU moyenne</u> : Plus de 50 Ha</p> <p><u>Statut</u> : NR (Transmission familiale)</p> <p><u>Production principale/secondaire</u> : céréales & viande</p> <p><u>Circuit privilégié</u> : Long</p> <p><u>Tranche de revenu moyenne</u> : NR</p> <p>Nombre : 20</p>
LE/LA CONSERVATEUR(TRICE) Frein associé : Habitus		
L'INCERTAIN(E)		
	<p>Exploitant déjà installé qui hésite à franchir l'étape des circuits courts. Ouvert au modèle, mais estime qu'il est trop complexe et n'en saisit pas tous les rouages. Parfois, il ne sera pas qui contacter. Par manque de temps, d'un risque d'accroître la charge mentale et en pensant que l'effort/gain n'est pas intéressant, il ne franchira pas le cap vers les circuits court et de proximité. Notamment si sa production (hybride ou mono) ne lui permet pas de l'envisager dans l'immédiat.</p>	<p><u>Tranche d'âge moyenne</u> : 30 ou 50 ans</p> <p><u>SAU moyenne</u> : Plus de 100 Ha</p> <p><u>Statut</u> : NR</p> <p><u>Production principale/secondaire</u> : lait & céréales</p> <p><u>Circuit privilégié</u> : Long</p> <p><u>Tranche de revenu moyenne</u> : Entre 10 et 25 000 €/an</p> <p>Nombre : 8</p>
L'INCERTAIN(E) Freins associés : Employabilité & Incertitude		
L'EXPÉRIMENTATEUR(TRICE)		
	<p>Exploitant déjà installé, mais qui marque une volonté de changer partiellement.</p> <p>Ses raisons peuvent être économiques (s'aligner sur les nouvelles demandes et ainsi couvrir un nouveau marché) ou bien être en accord avec ses valeurs sociétales, environnementales et alimentaires.</p> <p>Il s'engage s'il perçoit un modèle stable de commercialisation (BtoC), de mutualisation (BtoB), ainsi qu'une adéquation entre l'offre et la demande.</p>	<p><u>Tranche d'âge moyenne</u> : 40 ans</p> <p><u>SAU moyenne</u> : Plus de 100 Ha</p> <p><u>Statut</u> : NR</p> <p><u>Production principale/secondaire</u> : Céréales, lait & viandes</p> <p><u>Circuits privilégiés</u> : Long et Mixte</p> <p><u>Tranche de revenu moyenne</u> : NR</p> <p>Nombre : 8</p>
L'EXPÉRIMENTATEUR(TRICE) Freins associés : Commercialisation, Visibilité & Chaîne		

LE/LA COLLABORATEUR(TRICE)		
	<p>Exploitant, souvent à une reprise familiale, qui mutualise et aide, mais ne s'engage pas dans les circuits courts pour autant. Le manque d'outils, de structuration de la chaîne de valeur locale ne l'incite pas à changer.</p>	<p><u>Tranche d'âge moyenne</u> : 40 ans <u>SAU moyenne</u> : Plus de 100 Ha <u>Statut</u> : NR <u>Production principale/secondaire</u> : Céréales, lait & viandes <u>Circuits privilégiés</u> : Long et Mixte <u>Tranche de revenue moyenne</u> : NR Nombre : 8</p>
<p>Freins associés : Employabilité, Commercialisation & Chaîne</p>		
L'ENGAGÉ(E)		
	<p>Il s'agit d'un "nouvel arrivant", c'est-à-dire non-issu du milieu agricole ou de la nouvelle génération (sortie d'études agricoles). Il souhaite être autonome et tente de produire ce dont il a besoin en interne, comme sa propre alimentation pour son bétail. Si ce n'est possible, il fera appel aux exploitants autour de son périmètre.</p>	<p><u>Tranche d'âge moyenne</u> : 40-49 ans (mixte genre) <u>SAU moyenne</u> : NR <u>Statut</u> : NR <u>Production principale</u> : Viandes, Céréales & Lait <u>Circuits privilégiés</u> : Court & Mixte <u>Tranche de revenue moyenne</u> : < 25 000 €/an Nombre : 8</p>
<p>Freins associés : Commercialisation, Visibilité & Chaîne</p>		
LE/LA LEADER		
	<p>Il est membre actif dans les associations et/ou élu dans sa municipalité et souhaite aider au changement. Il est pionnier et fonctionne en circuits courts et de proximité depuis un moment. Il souhaite aider les nouveaux à s'installer ou s'orienter vers ce modèle.</p>	<p><u>Tranche d'âge moyenne</u>: 30 ou 60 ans <u>SAU moyenne</u>: Petites surfaces <u>Statut</u>: individuelle <u>Type Production principale</u>: tous types <u>Type de circuit privilégié</u>: Court <u>Tranche de revenue moyenne</u> : < 10 000 €/an Nombre : 7</p>
<p>Frein associé : Visibilité</p>		
L'ÉTABLI(E)		
	<p>Exploitant qui a son modèle établi et qui ne veut pas modifier son système ni augmenter sa production, c'est une sorte de « conservateur en circuits courts ou mixtes ». Il note que son Chiffre d'Affaires des Circuits courts VS Circuits longs est en légère augmentation.</p>	<p><u>Tranche d'âge</u> : Variée <u>SAU moyenne</u> : variée <u>Statut</u> : NR <u>Production principale</u> : tous types <u>Circuit privilégié</u> : Mixte <u>Tranche de revenue moyenne</u> : NR Nombre : 8</p>
<p>Freins associés Incertitude, Commercialisation & Visibilité</p>		

Tableau 22 - liste des typologies définies (définition et caractéristiques) pour tous les types de circuits de commercialisation utilisés, Source EcoTransFaire

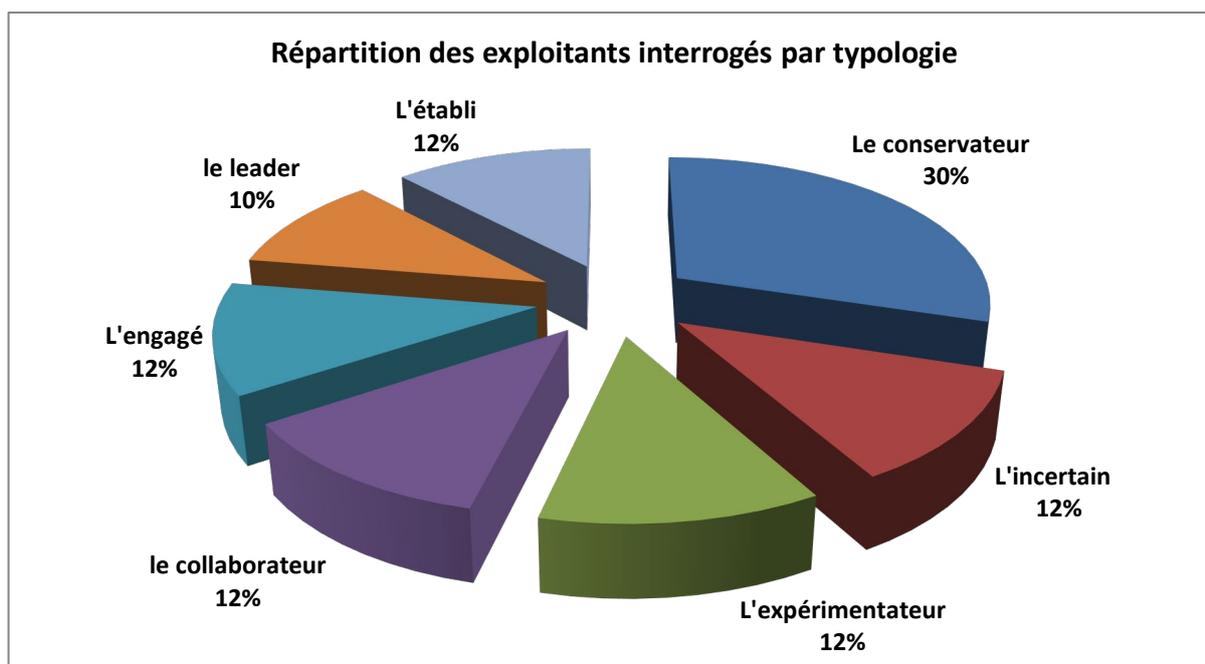


Figure 42 – Part des exploitants interrogés par typologie, Source EcoTransFaire

Il sera difficile de changer les habitudes et la vision des exploitants de type « Conservateur » ; comme le rappelle l'un des exploitants interrogés « arrêter de pousser les exploitants vers des circuits qui ne les intéressent pas ! »

Les actions devront dans un premier temps se focaliser particulièrement sur les profils « Incertain », « Expérimentateur » et « Collaborateur ». Ce qui représente 38% des exploitants interrogés, soit un total de 23 exploitants identifiés. Ce focus permettra l'obtention de résultats assez rapide, créateur d'un effet levier sur le territoire.

Cependant, il est important de n'exclure aucun des autres groupes d'exploitants dans la communication et l'action générale de la CCCP.

Freins répertoriés

Après l'analyse de l'ensemble de nos données recueillies lors de nos travaux, nous avons identifié les freins types suivants : **commercialisation, visibilité, valorisation locale, habitus, employabilité, incertitude**. Chaque frein comporte une description et les typologies d'exploitants attachés.

Remarque : certains freins sont communs, quel que soit le type de circuits employé.

Commercialisation

Un modèle peu adapté dans les localités et difficilement identifiable (BtoB et BtoC).
Impression que la marge de progression tarifaire est limitée.

L'Expérimentateur
Le Collaborateur
L'engagé
L'Etabli

Visibilité

Manque de communication et visibilité de l'offre et de la demande.

Manque de réseaux et de reconnaissance.

L'Expérimentateur
L'engagé
Le Leader
L'Etabli

Valorisation locale

Faiblesses de la chaîne de valeur locale (outils, structurel, transformation, logistique...)

L'Expérimentateur
Le Collaborateur
L'engagé

Habitus

Blocage lié au changement, à l'habitude. Facilité et/ou dépendance au système en place.

Manque de sécurisation pour modifier son type de production.

Le Conservateur

Employabilité

Difficulté à trouver de la main-d'œuvre ou qualifiée et manque de temps.

L'Incertain
Le Collaborateur

Incertitude

Ambiguïté face au modèle des circuits courts et de proximité. Manque d'une vision globale du "territoire/périmètre".

L'Incertain
L'Etabli

Figure 43 – Liste et définition des freins répertoriés et associés par typologies d'exploitants

Fiches actions et Plan global

Les fiches actions ont été rédigées sur le principe de la **méthode SMART** : Spécifique, Mesurable, Atteignable, Pertinent, Temporellement défini. Cette démarche nous permet de proposer des axes concrets à déployer au sein des Crêtes Préardennaises.

=> La particularité de nos propositions d'action est l'association de tous les acteurs, que ce soient les producteurs eux-mêmes (et pas uniquement les circuits courts), mais également tous ceux concernés par la thématique abordée.

En mettant en œuvre l'action, on évite l'entre-soi et on crée un effet réseau. Cela permet ainsi aux producteurs d'appréhender au mieux l'ensemble de l'écosystème. **L'objectif étant de le renforcer et le rendre plus résilient.**

Note :

- La partie « Maître d'œuvre et d'ouvrage » sur les fiches peut être modifiée, selon l'évolution globale du projet au sein de la CCCP.
- En lien avec la phase 2 du PAT (qui est la mise en place des actions), nous avons défini la durée de mise en œuvre de chaque fiche sur la base suivante :

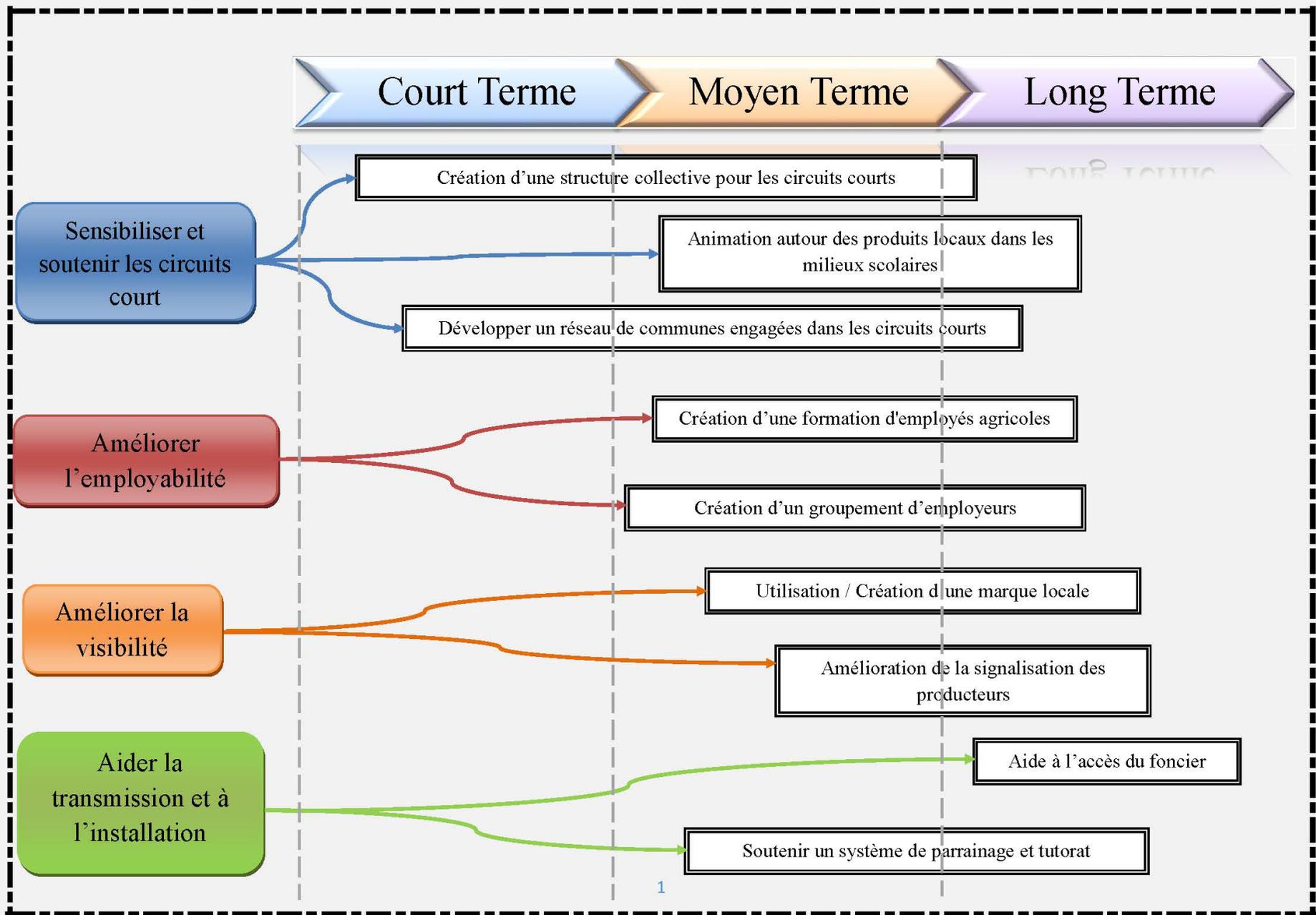
COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
1 an	1-2 ans	> 2 ans

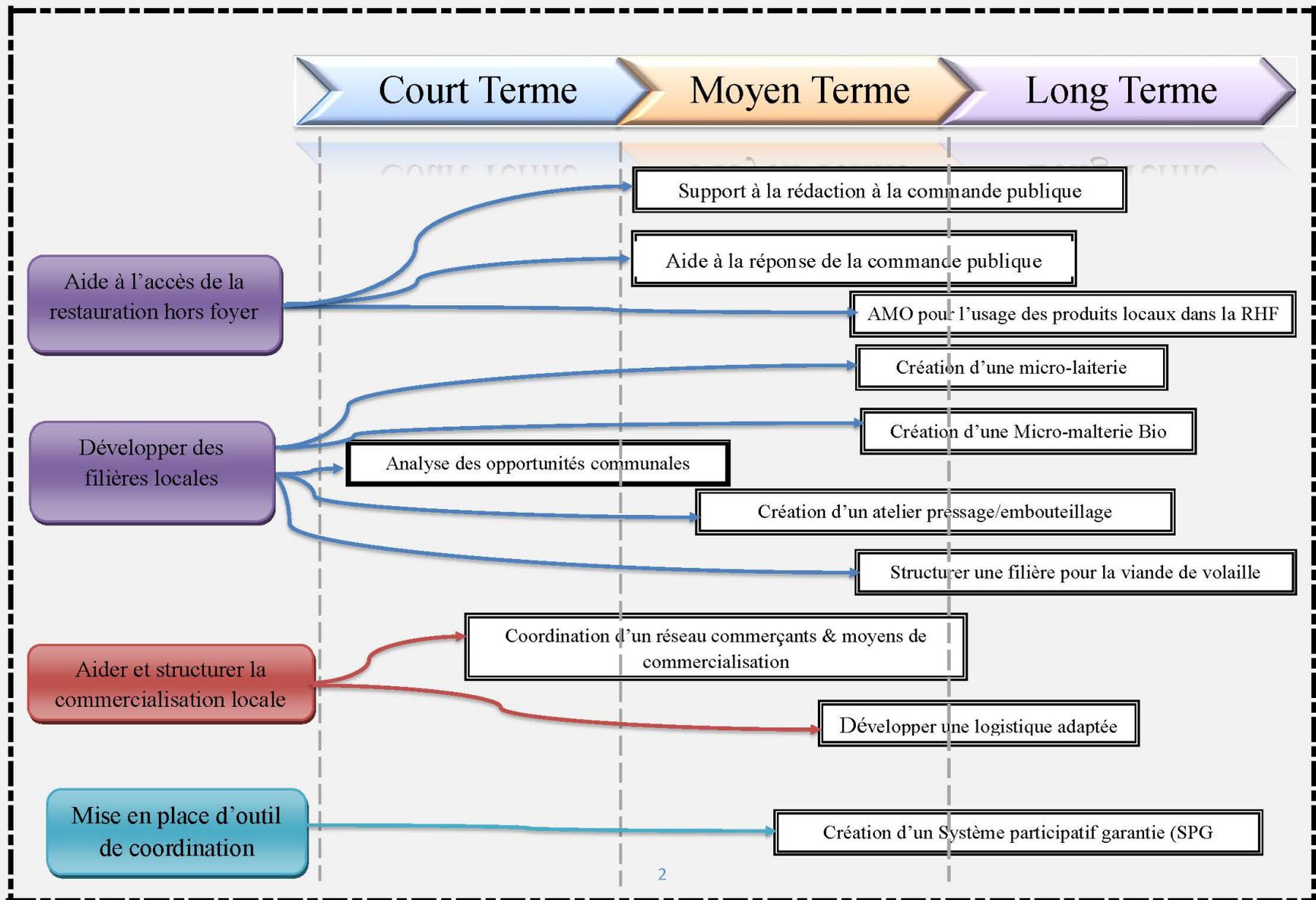
- Après la présentation des 20 fiches-actions, il vous sera présenté :
 - Un MindMap pour visualiser les différentes actions et leur durée de mise en œuvre ;
 - Un tableau récapitulatif associant « typologie d'exploitants-freins associés-actions prioritaires » ;
 - Un listing de 23 exploitants à prioriser avec les actions associées.

➤ Nous avons ainsi créé 20 fiches actions regroupées sous les thématiques suivantes :

THEMATIQUES	INTITULE DE FICHES
 Sensibiliser et soutenir les CC	Création d'une structure collective pour les Circuits Courts
	Animation autour des produits locaux dans les milieux scolaires
	Développer un réseau de communes engagées dans les circuits courts
 Améliorer l'employabilité	Création d'une formation d'employés agricoles
	Création d'un groupement d'employeurs
 Améliorer la visibilité	Utilisation / création d'une marque
	Améliorer la signalisation des producteurs
 Aider à la transmission et à l'installation	Aider à l'accès du foncier (avec Terre de lien)
	Soutenir un système de parrainage et tutorat
 Aider à l'accès de la restauration hors foyer	Support à la rédaction à la commande publique
	Aider à la réponse de la commande publique
	Mise en place d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour l'usage des produits locaux dans la RHF
 Développer des filières locales	Création d'une micro-laiterie
	Création d'une micro-malterie bio
	Analyse des opportunités communales
	Création d'un atelier pressage/embouteillage
	Structurer une filière pour la viande de volaille
 Aider et structurer la commercialisation locale	Coordination d'un réseau de commerces et moyens de commercialisation
	Développer une logistique adaptée
 Mise en place d'un outil de coordination	Création d'un Système Participatif de Garantie (SPG)

Tableau 23 – Liste des fiches actions regroupées par thématiques







CRÉATION D'UNE STRUCTURE COLLECTIVE POUR LES CIRCUITS COURTS

Freins associés :

- Habitus
- Visibilité

Public cible

Tout acteur en lien de la production à la consommation : communes, agriculteurs, artisans, associations de producteurs, acteurs touristiques, commerces...

Partenaires

Tout acteur support de l'action : chambres consulaires (métiers, agriculture...), etc.

Gouvernance

Une forme « collégiale » représentative du public cible et regroupant 4 collèges : « producteurs », « consommateurs », « institutions publiques », « commerces et artisanats ».

Dépendances/contraintes

L'animation doit se faire conjointement au travail déjà conduit par la CCCP (*commission en cours dans le cadre du PAT*).

L'association doit construire un modèle économique autonome sur 3 à 5 ans.

Moyens

La coordination et l'animation peuvent, dans un premier temps, être assurées par les Crêtes dans l'attente de la mise en place d'un modèle économique autonome.

Besoin à terme d'un équivalent temps plein.

Coût

40000 euros/an - 1 ETP



Maître d'œuvre & d'ouvrage

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises pourrait être le maître d'œuvre de cette action, via le PAT.

Les acteurs du territoire engagés dans les circuits de proximités seront les maîtres d'ouvrages.



Objectif(s)

Cette structure collective soutiendra des actions complémentaires à l'intercommunalité, telles qu'une marque de territoire, un système participatif de garantie (SPG)...ou toute autre action relevant davantage du secteur privé.



Description de l'action

Instauration d'une structure collective (de type associatif, coopératif, collégial...) regroupant l'ensemble des acteurs des circuits courts des Crêtes Préardennaises.



Contexte et enjeux

Les Crêtes Préardennaises sont un territoire engagé dans une action participative forte (toutes thématiques confondues). Pour passer du « participatif » (implication) au « collaboratif » (engagement), la mise en place d'une structure juridique est essentielle, car elle permettra de (*liste non exhaustive*) :

- Passer d'une forme « de fait » à des échanges « formalisés » ;
- Identifier les acteurs porteurs et les leaders désirant s'engager plus fortement sur le territoire ;
- Responsabiliser les acteurs dans leurs démarches (passage/renforcement de la distribution en CC, labellisation bio...)
- Former un réseau actif de coopération entre exploitants.

Durée de mise en œuvre : 6 mois

Indicateurs intermédiaires :

- Typologie de la structuration collective juridique et raison d'être (vision commune) ;
- Nombres d'acteurs mobilisés (membres, signataires...) dans les collèges ;
- Nombre de réunions, projets envisagés, échanges (mises en réseau)

Livrables :

- Business plan ;
- Validation de la « feuille de route » (raison d'être, projets à engager avec planification...)

Critères de réussite : Une structure collective juridique créée avec un business plan validé



ANIMATION AUTOUR DES PRODUITS LOCAUX DANS LES MILIEUX SCOLAIRES

Freins associés :

- Commercialisation
- Visibilité

Public cible

Élèves, collégiens, lycéens

Partenaires

Tout acteur support de l'action : CCCP, chambres agricultures, collèges, lycées, écoles primaires, agriculteurs, rectorat académique.

Gouvernance

Projet à travailler avec le rectorat et les professeurs (collèges et écoles) pour étudier la possibilité d'introduire cette action dans les projets pédagogiques.

Dépendances/contraintes

Trouver les agriculteurs souhaitant s'engager dans la démarche.

Identifier les écoles et les professeurs voulant porter ce type de projets locaux.

Moyens

Surtout « humain » pour préparer les supports de communication, coordonner et planifier les interventions, s'appuyer sur les actions déjà existantes (ex. lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles)

Coût

10 000 euros/an - 1/3 ETP

Objectif(s)

L'animation sur les produits locaux dans les milieux scolaires à trois objectifs :

- ✓ Sensibiliser les élèves aux produits locaux, car ils sont de plus en plus prescripteurs pour leurs parents.
- ✓ Permettre une meilleure acceptation des produits locaux dans les repas scolaires.
- ✓ Donner de la visibilité aux producteurs / à leurs produits.

Description de l'action

Assurer une animation sur les circuits locaux dans les milieux scolaires. Les enfants sont de plus en plus prescripteurs pour les parents, comme déjà observés lors d'actions dédiées au développement durable. Les sensibiliser, leur permettra de mieux aider les parents à identifier les produits locaux dans les circuits de distribution.

Contexte et enjeux

Ces animations devraient être assurées par les producteurs afin que le message soit plus porteur. Elles pourraient conduire à des visites sur site (ferme ou atelier de production), selon les contraintes de lieux de production. Elles peuvent être aussi déclencheur de vocations chez ces jeunes élèves sur des métiers peu connus.

Durée de mise en œuvre : 24 mois

Indicateurs intermédiaires :

- Nombre d'écoles et collèges démarchés.
- Nombre d'exploitants à s'engager.

Livrable : Outils de sensibilisation et de communication auprès des élèves.

Critères de réussite :

- Nombre d'actions de sensibilisation effectuées ;
- Nombre de visites de site de production.

Maître d'œuvre & d'ouvrage

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises peut être le maître d'œuvre de cette action, via le PAT.

Les producteurs seront les maîtres d'ouvrages.



DÉVELOPPER UN RÉSEAU DE COMMUNES ENGAGÉES dans les circuits courts

Freins associés :

- Commercialisation
- Visibilité
- Valorisation locale

Public cible

Communes

Partenaires

Communes, Intercommunalité

Gouvernance

- Mobiliser les communes concernées ;
- Communiquer les résultats et décisions à toutes les autres communes ;
- Travailler en lien avec le regroupement « marchés des producteurs de Pays », dont l'association à Launois sur Vence « Goûts et Couleurs des Crêtes ».

Moyens

Réunions sous forme de groupes de travail au sein de l'intercommunalité.
Moyen humain de coordination.

Coût

10 000 euros/an - 1/3 ETP



Maître d'œuvre & d'ouvrage

La commune de Signy l'Abbaye pourrait être le maître d'œuvre de cette action.

L'intercommunalité pourrait centraliser cet agenda.



Objectif(s)

La mise en place d'un agenda commun des marchés et autres actions de promotion ou projets de développement des circuits locaux (terrains, bâtiments disponibles, exploitants sans repreneurs, détection d'opportunités...).



Description de l'action

- ✓ Offrir une offre cohérente auprès des consommateurs et un calendrier fonctionnel pour les producteurs.
- ✓ Eviter le risque concurrentiel entre « marchés », la faible participation d'exploitants dans certains lieux, le risque d'effet doublon, etc.



Contexte et enjeux

Les communes s'engagent de plus en plus dans des actions qui ciblent les produits locaux, ainsi que leur commercialisation en circuits courts. Cela se concrétise par la création de marchés, de manifestations, etc. Toutefois, on note un manque de communication et donc d'échanges d'information entre elles pour la mise en place de leurs projets respectifs. Cela amène à des doublons. Elles sollicitent également souvent les mêmes producteurs, il y a un besoin de concertation entre elles.

Durée de mise en œuvre : 6 mois

Indicateurs intermédiaires : instauration du groupe de travail

Livrable : création d'un agenda concerté.

Critères de réussite

- Augmentation du nombre de producteurs sur les points de vente.
- Nombre de communes engagées.



CRÉATION D'UNE FORMATION D'EMPLOYÉS AGRICOLES

Frein associé :
Employabilité

Public cible

Personnes éloignées de l'emploi, jeunes en échec scolaire, reconversion professionnelle, etc.

Partenaires

Les lycées agricoles de Rethel et Charleville-Maizières, pôle emploi, réseau d'insertion Ardennes 08, DIRECCT

Fiche pilote

Fiche de la commune de Poix-Terron

Dépendances/contraintes

Valider le projet avec les organismes de tutelle, identifier l'association porteuse, gérer la logistique (bâtiment d'accueil, implantation...)

Moyens

L'association "être".

<https://www.ecole-transition.eu>

Elle peut être l'une des structures porteuses de cette action.

Objectif(s)

Instauration d'un outil de formation locale pour répondre à la problématique de l'emploi (manque de main-d'œuvre, notamment qualifiée), identifié lors de l'étude.

Descriptif de l'action

Il y a un vivier important de jeunes ou de personnes éloignées de l'emploi que l'on peut mobiliser pour répondre aux besoins des producteurs du territoire. Il s'agirait de faire appel à eux, tout en les montant en compétence par la mise en place d'un pôle de formation répondant aux besoins locaux.

Contexte et enjeux

La population agricole est vieillissante avec une moyenne générale de plus de 50 ans.

La problématique de l'emploi a une forte prévalence dans l'enquête que cela soit pour les circuits de proximité que pour remplacer une main-d'œuvre familiale vieillissante. Il y a un besoin important qui va se faire pressant dans les 5 ans. Les Crêtes Préardennaises se caractérisent par un taux de chômage élevé.

Maître d'œuvre & d'ouvrage

La Commune de Poix-Terron pourrait être responsable de la mise en place de cette action.

Les associations porteuses en seront les maîtres d'œuvre.

Durée de mise en œuvre : 18 mois

Indicateur intermédiaire : Nombre de personnes participant à des formations

Livrable : Mise en place de la structure de formation

Critères de réussite :

- Nombre de personnes avec un contrat (retour à l'emploi) ;
- Nombre d'emplois pourvus dans les Crêtes.



CRÉATION D'UN GROUPEMENT D'EMPLOYEURS

Frein associé :
Employabilité

Public cible

Producteurs et transformateurs locaux

Partenaires

Chambre d'agriculture, centres de formation, pôle emploi

Acteur principal identifié :

Groupe d'employeurs existant aux Ardennes

Moyens

Pas de moyens particuliers, le système est autonome financièrement

Maître d'œuvre & d'ouvrage

Les producteurs et les transformateurs pourraient être les maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage de cette action.

Objectif(s)

Répondre aux besoins de temps partiels, saisonniers et / ou de profils bien spécifiques adaptés à la production.

Descriptif de l'action

Mettre en place un groupement d'employeurs, afin d'aider les producteurs dans la gestion de leurs ressources humaines.

Contexte et enjeux

La population agricole est vieillissante avec une moyenne générale de plus de 50 ans.

La problématique de l'emploi a une forte prévalence dans l'enquête que cela soit pour les circuits courts et de proximité, ainsi que pour remplacer une main-d'œuvre familiale vieillissante.

Il y a un problème de recrutement dans le travail saisonnier, dans le cadre des exploitations fruitières et maraîchères.

Il est à noter que certains besoins de main-d'œuvre ne concernent pas uniquement des temps complets, mais aussi des temps partiels et saisonniers.

Durée de mise en œuvre : 12 mois

Indicateurs intermédiaires :

- Création d'un groupement d'employeurs ;
- Répondre aux besoins du groupement existant / lui donner une visibilité

Critères de réussite :

- Nombre d'emplois créés ;
- Nombre de producteurs engagés dans la démarche.



UTILISATION/CREATION D'UNE MARQUE

Freins associés :

- Commercialisation
- Visibilité
- Valorisation locale

Public cible

Producteurs locaux

Partenaires

Tout acteur support de l'action :
Communauté de Communes des
Crêtes Préardennaises, chambres
consulaires (métier,
agriculture...), communes,
marque « Ardennes »

Gouvernance

Une forme « collégiale », avec
l'aide du SPG

Dépendances/contraintes

Mise en place du SPG et de la
structure collective en amont ;
Lien possible avec le Guide des
Producteurs / carte des
producteurs.

Point d'attention

Nécessité d'une charte commune

Moyens

Utilisation d'une marque existante
déjà réputée (ex. « Ardennes de
France ») et/ou label « commerce
équitable ».

Coût

50 000 euros

Objectif(s)

Simplifier la communication, les actions de sensibilisation et donner une meilleure visibilité (ex. se démarquer sur les marchés, auprès de la RHF...).

Descriptif de l'action

Le label est un outil public alors qu'une marque est un outil privé qui est facilement identifiable.

Cette marque serait en lien avec celle des « Ardennes » qui permettrait une identification rapide des produits locaux dans les Crêtes par ses habitants, les commerçants, les consommateurs et à l'extérieur. Par exemple marque « Ardennes », avec mention « produit dans les crêtes ».

Une charte d'utilisation et graphique (image, étiquetage) pourrait être coconstruite avec les producteurs locaux, afin de les impliquer directement.

Contexte et enjeux

Les Crêtes Préardennaises se caractérisent par un grand territoire rural. Les consommateurs ont du mal à identifier si un produit provient des Crêtes. Il y a consensus pour ne pas mettre en place un nouveau label, complexe et de moins en moins identifiable auprès des consommateurs. Toutefois, les exploitants souhaitent que leurs produits soient reconnus et reconnus par les consommateurs. La création d'une marque répondrait à ce besoin de reconnaissance des produits des Crêtes.

Durée de mise en œuvre : 12 mois

Indicateurs intermédiaires :

- Validation de la charte ;
- Nombre de signataires.

Livrable : Création de la marque

Critères de réussite :

- Nombre de producteurs utilisant la marque / s'inscrivant sur le guide des producteurs.
- Augmentation de la visibilité des produits locaux.

Maître d'œuvre & d'ouvrage

Une structure collective pourrait être le maître d'œuvre de cette action.

Les producteurs seraient les maîtres d'ouvrage.



AMÉLIORER LA SIGNALISATION DES PRODUCTEURS

Freins associés :

- Commercialisation
- Visibilité

Public cible

Producteurs, acteurs du secteur touristique.

Partenaires

Chambre d'agriculture, chambre de commerce, communes, direction générale des infrastructures (DIR), Département, Office de Tourisme.

Dépendances/contraintes

La principale contrainte est la réglementation de la signalisation.

Moyens

Moyen de coordination pour le projet, budget d'investissement pour la signalétique et l'achat des panneaux.

Coût

Outre les moyens humains (interne), le coût est dépendant du nombre de panneaux (achat, installation, entretien).



Maître d'œuvre & d'ouvrage

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises sera en charge de la mise en place de cette action, ainsi que le maître d'œuvre.



Objectif(s)

Optimiser la signalisation afin de permettre une meilleure localisation et accroître l'identification des producteurs locaux (notamment pour les ventes à la ferme).



Descriptif de l'action

Identifier les lieux manquant de panneaux permettant de délimiter leur nombre. Puis, choisir le format et mettre en place une signalisation routière uniforme indiquant les producteurs en circuits courts, les lieux de vente des produits locaux, les structures d'accueil touristiques... pour que ceux-ci soient facilement identifiables pour tous.



Contexte et enjeux

Lors de notre travail de terrain, de nombreux producteurs de produits locaux nous ont fait état d'une signalisation routière manquante et mal positionnée. Ce qui les rend difficilement localisable. La signalisation est l'élément complémentaire au guide producteur.

Cette signalisation aidera le développement des producteurs dans leur communication et montrera la richesse du territoire dans la production locale.

La mise en place de la signalisation pour les circuits courts doit se faire en lien avec le secteur touristique. Au niveau des crêtes il est souvent lié au monde agricole (gîtes, maison d'hôtes...)

Durée de mise en œuvre : 24 mois

Indicateurs intermédiaires

- Identification des lieux d'installation et du nombre de panneaux nécessaires ;
- Définition du projet commun et de la charte graphique.

Livrable : Cahier des charges de la signalisation.

Critère de réussite : Installation de la signalisation.



AIDER A L'ACCES DU FONCIER avec « terre de lien »

Frein associé:
Visibilité

Public cible

Habitants, agriculteurs

Partenaires

Organisation « Terre de lien »
<https://terredeliens.org/>, Chambre
d'agriculture, communes,
exploitants sans repreneur(s)

Gouvernance

À aborder avec Terre de lien qui a
l'habitude de mettre en place des
Gouvernances partagées.

Dépendances/contraintes

Cette action est en lien direct avec
la fiche « mise en réseau des
communes ».

Point d'attention

Identifier les fermes à reprendre
(*se référer à la liste disponible
dans le rapport final*)

Moyens

Financements participatifs,
mobilisations citoyennes.

Coût

Animation : 10 000 euros

Objectif(s)

La CCCP a déjà eu plusieurs réunions de travail avec
Terre de Lien. Les objectifs sont :

- ✓ Aider à la mobilisation d'habitants pour financer
des projets d'installation ;
- ✓ Identifier les petites structures à racheter ;
- ✓ Aider à l'installation de nouveaux producteurs.

Descriptif de l'action

Créer un fond d'investissement pour aider au rachat
de fermes locales et soutenir l'installation de
nouveaux producteurs ; et plus particulièrement dans
les circuits courts.

Contexte et enjeux

Malgré la mobilisation des communes pour la mise
à disposition de terrains communaux, la pression
foncière reste importante sur le territoire des Crêtes.
Même si ce travail permet d'aider à l'installation de
nouveaux agriculteurs, il ne résout pas la
problématique de l'agrandissement permanent de
fermes et la diminution de petits exploitants.

Ce processus d'agrandissement est en contradiction
avec la volonté de développer les circuits courts de
proximité, car l'on sait que ces derniers sont plutôt
portés par les petites exploitations.

Maître d'œuvre & d'ouvrage

La Communauté de Communes des
Crêtes Préardennaises sera en charge de
la mise en place de cette action.
Le maître d'œuvre serait « Terre de
lien ».

Durée de mise en œuvre : 9 mois

Indicateur intermédiaire : Nombre de
projets identifiés

Critère de réussite : Nombre de fermes
reprises



SOUTENIR UN SYSTÈME DE PARRAINAGE ET TUTORAT

Freins associés :

- Visibilité
- Habitus
- Incertitude

Public cible

Producteurs, agriculteurs sans reprise, producteurs engagés dans des filières sous-représentées, jeunes souhaitant s'installer.

Partenaires

La chambre d'agriculture, écoles agricoles, en lien avec la création du centre de formation proposé sur Poix-Terron.

Acteurs identifiés

- Mr Noirot : tutorat pour installer de nouveaux producteurs de miel ;
- Mr Lefebvre : parrainage pour la transmission de son exploitation ;
- La commune de Vaux-les-Rubigny qui peut « envisager une aide à l'installation et la formation pour les maraîchers ou autres producteurs qui ne sont pas issus de l'agriculture. »
- 2 actions en cours de la Chambre d'Agriculture
- Groupement Agricole Bio des Ardennes

Dépendances/contraintes

La principale contrainte est de convaincre les agriculteurs de l'utilité du système de "tutorat-parrain" et que cela prend du temps. Il faut identifier les porteurs de projets.

Coût

Animation en lien avec la Chambre d'agriculture, 9000 euros - 1/4 ETP



Maître d'œuvre & d'ouvrage

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises sera en charge de la mise en place de cette action.

La maîtrise d'œuvre sera confiée aux producteurs.



Objectif(s)

Soutenir le développement des filières déficitaires telles que le maraîchage, les porcins viandes, la volaille de chair, le miel... et aider à la reprise d'exploitation.



Descriptif de l'action

Dans un premier lieu, il faut identifier les potentiels tuteurs et parrains ; ainsi que de potentiels intéressés.

Puis, dans un second lieu, les faire se rencontrer afin d'instaurer un tutorat ou un parrainage pour aider :

- ✓ La transmission et l'installation de fermes, hors cadre familial.
- ✓ L'émergence de nouvelles productions en circuits courts ou de nouveaux producteurs.



Contexte et enjeux

L'action est la mise en place d'un groupe de "parrains-tuteurs" qui serait prêt à donner de leur temps et partager leur savoir-faire pour aider à l'installation d'un arrivant ou soutenir le développement d'une filière déficiente.

Le parrainage est dédié à la reprise d'exploitation, tandis que le tutorat soutient le développement de filières. Cette action est à conduire en lien avec les actions déjà en place avec la chambre d'agriculture et le GAB.

Durée de mise en œuvre : 9 mois

Indicateur intermédiaire : Nombre de tutorats et parrainages identifiés (offre et demande)

Livrable : Méthodologie pour la mise en place du tutorat et du parrainage

Critères de réussite :

- Nombre de fermes reprises ;
- Nombre de producteurs engagés dans les circuits courts de proximité ;
- Nombre de productions développées ;
- Nombre de tutorats ou parrainages instaurés.



SUPPORT À LA RÉDACTION À LA COMMANDE PUBLIQUE

Frein associé :
Commercialisation

Public cible

Syndicats scolaires, communes, traiteurs, fournisseurs de la restauration collective.

Partenaires

Chambre d'agriculture, DRAAF, ADEME, Département.

Gouvernance

Travail en commun de l'intercommunalité, des syndicats scolaires et des communes.

Dépendances/contraintes

Délais imposés par les contrats en cours.

Moyens

Beaucoup d'outils existent déjà, mais il y a besoin d'un soutien auprès des acteurs pour faciliter leur accès et former à leur utilisation.

Exemple d'un outil - animation

Jeu développé en région Grand-Est : Enigm'Alim.

Coût

Animation : 9 000 euros - ¼ ETP



Maître d'œuvre & d'ouvrage

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises sera en charge de la mise en place de cette action ainsi que le maître d'œuvre.



Objectif(s)

Rendre effective l'intégration des produits locaux et accompagner la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, ainsi que des acteurs de la restauration collective à la rédaction des cahiers des charges pour mieux intégrer les circuits courts.



Descriptif de l'action

Il s'agit de mettre en place une formation (centraliser les outils existants et les adapter localement) pour rendre ces outils accessibles à tous. Cette action doit être accompagnée par l'amplification du travail mené sur le gaspillage alimentaire dans les cantines, car les économies induites couvrent pratiquement les surcoûts des produits locaux.



Contexte et enjeux

La loi EGALIM oblige la restauration collective à intégrer les produits locaux (50%) et bio (20%) dans les repas. Les acteurs ne sont pas encore assez sensibilisés à la concrétisation de cette loi et ne disposent pas des outils nécessaires pour cela, surtout dans le cadre de la rédaction du cahier des charges.

Durée de mise en œuvre : 6 mois

Indicateur intermédiaire : Nombre de personnes participant à des formations.

Livrable : guide d'usage pour la commande publique.

Critères de réussite :

- Évolution du nombre de cahiers des charges rédigés ;
- Nombre de marchés passés avec les agriculteurs locaux



AIDE À LA RÉPONSE À LA COMMANDE PUBLIQUE

Frein associé :
Commercialisation

Public cible

Producteurs

Partenaires

Chambre d'agriculture, DRAAF,
associations agricoles locales

Acteurs identifiés :

- Se référer aux producteurs des Crêtes référencés dans le Catalogue de Produits (fourni dans le rapport final) ;
- Association « Goûts et couleurs » ;
- Association <https://www.mangerbiochampagnearde.nnc.org>

Dépendances/contraintes

En lien avec l'aide à la rédaction de la commande publique et la mise en place d'une AMO pour contrôler les opérateurs en délégation de service public.

Point d'attention

Ne pas être contraire aux principes de la concurrence.

Moyens

Beaucoup d'outils existent déjà, mais il y a un besoin de formation et d'accompagnement sur le terrain.

Exemple d'un outil

<https://www.aroma-interreg.eu/resources>

Coût

Animation et aide à la rédaction des réponses : 15 000 euros - ½ ETP

Maître d'œuvre & d'ouvrage

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises sera en charge de la mise en place de cette action, ainsi que le maître d'œuvre.

Objectif(s)

Appui à la rédaction des réponses au cahier des charges de la commande publique pour la restauration collective.

Descriptif de l'action

Aider les agriculteurs à répondre aux commandes publiques en les accompagnants de façon pratique, en mettant en place des dossiers préformatés, une structure ad hoc, etc.

Cette action pourrait conduire jusqu'à une structure adéquate pour la gestion de la facturation et la logistique, mais il faut en étudier attentivement la viabilité économique.

Contexte et enjeux

La loi EGALIM oblige la restauration collective à intégrer les produits locaux (50%) et bio (20%) dans les repas. Les producteurs maîtrisent rarement la technique des marchés publics, même s'ils sont adaptés (quantité, facturation...).

Lors de notre étude, nous avons relevé les discours suivants : « *c'est beaucoup de paperasses* », « *on est trop petit, ce n'est pas pour nous* » ou encore « *on a besoin de soutiens aux démarches administratives* ». Il y a aussi des points de blocage importants sur le plan de la facturation et de la logistique.

Durée de mise en œuvre : 6 mois

Indicateur intermédiaire : Nombre d'agriculteurs soutenus

Livrable : Méthodologie pour répondre au cahier des charges

Critère de réussite : Nombre de marchés passés avec les agriculteurs locaux



Mise en place d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour l'usage des produits locaux dans la RHF

Freins associés :
- Commercialisation
- Visibilité

Public cible

Communes, syndicats scolaires

Partenaires

Chambre d'agriculture, DRAAF, communes

Acteur identifié

Commune de Poix-Terron

Dépendances/contraintes

Les cahiers des charges des syndicats scolaires doivent être rédigés pour intégrer cet AMO.

Moyens

Financement de l'AMO par l'intercommunalité ou les syndicats.

Exemple

L'AMO de Nancy (contact : Pr Yves Le Roux de l'ENSAIA)

<http://www.urafpa.fr/index.php/equipe/detail/10/1>

Coût

10 000 euros

Objectif(s)

Aider les communes à s'adjoindre les services d'une AMO pour le contrôle des délégataires dans l'usage de produit locaux.

Descriptif de l'action

Constitution d'une AMO pour le contrôle de l'usage de produits locaux dans les cantines scolaires qui fonctionnent sous forme de délégation de service public. L'intercommunalité pourrait prendre en charge ce coût supplémentaire.

Contexte et enjeux

La mise en œuvre de la loi EGALIM n'est pas évidente. On observe bien l'intégration de produits locaux au sein de la restauration collective, mais ce ne sont forcément des produits de proximité.

Les territoires qui obtiennent les meilleurs résultats d'intégration de produits locaux sont ceux qui s'adjoignent une AMO qui contrôle attentivement le délégataire. Toutefois, les petites structures (syndicats, communes) n'ont pas toujours les moyens de s'en doter, car cela représente un coût supplémentaire.

Cette action est en lien avec les actions « aide à la rédaction et à la réponse de la commande publique ».

Maître d'œuvre & d'ouvrage

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises sera en charge de la mise en place de cette action ainsi que le maître d'œuvre.

Durée de mise en œuvre : 6 mois

Indicateur intermédiaire : Lancement du cahier des charges.

Livrable : Référentiel de contrôle des délégataires.

Critères de réussite :

- Mise en place des contrôles ;
- Augmentation de l'usage des produits locaux.



CRÉATION D'UNE MICRO-LAITERIE

Freins associés :

- Valorisation locale
- Incertitude
- Commercialisation

Public cible

Écoles agroalimentaires, agriculteurs

Partenaires

Chambre des métiers, chambre d'agriculture, producteurs laitiers, communes.

Dépendances/contraintes

Il faut trouver un espace à disposition et aider à la viabilité du projet (cf. *action de prospection auprès des communes*)

Point d'attention

Comme il s'agit de production avec de fortes contraintes, le projet doit au moins être porté par deux personnes.

Moyens

Accompagnement au financement de l'étude de faisabilité et à l'investissement ; aide à la mise en place d'un fond participatif (type crowdfunding)

Coût

17 000 euros (financement étude de faisabilité et moyen humain)



Maître d'œuvre & d'ouvrage

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises aura la charge de la mise en place de cette action.

La maîtrise d'œuvre sera assurée par des porteurs privés.



Objectif(s)

Soutenir la production de produits frais avec une micro-unité de production locale. Celle-ci pourra être développée par un acteur privé, sous la forme d'une micro-laiterie. Elle répondra à la demande en B to B, que cela soit pour de la restauration collective ou de la distribution.



Descriptif de l'action

La création d'une micro-laiterie permettra la production de produits frais (yaourt, crème, beurre). Cet outil pourra fonctionner sous forme d'un Atelier de Transformation Collectif (ATC). Ce système collaboratif de production rend le modèle économique plus résilient.



Contexte et enjeux

Il y a un manque de production en produits laitiers frais sur les Crêtes. Le manque de main-d'œuvre et la particularité de ce type de production n'encouragent pas les producteurs à s'engager dans cette filière.

Nous avons référencé 2 producteurs-transformateurs en produits laitiers sur le territoire. Il s'agit surtout d'une production fromagère, peu de produits frais.

Durée de mise en œuvre : 24 mois

Indicateurs intermédiaires :

- Identification de potentiels porteurs de la structure ;
- Identification du lieu ;
- Identification des producteurs laitiers prêts à livrer une partie de leur production.

Livrable : Etude de faisabilité

Critère de réussite : Réalisation de la micro-laiterie



CRÉATION D'UNE MICRO-MALTERIE BIO

Freins associés :

- Valorisation locale
- Incertitude
- Commercialisation

Public cible

Écoles agroalimentaires, agriculteurs

Partenaires

Chambre des métiers, chambre d'agriculture, producteurs, communes

Dépendances/contraintes

Il faut trouver un espace à disposition et aider à la viabilité du projet (cf. « mise en réseau des communes »)

Point d'attention

Il faut trouver le bon porteur de projet ; si possible aligné avec la charte de la marque des Crêtes.

Moyens

Accompagnement au financement de l'étude de faisabilité et à l'investissement.

Coût

17 000 euros (financement étude de faisabilité et moyen humain)

Objectif(s)

Soutenir le débouché des productions biologiques locales : l'orge, le seigle, l'épeautre... dans le cadre d'une nouvelle production de niche.

Descriptif de l'action

La création d'un outil micro-malterie biologique pourra fonctionner sous forme d'un Atelier de Transformation Collectif (ATC). Ce système collaboratif de production rend le modèle économique plus résilient.

Contexte et enjeux

Le nombre de micro-brasseurs augmente, avec un besoin de plus en plus important de malt local. Pour se distinguer des gros producteurs de bières, ils recherchent des malts avec des caractéristiques spécifiques et le plus souvent bio ; rendu possible par une production en micro-malterie.

Il n'y a pas assez de micro-brasseries sur les Crêtes pour assurer la viabilité d'une micro-malterie, mais il y a une demande en région Grand-Est et au-delà. Le territoire possède toutes les caractéristiques pour accueillir une micro-malterie : un bassin de producteurs d'orges biologiques, de la place et des eaux de qualité. Cette production soutiendra le développement de l'agriculture biologique en offrant un nouveau débouché.



Maître d'œuvre & d'ouvrage

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises sera en charge de la mise en place de cette action.

La maîtrise d'œuvre sera assurée par des porteurs privés.

Durée de mise en œuvre : 24 mois

Indicateurs intermédiaires

- Identification de potentiels porteurs de la structure ;
- Identification du lieu ;
- Identification des producteurs prêts à livrer une partie de leur production.

Livrable : Etude de faisabilité

Critères de réussite : Réalisation de la micro-laiterie



ANALYSE DES OPPORTUNITÉS COMMUNALES

Frein associé :
-Valorisation
locale

Public cible

Communes, écoles agricoles

Partenaires

Chambre d'agriculture,
intercommunalité, lycées agricoles

Résultats identifiés

Terrains communaux connus et leurs détails (*superficie, type utilisation (prairie, labourable vergers, friche, forêt, etc.), type de sol et leur statut (bail, disposition annuelle, libre)* fournis dans le rapport final.

Fiche pilote

Fiche de la commune de Boulzicourt

Dépendances/contraintes

Cette action est en lien direct avec la fiche de « mise en réseau des communes »

Point d'attention

Besoin d'une bonne connaissance de terrain et d'un travail de relevés précis avec les communes.

Moyens

Prospection avec prise de rendez-vous pour la réalisation de fiches.

Cout

12 000 euros - environ ½ ETP



Maître d'œuvre & d'ouvrage

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises sera en charge de la mise en place de cette action. La maîtrise d'œuvre sera assurée par les communes.

Objectif(s)

Création de fiches techniques descriptives par communes comme la fiche technique pilote de Boulzicourt. Cela aidera l'intercommunalité à identifier au mieux les ressources des communes pour l'installation de nouveaux producteurs.

Descriptif de l'action

Les communes n'ont pas toujours les moyens de répondre aux demandes techniques de la CCCP. Dédier une personne à ce travail permettra la création d'un fichier uniforme et facilement utilisable.

Contexte et enjeux

Les filières porcines et de maraichages sont fortement déficitaires sur le territoire des Crêtes, malgré un écosystème porteur. Ce dernier inclus des producteurs présents sur le territoire et des outils de transformation proches, situés à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire des Crêtes et utilisés par les agriculteurs.

Ces fiches permettront d'identifier les communes porteuses de projets, le type de projets à créer ou à développer avec les avantages et contraintes identifiés.

Elles sont des outils de préanalyses et d'aide à la décision. Elles permettent d'optimiser l'aide à l'installation de nouveaux producteurs.

Durée de mise en œuvre : 9 mois

Indicateurs intermédiaires :

- Nombre de projets identifiés ;
- Nombre de fiches techniques communales

Livrable : Base de données avec toutes les fiches techniques communales, dont celles identifiant l'installation de nouveaux producteurs.

Critères de réussite : Nombre d'installations permises grâce aux fiches (optimisation).



CRÉATION D'UN ATELIER DE PRESSAGE/EMBOUTEILLAGE

Freins associés :

- Valorisation locale
- Incertitude
- Commercialisation

Public cible

Écoles agroalimentaires, agriculteurs, communes

Partenaires

Chambre des métiers, chambre d'agriculture, producteurs de fruits, communes

Acteurs impliqués

Les bulles Ardennaises

Dépendances/contraintes

Cette action est en lien direct avec la fiche de « mise en réseau des communes » : usage des vergers communaux et recherche d'un local disponible.

Moyens

Accompagnement au financement de l'étude.

Coût

15 000 euros (financement de l'étude de faisabilité et moyen humain)

Durée de mise en œuvre : 24 mois

Indicateurs intermédiaires :

- Identification du porteur de projet ;
- Identification des producteurs souhaitant s'engager ;
- Identification du lieu.

Livrable : Etude de faisabilité

Critère de réussite : Création d'un atelier collectif de transformation

Objectif(s)

Cet atelier aidera à répondre aux objectifs suivants :

- ✓ Les besoins des producteurs locaux ;
- ✓ Les contraintes (sanitaire et volume) de la restauration collective ;
- ✓ Soutien aux exploitants en petits fruits souvent labellisés en Bio ;
- ✓ Développement d'autres productions.

Descriptif de l'action

Création d'un atelier de pressage/embouteillage sous forme d'un Atelier de Transformation Collectif (ATC).

Contexte et enjeux

- Les producteurs de fruits, pour valoriser leurs invendus, ainsi que les producteurs de jus, font presser et embouteiller à l'extérieur des Crêtes.
- Les contraintes de la grande distribution et de la RHF imposent aujourd'hui des unités professionnelles avec une gestion des données et un backoffice optimum pour la traçabilité.
- Une unité professionnelle d'embouteillage peut répondre à ses besoins sans toutefois avoir de grosse quantité à transformer.

Ce projet permettra aussi la remise en exploitation de vergers abandonnés dans les communes et supportera le projet d'agroforesterie développé par l'intercommunalité dans le cadre du PCAET et du Clim'agri.

Maître d'œuvre & d'ouvrage

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises sera en charge de la mise en place de cette action.

La maîtrise d'œuvre sera assurée par un porteur privé ou un groupement de producteurs.



STRUCTURER UNE FILIERE POUR LA VIANDE DE VOLAILLE

Freins associés :

- Valorisation locale
- Incertitude
- Commercialisation

Public cible

Producteurs, commerçants (type boucherie)

Partenaires

Chambre des métiers, chambre d'agriculture, producteurs, communes

Dépendances/contraintes

Il faut trouver un espace à disposition et aider à la viabilité du projet (cf. « action de prospection auprès des communes »)

Moyens

Accompagnement au financement de l'étude de faisabilité et à l'investissement, aide à la mise en place du crowdfunding.

Coût

15 000 euros (financement étude de faisabilité et moyen humain)



Maître d'œuvre & d'ouvrage

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises sera en charge de la mise en place de cette action. La maîtrise d'œuvre sera assurée par un porteur privé.

Durée de mise en œuvre : 24 mois

Indicateurs intermédiaires

- Identification des porteurs
- Identification du lieu ;
- Identification de producteurs.

Livrable : Modélisation économique de la filière

Critère de réussite : Mise en place des outils de transformations



Objectif(s)

Cette filière aidera à répondre aux objectifs suivants :

- ✓ Installer de nouveaux producteurs ;
- ✓ Répondre à la demande de la restauration collective ;
- ✓ Soutenir une filière.

La filière volaille chair répond bien aux opportunités podologiques (surface toujours en herbe) du nord du territoire des Crêtes et aux objectifs du PCAET et du Clim'agri.

L'enjeu est de créer un écosystème porteur qui peut prendre la forme d'un abattoir et un atelier de transformation / découpe.



Descriptif de l'action

Création d'une filière pour soutenir la mise en place d'une filière volaille sur les Crêtes sous forme d'un Atelier de Transformation Collectif (ATC). Ce type d'atelier est résilient dans le temps, car il est indépendant et n'a pas de contrainte de viabilité comme une exploitation.



Contexte et enjeux

Il n'y a pas une unité de transformation collective au sein des Crêtes et dans un périmètre proche.

- La filière œuf est surtout une filière hyper locale en vente BtoC. La vente BtoB est beaucoup plus complexe en termes de réglementation et de viabilité économique ; de plus il y a déjà un producteur important aux Crêtes sur ce segment.
- La filière viande est déjà déficitaire et va le devenir plus encore à la suite du départ en retraite à venir des exploitants de la ferme de l'ânerie et le risque de perdre l'abattoir.
- On trouve aussi sur le territoire les producteurs des dindes rouges d'Ardenne. Une filière volaille de chair bio peut être viable sur une dizaine d'hectares.



COORDINATION D'UN RESEAU DE COMMERCES ET MOYENS DE COMMERCIALISATION

Freins associés :

- Commercialisation
- Visibilité

Public cible

Commerçants, Producteurs

Partenaires

Chambres consulaires, agriculteurs, office de tourisme.

Acteurs identifiés

Se référer à la liste des restaurateurs privés et chambres d'hôtes fournie dans le rapport final.

Dépendances/contraintes

Besoin d'une bonne connaissance de terrain et d'un travail de relevé précis avec les communes.

Moyens

Gestion de réunions de travail et organisation d'événements ponctuels tels que « la semaine du bio », « la semaine découverte de nos produits locaux », en direction des consommateurs.

Coût

Animation et événements : ¼ ETP
8 000 euros + 6 000 euros

Objectif(s)

Ce réseau aidera à l'échange de bonnes pratiques pour la vente en produits locaux et un développement équilibré des points de vente. Il aidera les exploitants à avoir une meilleure vision de ce qui existe sur le territoire de l'intercommunalité.

Descriptif de l'action

Mise en place d'un réseau structuré entre commerçants et les producteurs afin d'augmenter la coordination et l'usage des moyens de vente des produits locaux.

Contexte et enjeux

L'étendue du territoire de l'intercommunalité ne facilite pas les échanges entre acteurs que cela soit entre agriculteurs soit entre commerçants. Le commerce de proximité est très sollicité pour la vente de produits locaux. Se sont aussi des entreprises très sensibles économiquement.

L'intercommunalité propose déjà une carte interactive de l'emplacement des commerces sur leur site. De nouveaux moyens de vente (distributeurs, market place...) voient le jour sur les Crêtes. Pour les distributeurs automatiques, on observe des situations incongrues comme à Charbogne où deux installations ont vu le jour à 100 mètres de distance de part et d'autre de la départementale qui traverse le village.

Maître d'œuvre & d'ouvrage

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises sera en charge de la mise en place de cette action, ainsi que de sa maîtrise d'œuvre.

Durée de mise en œuvre : 6 mois

Indicateur intermédiaire : Nombre de commerçants et de producteurs impliqués

Livrable : Guide des bonnes pratiques pour la vente de produit locaux.

Critère de réussite : Réseau fonctionnel



DÉVELOPPER UNE LOGISTIQUE ADAPTÉE

Freins associés :

- Commercialisation
- Incertitude

Public cible

Producteurs de produits locaux

Partenaires

La chambre d'agriculture, les transporteurs locaux, les communes, les commerces locaux

Gouvernance

- Étude des besoins des exploitants ;
- Analyse des possibilités des transporteurs ;
- Mise en place d'une offre adaptée ;
- Mise en réseau des agriculteurs et des transporteurs.

Dépendances/contraintes

Complexité de la problématique, besoin de travailler ensemble, maintien du lien avec le client

Moyens

Moyen de coordination, étude de faisabilité

Coût

Étude de faisabilité : 10 000 euros

Objectif(s)

Accompagner les producteurs pour trouver une réponse cohérente et viable à leurs besoins et contraintes logistiques, comme le transport et les plateformes de regroupement.

Descriptif de l'action

Développement d'une réponse logistique au besoin des circuits courts des différents acteurs (agriculteurs et acheteurs).

Contexte et enjeux

Lors de l'enquête, le besoin logistique est identifié comme frein au développement des circuits de proximité. Il s'agit d'un besoin complexe à couvrir que cela soit par les quantités collectées, la multiplicité des points de collecte, la catégorie des produits collectés (froid positif, froid négatif...), etc.

Durée de mise en œuvre : 12 mois

Indicateur intermédiaire : Cahier des charges de l'étude de faisabilité

Livrable : Rendu de l'étude de faisabilité

Critère de réussite : Mise en place d'un réseau logistique (moyens de transport, interface numérique, etc.)

Maître d'œuvre & d'ouvrage

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises aura la charge de la mise en place de cette action et de l'étude.

La maîtrise d'œuvre sera assurée par les producteurs.



CRÉATION D'UN SYSTÈME PARTICIPATIF DE GARANTIE (SPG)

Freins associés :

- Visibilité
- Incertitude
- Commercialisation

Public cible

Tout acteur en lien de la production à la consommation : communes, agriculteurs, artisans (boulangers-traiteurs), associations de producteurs, acteurs touristiques, commerces, association de consommateurs, etc.

Partenaires

Tout acteur support de l'action : CCCP, chambres consulaires (métiers, agriculture...), etc.

Gouvernance

Nous proposons une forme « collégiale », représentative du public cible, regroupant 4 collèges : « producteurs », « consommateurs », « institutions publiques », « commerces et artisanat ».

Moyens

Exemple du GASPL existant : http://www.gaspl.eu/GASPL/Il_etait_une_fois.html

Dépendances/contraintes

Création de la structure collective Circuits Courts en amont.

Point d'attention

Les SPG sont innovants, il faut du temps à leur mise en place et demande un fort travail collaboratif.

Coût

¼ ETP sur 12 mois : 10 000 euros



Maître d'œuvre & d'ouvrage

Une structure collective aura la charge de la concrétisation de cette action.



Objectif(s)

Mise en place d'un système participatif de garantie (SPG).

Ce SPG peut servir de base comme règlement intérieur de la structure collective et peut intégrer la charte de la marque.

Il aide au développement de l'agriculture biologique et agroforesterie



Descriptif de l'action

Pour aider à une meilleure collaboration et connaissance des acteurs, nous proposons la mise en place d'un Système Participatif de Garantie (SPG). C'est un outil participatif qui permet de mieux comprendre les contraintes (production, commerciale...) de chacun.

Il améliore les relations entre les différents acteurs de terrain en incluant les citoyens.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Syst%C3%A8me_participatif_de_garantie



Contexte et enjeux

Le territoire des Crêtes Préardennaises se caractérise par un grand territoire, avec des pôles d'attraction externes (Rethel, Charleville-Mézières, Vouziers).

Les producteurs ont du mal à collaborer entre eux et quelquefois ne se connaissent même pas. Cette méconnaissance limite le travail en commun ainsi que leur potentiel de développement (filière, outil de vente, outil de production...).

Durée de mise en œuvre : 12 mois en s'appuyant sur l'existant (commission en cours dans le cadre du PAT).

Indicateur intermédiaire : Groupe de travail instauré et nombre de réunions avec décisions.

Livrable : Rédaction du SPG

Critère de réussite : Approbation du SPG et mise en œuvre

Nom	Freins associés	Actions prioritaires suggérées	Actions transversales
Le conservateur	Habitus	Instaurer un système de parrainage et tutorat	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un SPG - Coordination d'un réseau de commerces & moyens de commercialisation - Création d'une structure collective CC - Aide à la réponse à la commande publique - Instaurer un système de parrainage et tutorat publique - Animation autour des produits locaux dans les milieux scolaires
L'incertain	Employabilité & Incertitude	Instaurer un système de parrainage et tutorat Développer une logistique adaptée Création d'une formation d'employés agricole Création d'un groupement d'employeurs	
L'expérimentateur	Commercialisation, Visibilité & Valorisation locale	Création d'une micro-laiterie Utilisation d'une marque	
Le collaborateur	Employabilité, Commercialisation & Valorisation locale	Création d'une micro-laiterie Développer une logistique adaptée Création d'une formation d'employés agricole Création d'un groupement d'employeurs	
L'engagé	Commercialisation, Visibilité & Valorisation Locale	Mise en place d'une AMO Accroître le réseau des communes Support à la rédaction à la commande publique Développement des filières locales (Création d'une micro-laiterie ; Création d'une micro-malterie bio...)	
Le leader	Visibilité	Accroître le réseau des communes Travail du foncier avec Terre de lien Mise en place d'une AMO	
L'établi	Incertitude, Commercialisation & Visibilité	Accroître le réseau des communes Travail du foncier avec Terre de lien Mise en place d'une AMO Développement des filières locales (Création d'une micro-laiterie ; Création d'une micro-malterie bio...) Développer une logistique adaptée	

Tableau 24 - Récapitulatif associant « typologie d'exploitants-freins associés-actions prioritaires »

Nom exploitation	Contact	Adresse postale	Secteur	Type de circuit	Typologie	Production principale	Actions préconisées	
HOSSON Thibault		06 86 56 82 67 thibault.hosson@hotmail.fr	8 Rue Haute de Chaumont 08220 RENNEVILLE	CHAUMONT-PORCIEN	long	Expérimentateur	céréales	Création d'une micro-laiterie
COTTE Denis	GAEC DU PETIT RU	06.37.78.06.24 petitru@wanadoo.fr	Ferme de folle pensée 08220 DRAIZE		mixte	Expérimentateur	lait	Utilisation d'une marque
PAQUET Bérangère	SCEA FAILLE-PAQUET	06.80.65.88.62 berangere.paquet@orange.fr	la fosse au mortier 08460 SIGNY L'ABBAYE	SIGNY L'ABBAYE	mixte	Expérimentateur	bovin	Création d'une structure collective CC
LABDANT Charles		06.75.88.56.95 charles.labdant@orange.fr	Sainte Philomène 08460 SIGNY L'ABBAYE		long	Expérimentateur	ovin	Aide à la réponse à la commande publique
WERY Luc	SCEA DE LA PETITE SINCE	06.08.62.02.33	08270 PUISEUX	NOVION-PORCIEN	long	Expérimentateur	céréales	Coordination d'un réseau de commerces & moyens de commercialisation
DAUBANGE Anaïs	EARL DAUBANGE	06.51.35.79.52 daubange-christophe@orange.fr	Rue de l'Église 08270 VIEL-SAINT-REMY		mixte	Expérimentateur	bovin	
FRENNEAUX marie	GAEC DE LA CAVALIERE	06.83.75.32.68	08430 CHAGNY	OMONT	long	Expérimentateur	céréales	
PINOT Magali	EARL PINOT DUCHENE		08130 CHARBOGNE	ATTIGNY	long	Expérimentateur	céréales	Création d'un SPG
BONNAIRE Kevin	GAEC DE BAUDRY	06.82.03.17.65 kevinbonnaire08@gmail.com	08220 ROCQUIGNY	CHAUMONT-PORCIEN	long	Incertain	bovin	Instaurer un système de parrainage et tutorat
LANDRAIN	GAEC LANDRAIN	09.64.15.52.30 landrain@orange.fr	08460 CLAVY-WARBY	SIGNY L'ABBAYE	long	Incertain	lait	
MARQUIGNY Remi		0673053139 remimarquigny@hotmail.fr	08270 JUSTINE-HERBIGNY	NOVION-PORCIEN	long	Incertain	lait	Création d'un SPG
DEBARPE Sébastien	EARL LES MARLYS	06.30.83.36.66 earl.lesmartys@wanadoo.fr	08270 WASIGNY		long	Incertain	bovin	Développer une logistique adaptée
HENON Aurélien	GAEC DE LA MOTELLE	06.13.59.18.38	08430 POIX-TERRON	OMONT	long	Incertain	lait	Création d'une formation d'employés agricole
JAMES Mathieu		06.38.92.14.69 jamesmathieu@hotmail.fr	15 rue du Pont 08130 ECORDAL	TOURTERON	long	Incertain	céréales	
AMOUR Héléne		0660242339 helene.a08@hotmail.fr	08130 VAUX-CHAMPAGNE	ATTIGNY	long	Incertain	céréales	Création d'un groupement d'employeurs
PELLERIN Xavier	EARL LES MULETTES	03.24.30.63.91	08130 ATTIGNY		long	Incertain	céréales	
MARAGE Damien	EARL DE LA CROIX BELLOTTE	07.80.06.99.79 damien.marage33@gmail.com	08220 ROCQUIGNY	CHAUMONT-PORCIEN	long	Collaborateur	bovin	Coordination d'un réseau de commerces & moyens de commercialisation
VITRANT joseph	GAEC LE RIT DES LEUPS	06 68 77 59 54 joseph.vitrant@hotmail.fr	08220 ROCQUIGNY		mixte	Collaborateur	bovin	
PIERROT David	SCEA DU RADOIS	0675471208 pierrot08@gmail.com	08220 FRAILLICOURT		long	Collaborateur	céréales	Création d'un SPG
JOASSIN Loïc	SCEA DE BELINVAL		Rue de Monclin 08270 SAULCES-MONCLIN	NOVION-PORCIEN	mixte	Collaborateur	lait	Aide à la réponse à la commande publique
LAMBERT Laurent	GAEC DE NAU FONTAINE	06.81.56.93.90 laurent.lambert08@orange.fr	08430 HAGNICOURT		long	Collaborateur	lait	Développer une logistique adaptée
DEVILLE Frédéric		06.13.70.22.71 03.24.35.61.54	10 chemin des caumes 08430 TERRON LES POIX	OMONT	long	Collaborateur	lait	Création d'une formation d'employés agricole
GEOFFROY Christophe		06.84.17.49.27	1 rue Hulot 08430 MAZERNY		long	Collaborateur	lait	Création d'un groupement d'employeurs

Tableau 25 – Listing des 23 exploitants à prioriser avec les actions associées, Source EcoTransFaire

VII. Conclusion

A. Conclusion générale

L'ensemble des données recueillies confirment le dynamisme du territoire dans les circuits courts et de proximité, qu'ils soient portés par des exploitants déjà engagés dans les circuits courts uniquement ou en circuit mixte.

Nous distinguons les circuits courts et de proximité en vente directe, des circuits courts destinés à la restauration hors foyer. Les exploitants produisant en circuits courts et de proximité en vente directe sont très rarement présents en restauration hors foyer et en grande distribution dus aux contraintes en termes de volume ou de prix. Nous avons noté que les besoins de la restauration collective, dans le cadre de la loi EGALIM, sont peu couverts et peu de producteurs y sont engagés.

Nous proposons donc de s'appuyer sur les exploitations mixtes déjà engagées dans les circuits courts. Elles produisent en quantité, mais restent assez frileuses dans cette démarche. La mise en place d'outils de transformation intermédiaires et la gestion d'une logistique sont, entre autres, des solutions à cette problématique. Il faudra être attentif à ce que ceux-ci ne rentrent pas en concurrence directe avec les producteurs en vente B to C.

L'étude a confirmé le déficit en produits locaux dans les filières porcines, poulets de chair, transformations laitières (davantage sur les produits frais) et maraîchage.

Ceci démontre qu'il y a un potentiel important de développement des circuits courts et de proximité sur les crêtes. Toutefois, des points de blocage peuvent l'en empêcher. On peut citer, pour les plus représentatifs, le problème de l'emploi, l'installation de nouveaux producteurs, la présence d'un écosystème déjà établi. Nous avons rédigé des fiches actions en ayant à l'esprit ces difficultés qui deviennent des raisons d'être à remédier.

Pour conforter l'engagement des Crêtes dans l'agriculture biologique, ces actions incluent de façon systématique et transversale la production biologique.

La vente en circuits courts et de proximité est un modèle économique sensible qui peut être rapidement déséquilibré dans le cas d'une augmentation trop rapide de l'offre sans réflexion sur la demande. Ce point de vigilance est à prendre en compte dans toutes les démarches de développement afin de ne pas mettre en difficulté les acteurs déjà engagés en circuits courts et pour lesquels c'est le seul moyen de viabilité économique.

La constitution d'une association porteuse regroupant l'ensemble des acteurs évitera ce problème et permettra d'accompagner d'autres formes de développement. Elle complétera et soutiendra l'action des Crêtes. Elle pourra être à terme l'actrice de référence pour tous ceux qui souhaitent s'investir dans les circuits courts et de proximité, au sein du territoire.

Face aux mêmes enjeux et dans le même contexte, l'association Biovallée, dans la Drôme, est un exemple inspirant pour la communauté de commune des Crêtes Préardennaises.

B. Résultats supplémentaires

En plus des livrables attendus, nos analyses nous ont permis de fournir de multiples données et actions supplémentaires.

Classification des Communes et fiches action complémentaires

Il s'agit du top 17 des communes sélectionnées que nous avons classé sur la base d'indicateurs comme l'attractivité, potentiels fonciers, offre/demande disponible, etc.).

Communes	Attractivité	Besoins & Attentes	Débouchés potentiels	Terroir	Engagement	Moyenne
Boulzicourt	3	3	3	3	3	3
Signy l'Abbaye	3	3	3	3	3	3
Launois sur Vence	3	3	3	3	3	3
Poix-Terron	3	3	3	3	3	3
Lucquy	3	3	2	3	2	2,6
Saulces Monclin	3	2	3	2	3	2,6
Attigny	3	3	2	2	3	2,6
Renneville	3	2	2	3	2	2,4
Charbogne	2	2	2	2	3	2,2
Thin Le Moutier	2	2	2	3	2	2,2
La Sabotterie	2	2	2	2	2	2
Singly	2	2	2	1	3	2
Faissault	2	2	1	2	2	1,8
Rubigny	2	1	2	2	1	1,6
Chaumont Porcien	2	1	2	2	1	1,6
Puiseux	2	2	1	1	1	1,4
Guignicourt sur Vence	2	2	1	1	1	1,4

Tableau 26 – classification des Communes sélectionnées à potentiel élevé

Légende

1	2	3
Faible	Moyen	Fort

Au vu des opportunités et en reliant toutes nos données, nous avons pu rédiger une **fiche pilote pour les communes de Boulzicourt et Poix-Terron**. Elles ont été associées aux fiches actions pour lever des freins.

Fiche pilote commune - Boulzicourt

Filière : MARAICHAGE (Possibilité d'installation de 2 maraîchers)

Description du projet :

La commune propose un projet d'installation pouvant convenir à deux maraîchers. Elle peut mettre à la location 2 à 3 ha de terres sur sol limoneux-profond en bord de rivière. Des terres argilo-calcaires caillouteuses seraient aussi ouvertes à location selon le projet des maraîchers.

Aide de la commune :

Il existe des vergers anciens sur la commune et cette dernière propose d'aider les maraîchers à entrer en contact avec les propriétaires afin qu'ils puissent récolter les fruits et étoffer leurs offres de produits (fruits, confitures, jus...)

La commune a déjà en cours un projet d'action de sensibilisation sur le jardinage avec l'école du village que les maraîchers pourront soutenir ou coordonner.

Le groupe scolaire communal souhaite augmenter sa part de produits locaux dans ses achats. Pour cela, il travaille déjà avec un traiteur local pour l'approvisionnement des repas. La commune pourra mettre en lien les maraîchers avec le traiteur chargé de la restauration scolaire.

La commune propose de mettre à disposition gratuite (durée à définir) des logements pour accueillir les familles des maraîchers.

Situation des parcelles PLU :

Terrains communaux disponibles : 3 ha en terrain limoneux.

Les parcelles disponibles se trouvent à droite le long de la départementale, en sortie du village direction Poix-Terron.

Il s'agit d'un sol en limon alluvionnaire profond.

Les sources communales assurent un apport en eau suffisant pour la production de légumes.

La commune doit fournir un extrait cadastral.

Points d'attentions :

Pas de bâtiments disponibles.

Le maraîchage se développe autour d'Attigny à 30 km, ½ heure de route, avec un centre de transformation développé et géré par une structure d'insertion (espace environnement 08). Il y a possibilité d'une mise en réseau et partage de bonnes pratiques, etc.

L'association souhaite aussi développer une conserverie locale qui pourrait être un levier pour les maraîchers.

Le maire pense qu'un des deux exploitants présents sur la commune pourrait aider à l'installation des maraîchers (travail du sol et autre) – point à valider.

Fiche pilote Commune - Poix-Terron

Filière : PÔLE DE FORMATION (Maraîchage, porcins et volaille de chair)

Description du projet :

Plusieurs projets peuvent voir le jour sur la commune.

Toutefois, nous proposons prioritairement la mise en place d'un pôle de formation apprenti-réinsertion (école "ETRE") en lien avec les lycées agricoles de Rethel et Charleville-Mézières. Ce projet pourrait s'appuyer sur les disponibilités de terrain de la commune avec une thématique maraîchage, porcins (porcs élevés à l'herbe en plein air, poulet de chair, etc.).

Ce pôle de formations aiderait à la formation de personnel afin de répondre à la demande d'embauche qui va se faire jour avec l'augmentation des circuits de proximités, et le départ en retraite à venir d'exploitants agricoles. Cette formation au plus près du territoire permettra aussi de contribuer à la réduction du chômage élevé sur le territoire des Crêtes.

Terrains communaux disponibles :

- 17,3912 ha terres labourables sous bail locatif (sol pierreux)
- 19,6205ha de prairie sous bail locatif (sols argileux et limoneux)
- 4,8903ha de prairie en mise à disposition annuelle (sols pierreux et argileux)

Aide de la commune :

La commune dispose déjà d'un écosystème de développement local bien établi. Il y a un CFA, un fablab numérique et le projet 1001 gare de la SNCF. Le projet de formation s'intégrera parfaitement dans cet écosystème. La gare SNCF offre aussi une légitimité pour l'attractivité du projet et assure une bonne desserte par les transports en commun.

Situation des parcelles PLU :

À préciser avec la commune

Points d'attentions :

Il faut identifier d'autres partenaires externes aux Crêtes pour aider à la constitution de ce projet.

Divers listings

Sur base des retours aux questionnaires et des entretiens, nous sommes en mesure de vous fournir plusieurs listings complémentaires disponibles ci-dessous :

- ✓ Des exploitants enclins à participer à des ateliers participatifs et réunions collectives (selon la thématique qui y serait abordée) ;
- ✓ Des exploitants qui, à court ou moyen terme, seront en cessation d'activités (départ à la retraite)
- ✓ Des acteurs de la RHF (dans le privé) qui sont en recherche de produits locaux de proximité.

Nom Prénom	Mail	Téléphone	Nom de Structure	Adresse	Secteur
Mme POTTIER Dorothée	lucquymaison@gmail.com	07 84 66 49 12	EARL Ferme de Lucquy,	Hameau ferme de Lucquy08220, Remaucourt	CHAUMONT-PORCIEN
M. COTTE Denis	petitru@wanadoo.fr	06 37 78 06 24	GAEC du Petit Ru	Ferme de Folle Pensée08220 Draize	
M. LEFEBVRE Frédéric	viandebio@orange.fr	06 70 02 39 23	Ferme du Pré aux Charmes	4 Rue de la Justice08460, Signy-l'Abbaye	SIGNY L'ABBAYE
M. MINEUR Raphaël		06 88 24 93 13	MINEUR Raphaël	16 Rue Touligny08430, Raillicourt	
Mme PAQUET Bérangère	berangere.paquet@orange.fr	06 80 65 88 62	SCEA Faille-Paquet	La fosse au mortier08460, Signy l'Abbaye	
Mme DAVAL Julie	daval.julie@sfr.	09 74 56 73 39	EARL Des 4 sabots	4 Hameau De Beaumont En Aviotte08270, Sery	NOVION-PORCIEN
M. SCIACCALUGA Grégory		06.18.28.41.49	SCEA des Tuileries	08270, Saulces-Monclin	
M. JOASSIN Loïc	herses.kaizen@gmail.com		SCEA de Belinval	Rue de Monclin, 08270 Saulces-Monclin	
Mme DAUBANGE Anaïs	daubange-christophe@orange.fr	06 51 35 79 52	EARL Daubange	Rue de l'Église 08270 Viel-Saint-Remy	
M. WERY Luc		06 08 62 02 33	SCEA de la petite Since	08270, Puiseux	
Mme SIBILLE Maryse	michel.havet0354@orange.fr	06 14 88 45 60	GAEC de Mélipré	27 rue de Mélipré08430, Montigny-sur-Vence	OMONT
M. DELORME Quentin	qdelorme@hotmail.fr	06 49 98 51 52	Ferme de la terre en Chêne	Poix-Terron	
M. HENON Aurélien		06 13 59 18 38	GAEC de la Motelle	26 rue du Terron, 08430, Poix-Terron	
Mme FRENNEAUX Marie		06 83 75 32 68	GAEC de la cavaliere	08430, Chagny	
M. THIRY Antony	thiry.antony@orange.fr	06 22 71 09 42	Au paradis des vergers	3 Hameau Hurtebise08130, Guincourt	TOURTERON
Mme THIRY Florence	lionel.thiry@wanadoo.fr	06 07 82 62 96		08130 Guincourt	
Mme MASSIAUX Nicole	nicolemassiaux@laposte.net	06 51 72 40 17	MASSIAUX Nicole	9 Rue de Day08130, Neuville-Day	
M. PATE Cédric		03 24 38 27 00	EARL Paté	08130, Alland'Huy-et-Sausseuil	ATTIGNY

Tableau 27 – Liste des exploitants acceptant de participer à des ateliers/réunions, source questionnaire exploitants

Société	Exploitation Individuelle	Exploitation Individuelle	GAEC Mavi	GAEC HABERT René & Fils	Volailles de l'ânerie	
Nom	Mme VILLET	M. FONTAINE	M. LEDOUBLE	M. HABERT	M. RENAULT	M. Mineur
Prénom	Odile	Xavier	Antoine	Hugues	Yannick	Raphael
Commune	CHESNOIS-AUBONCOURT	GIVRY	AUBONCOURT-VAUZELLES	CHARBOGNE	LA SABOTTERIE	RAILLICOURT
Mail	op.villet08@orange.fr			christine.habert580@orange.fr		
Téléphone	06 83 59 96 17	06 79 58 81 10	09 64 41 39 90	06 13 55 62 80	03 24 71 43 81 06 01 98 46 86	06 88 24 93 13
Commentaire	Départ en retraite	Fermé partis en retraite	Fermé	Un des deux associés part en retraite	Départ en retraite dans 2 ans	Départ en retraite
Type de circuit	Long	Long	Long	Long	Mixte	Mixte
Production principale	Céréales	Lait	Lait	Céréales	Volaille	Viande bovine

Tableau 28 - Liste des exploitants identifiés pour une cessation d'activité, source questionnaire exploitants

Type d'activité	Etablissement	Adresse	Coordonnées	Secteur
Restauration privée	La Table Saint-Berthauld	16 Pl. de la Mairie, 08220 Chaumont-Porcien		CHAUMONT-PORCIEN
Restauration privée	Le Clos Normand	51 Gr Grande Rue 08430 Poix-Terron		POIX-TERRON
Restauration privée	Auberge de l'Abbaye	2 Pl. Aristide Briand 08460 Signy-l'Abbaye	https://aubergedelabbaye-signy.fr/	SIGNY L'ABBAYE
Chambres d'hôte	Aux 3 petites notes	5 Hameau Le Puits De La Bas 08130 LA SABOTTERIE	https://auxtroispetitesnotes.com/	TOURTERON
Chambres d'hôte	Chez Céline en campagne	3 Rue sous l'Église 08430 Mazerny	06 02 19 31 93	OMONT
Chambres d'hôte	La fosse bleue	1 Chemin de la Fosse Bleue , Librecy 08460 Signy l'Abbaye	https://lafossebleue.com/home-francais	SIGNY L'ABBAYE

Tableau 29 – Liste des acteurs du secteur privé souhaitant davantage utiliser les produits locaux, source questionnaire exploitants

Mises en relation

Tout au long de la mission, nous avons pu effectuer des mises en relation à plusieurs niveaux (entre exploitants, organismes, communes, entreprises, etc.) :

- Apiculteur et cultivateur de Luzerne,
- Éleveur de moutons et entreprise de transformation de laines en éco-matériaux ;
- Moulin des couleurs d'Ecordal avec une commune au Luxembourg.

C. Actions recommandées/suggérées

Remerciements et restitution

Nous suggérons d'envoyer un mot de remerciement et, sur demande de plusieurs agriculteurs interrogés, une invitation à une réunion de restitutions de l'étude (résultats et actions envisagées).

Entretiens complémentaires communes

Nous avons identifié 4 communes qui méritent d'être contactées, afin d'obtenir de plus amples informations et peut-être pouvoir leur associer des fiches actions :

- Charbogne
- Thin le Moutier
- Faissault
- Launois sur Vence

VIII. Bibliographie/webographie :

- ADEME. *Alimentation – Les circuits courts de proximité*. Les avis de l'ADEME. Juin 2017. URL : <https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-29282-avis-Ademe-circuits-courts.pdf>
- Bio en Grand Est : <https://biograndest.org/bio-en-grand-est/>
- Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises : <https://www.cretespreardennaises.fr/>
- Fiche territoriale « CC des Crêtes Préardennaises » : https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/IMG/html/fiche_territoriale_cc_des_cretes_preardennaises_cle05db54.html#artificialisation-des-espaces-naturels-et-forestiers
- Les Marchés. « *Lait bio : production et consommation ont évolué inversement depuis 2019* ». Novembre 2021. Lien : <https://www.reussir.fr/lesmarches/lait-bio-production-et-consommation-ont-evolue-inversement-depuis-2019>
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : <https://agriculture.gouv.fr/>

IX. Liste des tableaux et des figures

TABLEAUX

- *Tableau 1 - Nombre d'exploitations totales par secteur, SAU et âge moyen des exploitants, Source DRAAF, retravaillée par EcoTransFaire* 9
- *Tableau 2 - Type de statuts juridiques des exploitations par secteur, Source DRAAF, retravaillée par EcoTransFaire*..... 10
- *Tableau 3 - Types de main-d'œuvre, évolution et répartition par secteur, Source DRAAF, retravaillée par EcoTransFaire*..... 12
- *Tableau 4 - Liste des outils de transformation présents dans les Crêtes et un rayon de 50 kilomètres, Source EcoTransFaire*.....14
- *Tableau 5 - SAU de tous les exploitants répondants (en Ha), Source questionnaire exploitants*.....17
- *Tableau 6 - Liste des nouveaux et anciens référencés supprimés sur le Guide des Producteurs & Catalogue de Produits, sources bases de données Ecotransfaire*.....23
- *Tableau 8 - Liste des anciens référencés vérifiés sur le Guide des Producteurs, source bases de données Ecotransfaire*.....24
- *Tableau 9 - Liste des exploitants ayant demandé leur référencement, mais pour lesquels nous n'avons pas obtenu les détails, source bases de données Ecotransfaire*.....25
- *Tableau 10 - Récapitulatif des terrains communaux fournis selon leur type de sol et disponibilité*.....30

- *Tableau 11 - liste des communes ayant identifié des exploitants intéressés à se développer en CC.....32*
- *Tableau 12 - Liste complète des communes par secteur et mise en valeur des communes porteuses sélectionnées.....32*
- *Tableau 13 – Exemple de tableaux - fiches techniques Communes.....34*
- *Tableau 14 - Liste des fermes à transmettre sans repreneur(s) 51*
- *Tableau 15 - Nombre de retours d'exploitants par secteurs et type circuits.....53*
- *Tableau 16 - Liste des éléments positifs et négatifs au développement de nouvelles productions pour les exploitants (en nombre) en CL et CM, source questionnaire exploitants.....54*
- *Tableau 17 - Les atouts d'une labellisation pour passer en CC, source questionnaire exploitants.....56*
- *Tableau 18 - Liste des 5 motivations majeures citées par tous les exploitants interrogés, Source questionnaire exploitants59*
- *Tableau 19 – Regroupement des motivations citées, par circuits, Source questionnaire exploitants.....59*
- *Tableau 20 – Réponses des exploitants sur des propositions incitatives, tout type de circuits, Source questionnaire exploitants.....59*
- *Tableau 21 –Top3 des propositions incitatives par type de circuit, Source questionnaire exploitants.....60*
- *Tableau 22 - liste des typologies définies (définition et caractéristiques) pour tous les types de circuits de commercialisation utilisés, Source EcoTransFaire.....62*
- *Tableau 23 – Liste des fiches actions regroupées par thématiques.....66*
- *Tableau 24 - Récapitulatif associant « typologie d'exploitants - freins associés - actions prioritaires ».....89*
- *Tableau 25 – Listing des 23 exploitants à prioriser avec les actions associées, Source EcoTransFaire.....90*
- *Tableau 26 – Classification des Communes sélectionnées à potentiel élevé.....92*
- *Tableau 27 – Liste des exploitants acceptant de participer à des ateliers/réunions, source questionnaire exploitants.....96*
- *Tableau 28 - Liste des exploitants identifiés pour une cessation d'activité, source questionnaire exploitants.....97*
- *Tableau 29 – Liste des acteurs du secteur privé souhaitant davantage utiliser les produits locaux, source questionnaire exploitants.....97*

FIGURES

- *Figure 1 – Wikiwand – Modification EcoTransFaire.....5*
- *Figure 2 - Cartes des Ardennes, Sources : Comercis, Canal Monde, Carte du Monde 8*

- *Figure 3 - Répartition du nombre d'exploitations par secteur, Source DRAAF, retravaillée par EcoTransFaire* 9
- *Figure 4 - Répartition des orientations technico-économiques des exploitations sur les Crêtes, Source DRAAF*..... 10
- *Figure 5 - Répartition des types de productions principales par secteur, Source DRAAF*10
- *Figure 6 - Types de cultures générales et répartition, Source DRAAF, retravaillée par EcoTransFaire*..... 11
- *Figure 7 - Représentation du cheptel en équivalent gros bovin, Source DRAAF, retravaillée par EcoTransFaire* 11
- *Figure 8 - Type de production principale par SAU en nombre d'exploitations et par secteur, Source DRAAF, retravaillée par EcoTransFaire*..... 11
- *Figure 9 - Évolution du % d'exploitations par types d'engagement dans la valorisation de leur production, Source DRAAF, retravaillée par EcoTransFaire*.....13
- *Figure 10 - Localisation des outils de transformation aux Crêtes et périmètre de moins de 50km, Source : EcoTransFaire*.....15
- *Figure 12 - répartition des exploitants répondant selon leur localisation (secteur) et leur type de circuit (long, mixte et court), Source questionnaire exploitants*16
- *Figure 12 - Types de retour au questionnaire envoyé aux exploitants*.....16
- *Figure 13 - SAU de tous les exploitants répondants (en Ha), Source questionnaire exploitants*.....17
- *Figure 14 - Potentiel de développement de nouvelles productions, Source questionnaire exploitants*.....18
- *Figure 15 – Types/lieux de commercialisation utilisés par les exploitants en CC, Source questionnaire exploitants*.....19
- *Figure 16 - Périmètre de commercialisation des exploitants en CC, Source questionnaire exploitants*.....19
- *Figure 17 - Localisation des exploitants, par filière, référencement dans le Guide des Producteurs, Source plateforme digitale*.....20
- *Figure 18 - Localisation par type de points de vente des exploitants du Guide des Producteurs, Source plateforme digitale*.....20
- *Figure 19 - Liste et utilisation des outils de communication par les exploitants en CC, Source questionnaire exploitants*.....21
- *Figure 20 - Liste et utilisation des outils de communication par les exploitants en CM, Source questionnaire exploitants*.....21
- *Figure 21 - Intérêts des exploitants en CC et CM dans le développement de leurs offres en circuits courts, Source questionnaire exploitants*.....22
- *Figure 22 - Tableau de suivi récapitulatif des retours de questionnaires des Communes*.....26
- *Figure 23 - Cartographie des communes répertoriées selon leur type de réponse au questionnaire*.....27

- *Figure 24 - Type de circuits de commercialisation en produits locaux pour les communes, Source questionnaire communes.....27*
- *Figure 25 - Distance des circuits de commercialisation en produits locaux pour les communes, Source questionnaire communes.....27*
- *Figure 26 – types de distribution de produits locaux au plus proche des communes, Source questionnaire communes.....28*
- *Figure 27 - Avantages des CC pour les communes, source questionnaire communes.....28*
- *Figure 28 - Frein des CC pour les communes, source questionnaire communes.....29*
- *Figure 29 - Total des surfaces foncières (disponible immédiatement ou sous bail) par type de terrain pour les communes ayant fourni les données, EcoTransFaire..... 31*
- *Figure 30 – Cartographie des communes sélectionnées pour leur potentiel.....33*
- *Figure 31 - SAU des exploitants répondants en CL et CM (en Ha), Source questionnaire exploitants.....53*
- *Figure 32 - Potentiel de développement de nouvelles productions pour les exploitants en CL et CM, Source questionnaire exploitants.....53*
- *Figure 33 – Structures de commercialisation pour les CL, Source questionnaire exploitants.....54*
- *Figure 34 - Liste et utilisation des outils de communication par les exploitants, Source questionnaire exploitants.....55*
- *Figure 35 - Importance et labellisation des exploitants en CL, Source questionnaire exploitants.....55*
- *Figure 36 – Répartition des exploitants par type de circuit étant labellisé « Bio », Source questionnaire exploitants.....56*
- *Figure 37 - Périmètre de vente pour vendre en CC selon les CL&CM, Source questionnaire exploitants.....56*
- *Figure 38 - Importance des CC pour le territoire des Crêtes selon les exploitants par type de circuit, Source questionnaire exploitants.....57*
- *Figure 39 - Nombre d'acquisitions de terrain en une décennie selon le circuit, Source questionnaire exploitants.....57*
- *Figure 40 - Objectifs des exploitants s'ils développaient leur activité en circuits courts selon leur type de commercialisation actuel, source questionnaire exploitants.....58*
- *Figure 41 – Analyse AFOM issue du questionnaire et des entretiens avec les exploitants et les communes, Source EcoTransFaire..... 60*
- *Figure 42 – Part des exploitants interrogés par typologie, Source EcoTransFaire.....63*
- *Figure 43 – Liste et définition des freins répertoriés et associés par typologies d'exploitants.....64*

X. Annexes

Les Communes :

- Annexe 01 : Lettre d'introduction générale, questionnaire vierge & compléments, grille d'entretien des bourgs vierge
- Annexe 02 : Restitutions des entretiens avec les bourgs
- Annexe 03 : Base de données des terrains communaux fournis
(Fichier Excel associé au rapport)
- Annexe 04 : Base de données des exploitations répertoriées par commune
(Fichier Excel associé au rapport)
- Annexe 05 : Base de données retour des questionnaires Communes & suivi
(Fichier Excel associé au rapport)

Guide et Catalogue :

- Annexe 06 : Base de données pour le Guide des Producteurs
(Fichier Excel associé au rapport)
- Annexe 07 : Base de données pour le Catalogue de Produits
(Fichier Excel associé au rapport)

Les Exploitants :

- Annexe 08 : Lettre d'introduction et questionnaire vierge
- Annexe 09 : Base de données brut du retour des questionnaires Exploitants et suivi
(Fichier Excel associé au rapport)
- Annexe 09 (bis) : Bases de données LOT N°1 et LOT N°2 sur les typologies des exploitants et sur leurs exploitations (produits, offres, projets).
(4 fichiers Excel associés au rapport)

Écosystème :

- Annexe 10 : Liste des Drives et sites internet
(Fichier Excel associé au rapport)
- Annexe 11 : Grille d'entretien vierge
- Annexe 12 : Restitutions des entretiens de l'Écosystème

Divers :

- Annexe 13 : Comptes-rendus des COTEC & COPIL et présentation des membres

Annexe 01 : Lettre d'introduction générale, questionnaire vierge & compléments et grille d'entretien des bourgs vierge

Objet : Participation à une enquête sur le diagnostic alimentaire territorial mandaté par la Communauté de Commune des Crêtes Préardennaises

Madame, Monsieur le maire,

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises a effectué une étude en 2011 portant sur l'offre alimentaire locale et le développement des circuits courts sur le territoire. Depuis ces dix dernières années, de nombreux changements ont eu lieu, qu'ils soient climatiques (sécheresses, inondations), sanitaire (COVID-19) ou encore réglementaire (loi EGALIM dès 2022). Ils ont grandement impacté notre société, tant sur les aspects économiques et sociaux que sur notre regard envers certains métiers à fortes vocations, dont l'agriculture et l'agroalimentaire. La nécessité d'alimenter en circuit court se fait ainsi de plus en plus présente et la demande de proximité alimentaire de plus en plus forte.

Pour y répondre efficacement, la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises a besoin de connaître les acteurs de la chaîne de valeurs de son territoire avec leurs besoins et ressources à exploiter. C'est pourquoi nous sollicitons votre participation, car vous détenez une partie de cette connaissance.

Nous, EcoTransFaire, sommes mandatés par la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises pour contacter l'ensemble des exploitations et des communes répertoriées sur tout le territoire, ainsi que la collecte et le traitement de ces données. Afin d'assurer une cohérence dans les résultats, il serait souhaitable, autant que possible, que ce soit le (la) maire de la commune qui réponde à cette enquête.

Veillez noter que, conformément aux lois en vigueur dans toute l'Union Européenne (LOI n° 2018-493), **toutes les informations collectées et traitées resteront anonymes et confidentielles**. Néanmoins, si vous souhaitez avoir de plus amples informations sur le traitement de vos données dans le cadre de cette enquête, nous vous invitons à consulter la page dédiée à la « Protection des données » (RGPD) sur le lien suivant : [Fiches_pratiques_RGPD.pdf](#) ou à envoyer un e-mail à l'adresse suivante : dpo@dynapse.fr.

Afin de remplir le questionnaire dédié à cette enquête, veuillez-vous connecter sur le lien suivant : <https://forms.gle/dGgSRhWEWX3QYd2D6>

Notez que vous devrez également remplir le fichier Excel joint à ce mail.

Pour toute question (concernant votre participation, le questionnaire lui-même ou autre), merci de contacter Mme Henry Isabelle, Chargée de mission Agriculture et Alimentation durable : isabelle.henry@lescrettes.fr - 03.24.36.05.67 – 06 31 10 66 03

En vous remerciant d'avance de votre précieuse participation, veuillez agréer, Madame, Monsieur le maire, l'expression de nos sentiments très distingués.

Jean-Marie OUDART
*Vice-Président en charge de la
Transition énergétique et écologique –
Agriculture et alimentation durables*

Mme Sannier Sandrine
*Responsable de projet
Analyste et coordinatrice*



A - Profil de votre commune

En cas de question à multiples choix, vous pouvez en sélectionner plusieurs

1. A1. Nom de votre commune :

2. A2. Vos coordonnées: Nom, prénom, téléphone, mail et poste du répondant

3. A3. Nombre d'habitants de votre commune :

4. A4. Superficie (en ha) de votre commune :

B - Les exploitants de votre commune

En cas de question à multiples choix, vous pouvez en sélectionner plusieurs

5. B1. Liste et Profil des exploitations de votre commune

MERCI DE COMPLETER L'ONGLET CORRESPONDANT DANS LE FICHIER EXCEL JOINT AU MAIL DE CE QUESTIONNAIRE

6. B2. Avez-vous identifié des producteurs intéressés à développer leur(s) activité(s) vers les circuits courts alimentaires ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

7. B2(suite). Si oui, combien sont-ils au sein de votre commune ?

C - Les circuits de commercialisation

En cas de question à multiples choix, vous pouvez en sélectionner plusieurs

8. C1. Dans votre commune, avez-vous ...

Plusieurs réponses possibles.

- Des producteurs en circuit court ?
 Des commerces qui vendent des produits locaux ?
 Des centres de transformation ?
 Un marché ?
 Aucun
 Je ne sais pas

9. C2. Pouvez-vous indiquer le circuit de commercialisation en produits locaux le plus proche en dehors de votre commune ?

Une seule réponse possible.

- Moins de 5km
 Entre 5-10km
 Entre 10-15km
 Entre 15-20km
 Au-delà de 20km

10. C3. Quels sont les types de distribution de produits de proximité au plus proche en dehors de votre commune ?

Plusieurs réponses possibles.

- Grande distribution
- Vente à la ferme
- Drive fermier
- Magasin de producteurs
- Restauration collective
- AMAP
- Supérette
- Marché local
- Autre

11. C3 (suite). Si autre, merci de préciser :

D - Vos disponibilités foncières

En cas de question à multiples choix, vous pouvez en sélectionner plusieurs

12. D1. Disposez-vous de terrains communaux ?

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

13. D1 (suite). Si oui, pouvez-vous nous donner des informations complémentaires ?

MERCI DE COMPLETER L'ONGLET CORRESPONDANT DANS LE FICHER EXCEL JOINT AU MAIL DE CE QUESTIONNAIRE

14. D2. Avez-vous connaissance de fermes à transmettre sans reprendre au sein de votre commune ?

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

15. D2 (suite). Si oui, pouvez-vous nous indiquer leur nombre :

E - Votre opinion sur les circuits courts alimentaires

En cas de question à multiples choix, vous pouvez en sélectionner plusieurs

16. E1. Quels sont, selon vous, les principaux avantages de la vente en circuits courts au sein de votre commune ?

Plusieurs réponses possibles.

- Favoriser le territoire
- La qualité des produits
- Les prix
- Les préoccupations environnementales
- Echanges entre producteurs
- La traçabilité
- Une alimentation saine
- Echanges entre producteurs et consommateurs
- Autre

17. E1 (suite). Si autre, merci de préciser :

18. E2. Quels sont, selon vous, les principaux freins à la vente en circuits courts au sein de votre commune ?

F - En savoir davantage sur votre Commune

En cas de question à multiples choix, vous pouvez en sélectionner plusieurs

24. F1. Quelles sont les particularités de votre commune ? (paysage, dynamisme, habitat, etc.)

25. F2. Comment qualifieriez-vous votre commune en 1 mot :

26. F3. Quand et où les habitants se réunissent-ils ? et à quelles occasions ? (manifestations culturelles, sportives, religieuses, etc.)

27. F3 (suite). Lors de ces évènements, savez-vous si des produits locaux sont proposés ?

21. E4. Pensez-vous que votre commune est:

28. F4. Si vous avez quelques remarques, n'hésitez pas à nous en faire part :

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms

Description de vos terrains communaux

Commune	Terrain(s)	N°cadastral	Lieu-dit	Superficie(enha)	Utilisation*	Statut*	Typedesol*
	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
	13						
	14						

*Liste déroulante avec les réponses possibles validées avec la CCCP

Date :

Grille d'entretien avec les bourgs

Lieu :

Horaire :

Rappel de contexte : engagement vers des actions de valorisation des produits alimentaires locaux

A - Profil de la commune :

1) Nom Commune :

→Périphérie ou espace rural :

→Nom (?) / Poste de l'interviewé :

→Avez-vous un service dédié à l'agriculture ? Si oui, contact :

2) Avez-vous des actions/projets en cours autour les circuits courts ou de proximité alimentaire ?

→Si oui ; partie B

→D'autres prévu(es) ? (*Si oui, partie C*)

→Si non, pourquoi, pour quelle(s) raison(s) ?

(Exemples : Manque de moyens, compétences, pas de besoins/demandes, autres priorités...)

B - Projet(s) en cours :

1) Depuis quand le projet a-t-il démarré ? (*échelle de temps*)

2) Quelle(s) type(s) d'action(s) ? Pourquoi ? (*Exemples ; RC, installation agri, vente, agritourisme...*)

3) Quel(s) en sont les objectif(s) ? (*Exemples ; Développement local -éco, tourisme, filière-, alimentation plus saine/lutte gaspillage...*)

4) En quelques mots, d'où sont venus la volonté et le besoin d'agir ? Qui a été moteur ?

5) Comment communiquez-vous sur vos actions et projets concernant les circuits alimentaires de proximité ? (*Exemples ; Ex. Internet, presse, salons, bulletin...*)

→Auprès de qui ? (*cible : habitants, producteurs, collectivités...*)

→Pour quel(s) objectif(s) ? (*ex. financements, informatifs, incitatifs, se démarquer...*)

6) Avez-vous des partenaires sur vos projets ?

→Si oui, lesquels ? (*ex. institutions, collectivités, organismes...*)

7) Avez-vous bénéficié d'aide financière ?

→Si oui, lesquelles ?

C - Projet(s) envisagé(s):

1) Quel(les) action(s)/projet(s) envisagé(s) ?

→A quel stade (idée, état des lieux/faisabilité, planification, prêt au lancement, JNP) ?

→Des partenaires (+ contact(s)) ? Financement ?

2) Quel(s) objectif(s) ?

3) Quels seraient vos besoins afin de le concrétiser ? (*selon le niveau d'avancement*)

4) Pourriez-vous nous dire en un mot ou deux (adjectif), votre ressenti à la mise en place d'un projet de circuits courts ? (*ex. Aventureux, passionnant, prenant, périlleux, pédagogique...*)

D - Votre opinion (sur les circuits courts):

1) Selon vous, quelle est la principale motivation à accroître les circuits courts alimentaires et de proximité ?

2) Selon vous, quel(s) service(s) complémentaire(s) à l'agrotourisme (*ex. Visite à la ferme, pédagogie, maison hôte...*) **ou aux développements de la filière agricole locale** (*ex. formations, atelier de transformations, ventes en direct...*) **pourraient être développés au sein de votre Commune ?**

3) Pour vous, le territoire comporte assez d'exploitants bénéficiant de labels de qualité ? Pourquoi ?

E - Restauration Collective :

1) Avez-vous la gestion d'une restauration collective (*ex. EPHAD, IME, cantine scolaire...*) ?

→ Si oui, laquelle/lesquelles ?

→ Quel est le mode de gestion ? (*ex. en direct, prestataire privé/public, groupement achat, cuisine centrale*) &

Qui (nom) ?

2) Avez-vous initié des actions d'introduction de produits locaux et/ou bio ?

→ Si oui, à quelle fréquence ?

→ Si non, pourquoi ?

Conclusion :

Parmi les propositions suivantes, dites-moi si elles vous encourageraient ou non (et à quel degrés – de pas du tout à très encourageant) à entreprendre de (nouveaux) projet(s) de développement de l'offre alimentaire locale ?

a) Cartographie locale des Producteurs :

b) Des fiches de producteurs du territoire (description exploitation, produits, coûts, circuits de distribution, etc.) :

c) Un accompagnement (technique, logistique, humain, financier) :

d) Un site internet rassemblant tous les acteurs des Crêtes :

e) Rencontrer des porteurs de projets avec des expériences déjà menées.

Annexe 02 : Restitutions des entretiens avec les bourgs

Retranscription d'entretien Commune - Attigny

Rappel de contexte : engagement vers des actions de valorisation des produits alimentaires locaux

Date : 04.11.2021 - Lieu : Attigny - Horaire : 13h30-14h30

1. Profil de la commune :

Nom Commune : Attigny

→ Nom / Poste de l'interviewé : Mme Henriet, Mairesse

→ Avez-vous un service dédié à l'agriculture ? NON

Composition :

Population en diminution.

1^{ère} commune un peu plus grosse, mais près de la Marne qui est très agricole.

Zones inondables / Aisne sépare avec la Marne.

Commerces :

Ils sont sur la place, avec 1 restaurant et 1 station-service.

Agricole :

Que céréales avec en plus de l'élevage.

Vergers dans les alentours.

Beaucoup de producteurs pommes, poires, cerises, etc. => font directement leur jus ? Possibilité de faire des compotes ? Oui, car vergers dans la vallée.

PISCIULTEUR JEAN-MICHEL BOUILLET qui transforme (que truites) à Saint-Lambert.

Distribution :

Pas de pôles attraction. Oui, entre Rethel et Vouziers, mais pas de transports publics.

Un marché hebdomadaire, le mercredi matin (poulets, fromages), environ 12 participants stables, mais pas beaucoup de producteurs ; plutôt des commerçants, car ils ne sont pas nombreux et ont certainement leur propre circuit. Marché de Vouziers plus important, mais pas même intercommunalité.

Divers :

Forte attraction touristique :

- Située sur la via charlemagne (association siège social Attigny) label chemin européen ;
- Circuit Verlaine & Rimbaud ;
- Train touristique Sud Ardennes. Voie ferrée inactive cédée aux Crêtes.
- Tronçon inauguration début 2022 (passe par la commune).
- Camping avec achats de Mobilhomes par la commune.
- 1 fermier engagé pour proposer des services.

2. Projet(s) en cours :

1. Espace environnement (association de réinsertion) pour maraîchage avec Crêtes. Cette association fait un atelier transfo (cantine de l'ancien collège). Pojet commencé il y a 7-8 ans de conserverie dans le bâtiment de la Commune. Directrice Mme Bellay Nathalie. Financement immobilier : commune & mobilier association. Budget 300 000 pour l'immobilier. En stand-bye.
2. Dans un réfectoire, une légumerie départementale en Sept 2022. Approvisionnement de Sault les Rethel via l'association qui fait des légumes bio (projet de maraîchage depuis plus de 10 ans sur ce terrain, mais non abouti).
3. Proposition d'implantation d'un skate-park.

Comment communiquez-vous sur vos actions et projets concernant les circuits alimentaires de proximité ?

Pas de plan de communication autour du tourisme local.

3. Projet(s) envisagé(s):

EtphorticulturePaquola avec serres abandonnées en face de la conserverie. Ancien projet pour les mettre à disposition.

4. Restauration Collective :

SIVU, président conseil départemental M. Bourgeois. Environ 300 élèves SIVU + 300 collèges. Se maintient une cantine sur place avec un circuit court installé SIVOM. Le pôle scolaire travaille en partenariat avec le cuisinier du collège.

Conclusion :

Parmi les propositions suivantes, dites-moi si elles vous encourageraient ou non (et à quels degrés - de pas du tout à très encourageant) à entreprendre de (nouveaux) projet(s) de développement de l'offre alimentaire locale ?

- a) Cartographie locale des Producteurs : OUI c'est de l'info
- b) Des fiches de producteurs du territoire (description exploitation, produits, coûts, circuits de distribution, etc.) : QR codes
- c) Un site internet rassemblant tous les acteurs des Crêtes : OUI

Retranscription d'entretien Commune -Boulzicourt

Rappel de contexte : engagement vers des actions de valorisation des produits alimentaires locaux

Date : 09.12.2021 - Lieu : Boulzicourt- Horaire : 14h – 15h

I. Profil de la commune :

1) **Nom Commune : Boulzicourt**

→Nom / Poste de l'interviewé : M. Mauroy, maire

Composition :

990 habitants en croissance, rajeunissement.

Plein de demandes de terrains. Profils divers ruraux et ville.

Logement années 80's retraites & décès donc « jeunes » nouveaux arrivants.

865 ha dont 100ha de bois. Eau de très bonne qualité et quantité qui permet d'alimenter les communes voisines.

Services :

Pôle scolaire sur 4 communes SIVU (Syndicat Interco a Vocation Unique) : Champigneul-sur-Vence, Saint Marceau, Saint-Pierre sur Vence. 6 classes environ 130 élèves.

Cabinet médical privé : médecin, kiné, sophro, infirmière, ostéopathes, etc.

NB : elle n'a pas voulu passer par la CC pour construire, car dit que trop long pour la mise en place et la commune ne gère pas, c'est aux propriétaires de trouver des repreneurs en cas de départ.

Commerces :

Industrie, pompes funèbres, **zone activité Dovin**, TP, Ecosolar pour siège social => espace dispo ? NON, mais un agrandissement prévu début 2022 pour 16 000 m2. Fin travaux début 2023

=>Pas de pôle « artisanal ».

Agricole :

- 2 fermes Lardenois&Drouet (**fin de carrière**)

- Zone de vergers par des particuliers =>pour de la conso personnelle, certains transforment en cidre. En tout, environ 3ha, tout type d'entretien, quasi tous les fruits sont ramassés (pommes, prunes).

- Le boulanger passe par le moulin de Hannogne Saint-Martin (hors secteur).

- Chèvrerie Mme singerie vente locale de lait + transfo fromages (épicerie Boulzicourt, saveurs d'Ardenne, vente à la ferme).

- Graineterie / silo de coopérative huro agri => approvisionnement et collecte (négoce de céréales) ; vente aussi au particulier du blé.

Siege social : 13 r Gailla 08410 Boulzicourt.

- Terrains communaux gratuits à disponibilité avec des ruches (périmètre de protection).

 Distribution :

Épicerie locale / tabac/ bar => produits locaux de Champigneul : les œufs et le fromage+ dépannage

Il y a 5-6 ans, installation d'un marché de producteurs 1 fois/semaine, mais pas assez de types de produits différents => essoufflement.

Pas de grands magasins aux alentours.

 Divers :

32 associations actives / 2500 adhérents + terrain de sport

Voie rapide / autoroute à proximité.

II. Projet(s) en cours :

1. Zone humide

Rachat de terrains 4-5ha avec ruisseau de la Vence pour faire arboretum/parcours santé/ jeux/parcs/marre pédagogique ...

Projet de 600 000 euros.

2. Salle multisport : 2.6 millions, car aucune dans le secteur.

Comment communiquez-vous sur vos actions et projets concernant les circuits alimentaires de proximité ?

Bulletin communal trimestriel, site internet avec beaucoup de fréquentations (450 visites/jour), via les Crêtes.

III. Projet(s) envisagé(s) :

1. Il a eu des demandes de maraîchage, mais pas de terrains disponibles et surtout le type de production, car le périmètre de protection a été racheté en 2008-2009.

36ha sur périmètre de protection sont loués (il y a des restrictions) = herbe uniquement.

Contrainte = ne permet pas de tout faire avec ces terrains.

2. Ouvrir un restaurant.

3. Votre opinion (sur les circuits courts) :

Ressens une demande de la population pour le bio + local, surtout depuis le confinement.

4. Restauration Collective :

=> Cantine, association des « p'tits loups », environ 70-80 repas quotidiens. Traiteur local Grossman du côté de Charleville, mais utilise autant que possible les produits locaux

NB : pas de traiteurs locaux sur les Crêtes, de ce côté du territoire

=> collègue à Villers sous Meuse, Grande Agglo de Charleville.

Fiche action à créer pour maraîcher BIO :

2-3ha + zone semi-humide terrain communal + terre de surfaces terrain communal + vergers en location ou récolter la production des particuliers + logements locatifs communaux disponibles, pas chers du F2 au F5.

=>Approvisionner le traiteur local de la cantine Boulzicourt & Poix-Terron

=> Utiliser épicerie locale pour vente + celle de Poix-Terron

=> Clientèle potentielle de 2200 personnes.

NB : le maire avoue son manque de compétences et connaissances. Il faut accompagner la mairie dans sa démarche !

=>Déposer une fiche descriptive auprès des lycées agricoles.

Retranscription d'entretien Commune - Chaumont-Porcien

Rappel de contexte : engagement vers des actions de valorisation des produits alimentaires locaux

Date : 03.11.2021 - Lieu : Chaumont-Porcien - Horaire : 14h – 15h

I. Profil de la commune :

Nom Commune : Chaumont-Porcien

→ Nom / Poste de l'interviewé : M. Laneau / 1^{er} adjoint

Maire délégué Lognier et Chaumont M. Devie Association foncière, agriculteur retraité.

Composition :

6-7 logements communaux occupés en location.

Terres locales lourdes et un peu crayeuses.

Services :

Pôle médical.

Pôle scolaire (pas de collège) qui regroupe 7-8 communes installées ici. Communes qui ne jouent pas le jeu en « envoyant » leurs élèves ailleurs (dérogation). Capacité de 120-130, mais réelle de 90. « Concurrence » commune voisine qui conserve son école.

Épicerie qui a fermé il y a 4-5 ans.

Commerces :

Restaurant mûr loué. Le proprio/chef couvre 30-40% de produits locaux et a dû chercher sur le net des contacts + bouche-à-oreille.

Agricole :

Hors Crêtes :

- ferme bio Contal à Banogne

- viande Duant

Distribution :

Marché le dimanche matin de fruits et légumes (globalise des achats de Belgique) + fromagers + ferme de Lucky de temps en temps, mais problème de « concurrence » communes voisines qui font aussi des marchés (autres jours & autres producteurs).

Divers :

Qualificatif de sa commune « stagnante », mais pas vieillissante.

II. Projet(s) en cours :

Projets avortés :

- Terrain de 4ha pour maraîchage (2 ans), puis arrêt (1 seule personne).

- Lotissement, mais « concurrence » de la TPE de travaux publics qui a fait son propre projet lotissement.

III. Projet(s) envisagé(s):

Pas d'agriculteurs engagés dans circuits courts, bio ou raisonné. Fermes > 100ha.

5 éoliennes : demande de permis déposé pour 2023-2024 à Wadimont (bail auprès de la commune).

+ Participation éolienne (entrer dans le capital groupe Valéco à hauteur de 3% commune)
Contrepartie de 15 Euros, mais pas citoyenne.

IV. Votre opinion (sur les circuits courts) :

Maraîcher entre Rocquigny et la Romagne.

Frein = le type de production qui ne permet pas de ventes directes.

V. Restauration Collective :

OUI pôle scolaire :

Livraison froide, réchauffée sur place

Étude Novion-Porcien équipée d'une cuisinière =>, Mais pas intéressé.

Commune qui voudrait bien et a la structure du collège.

Prestataire API.

Conclusion :

Parmi les propositions suivantes, dites-moi si elles vous encourageraient ou non (et à quels degrés -de pas du tout à très encourageant) à entreprendre de (nouveaux) projet(s) de développement de l'offre alimentaire locale ?

a) Cartographie locale des Producteurs : intéressant / outil =>il faudrait la partie Distributeurs/magasins

b) Des fiches de producteurs du territoire (description exploitation, produits, coûts, circuits de distribution, etc.) : utile pour la mise en place.

c) Un site internet rassemblant tous les acteurs des Crêtes : quelle cible ? Format papier, tous les 6 mois, mais des infos pas à jour. Du coup, page FB, mais touche peu de personnes.

Application mobile de la mairie : un doute sur le nombre d'utilisateurs

=>Intérêt oui ! Internet avec un site participatif pour assurer une info à jour.

Retranscription d'entretien Commune - Poix-Terron

Rappel de contexte : engagement vers des actions de valorisation des produits alimentaires locaux

Date : 03.11.2021 - Lieu : Saulces-Monclin - Horaire : 10h – 11h

I. Profil de la commune :

1) Nom Commune : Poix-Terron

→ Nom / Poste de l'interviewé : M. Oudard (maire) & M. Henon (3^{ème} adjoint et agriculteur)

Composition :

Autoroute & train attirent la population de Reims ou Charleville.

Réouverture gare en 2011 : fréquence en constante augmentation.

Services :

Poste, DAB, maison France services (labellisé), tiers-lieu animation asso, clubs – projet fabrique des territoires), médecin, pharmacie, kyné, dentiste, infirmier (pas de pôle médical) – interrogation sur le renouvellement des médecins vieillissants, boulangerie, boucherie, épicerie (soucis : ne tourne pas et pense que la cause est le gérant, car il y a une demande existante), coiffeur, fleuriste, garagiste, pompiste ...

Commerces :

3 zones activité :

- pépinière etp

- lavallon pettes etp (maçon)

- zone verte (industrie, accessoire auto & autre productions)

PAS d'agroalimentaire.

Boulangerie qui fait traiteur et aussi un « vrai » traiteur sur place qui suffit à la clientèle.

Agricole :

7 fermes de toutes tailles (de 100ha à 250ha). Producteur Quentin Delorme très engagé

Abattoirs, mais ils font aussi de la transformation :

Rethel uniquement bovin

Charleville porcine & bovine

L'atelier de transfo de viande « atelier des éleveurs » SARL avec une majorité des adhérents qui sont des éleveurs des Crêtes. Bovin, ovin, porc

Distribution :

Marché non-couvert en 2015 qui a du mal à survivre (pas de bâtiment) et plus de poissonniers.

Divers :

Tissu associatif, mais pas porteur.

Association foncière encore active, bonne entente.

II. Projet(s) en cours :

1. Appel projet SNCF 1001 gares : épicerie participative EPI. Statut GO en Sept de la SNCF (qui couvre le financier) + support PAT. Pas encore en phase d'engagement des consommateurs et communication => volonté de répondre à une demande de produits locaux pas en concurrence avec l'autre épicerie.
2. Tiers-lieu en cours ; achat d'un autre bâtiment par la commune, puis mis en rénovation pour location format SCIC => dans 3 ans.

III. Projet(s) envisagé(s) :

Envie de jardins partagés, mais cherche des terrains.

Projet avorté de transformation "découpe viande" pour cause de problèmes (choix politique) => installation auprès de Sedan.

IV. Votre opinion (sur les circuits courts) :

Élus : satisfaisant, mais un poids administratif pour les élus que les associations ne rencontrent pas.

Agri : pas contre, mais trop chronophage, sauf si travailler à plusieurs, mais c'est alors d'autres difficultés. Par contre, très heureux de savoir que sa production profite à de la clientèle locale.

V. Restauration Collective :

Syndicat de 9 communes ; environ 200 enfants en diminution (sur lieu de travail).

Accueil périscolaire & crèche.

Restauration via API

No EPHAD

Conclusion :

Parmi les propositions suivantes, dites-moi si elles vous encourageraient ou non (et à quels degrés -de pas du tout à très encourageant) à entreprendre de (nouveaux) projet(s) de développement de l'offre alimentaire locale ?

a) Cartographie locale des Producteurs : client peut-être, agriculteurs oui !

b) Des fiches de producteurs du territoire (description exploitation, produits, coûts, circuits de distribution, etc.) : intéressant, car utile s'il y a une recherche spécifique pour le client ; agriculteurs non.

c) Un site internet rassemblant tous les acteurs des Crêtes : OUI, ne sais pas s'il y en a qui existe déjà. Via FB pour les 2 casquettes (client et agriculteur) ; syndicats ?

d) Rencontrer des porteurs de projets avec des expériences déjà menées :

Motivation pour intégrer un projet : essayer une valorisation, mais attention aux contraintes. Faire de la transfo seul "jamais", mais en regroupement c'est engageant et valorisant !

Retranscription d'entretien Commune - Saulces-Monclin

Rappel de contexte : engagement vers des actions de valorisation des produits alimentaires locaux

Date : 03.11.2021 - Lieu : Saulces-Monclin - Horaire : 10h – 11h

I. Profil de la commune :

Nom Commune : Saulces-Monclin

→ Périphérie ou espace rural : 3 hameaux regroupés avec la ville

→ Nom / Poste de l'interviewé : M. Jeanelle, maire (trésorier club de pêche) NB : ancien commerçant.

→ Avez-vous un service dédié à l'agriculture ? Non, mais association foncière

Description :

=> Siège social de l'intercommunalité.

Arrivée de l'autoroute il y a 15 ans.

Augmentation de 78% de la population.

Construction de logements et permis de construire en cours = projection 1 000 habitants.

PLU, il y a quelques années.

Services :

Médecin/kiné/ostéopathe sur place.

Commerces :

Service à la population : boulangerie/bar/écoles/épicerie (échec)/coiffeur

=> Construction des bâtiments, puis location.

Agricole :

Achalandage Rethel et Charlevilles

Distribution :

Zone d'activité prévue Woinic => CONTACT PROTHéAM

<https://www.proteame.fr/annuaire/entry/woinic.html>

Divers :

Problème des jeunes qui demandent beaucoup de choses, mais ne s'en servent pas ensuite.

Périscolaire : géré par la commune en direct.

Contre le soutien aux associations, car estime que c'est de l'argent jeté (elles sont plus chères ; alors que bénéficie de subventions) et discriminatoire.

II. Projet(s) en cours :

1. Béguinage : 6 appartements adaptés aux personnes âgées, partenariat avec la communauté de communes

=>permettre aux médecins d'avoir une clientèle.

=>Poix-Terron en cours puis Saulces (2023-2024).

Aimerait proposer 1 prestataire alimentaire pour les appartements seniors.

2. Disposition de l'ancienne mairie-école. En collaboration avec les Crêtes pour créer un accueil petite enfance =>Projet achevé.

III. Projet(s) envisagé(s):

1. Producteur de Yaourts local. Dérogation de la salle des fêtes pour la vente, mais inégalitaires face aux autres commerçants (fiscalité).
2. Transformation de l'ancienne caserne en marché couvert, mais pas au détriment des équipements déjà en place.

Les priorités pour la Commune : Voirie& Assainissement collectif (pas de stations-pas la compétence de l'intercommunalité).

IV. Votre opinion (sur les circuits courts) :

Pas de besoins, car les producteurs locaux n'ont rien à vendre.

Ne pas faire de distinction fiscale ! Ex : lors de l'ouverture des supermarchés.

Freins :

- Assouplissement des législations (ex-restauration scolaire) ;
- Difficulté financière (ex. construire une légumerie).

Regroupement de producteurs en vente locale, mais est sceptique quant à la durabilité de ce genre de projets.

V. Restauration Collective :

Avez-vous la gestion d'une restauration collective (ex. EPHAD, IME, cantine scolaire...) ?

NON

Ne sait plus le nom du prestataire de la cantine scolaire.

Retranscription d'entretien Commune - Signy l'Abbaye

Rappel de contexte : engagement vers des actions de valorisation des produits alimentaires locaux

Date : 08.12.2021 - Lieu : Signy l'Abbaye - Horaire : 14h30 – 15h

I. Profil de la commune :

1) Nom Commune : Signy L'Abbaye

→ Périphérie ou espace rural :

La plus grande commune en termes d'habitants en surface sur le territoire des Crêtes.
Majoritairement forêt domaniale de 3500 Ha + privées 500 Ha + commune 100 Ha

→ Nom (?) / Poste de l'interviewé : M. Dosière maire + 1^{er} adjoint

Composition :

1 400 habitants

Population en croissance (recensement prévu en 2022) : indigène de Reims + alentour grâce aux services + emplois.

Beaucoup de maisons en ventes avant le Covid ? Quasi tout vendu, surtout à des familles.

Taux de chômage élevé : 19% (moyenne territoriale à 17%).

Forêt 3500 ha (appartenant à l'État) + privée = environ 4000 ha.

Services :

- Maison de santé (financée par CC & commune): médecin, podologue, sage-femme, infirmière, dentiste, ostéopathe, etc.

- Pharmacie.

-4 restaurants/café.

Médiathèque, centre social, la seule du département. Pas d'associations d'insertion.

Commerces :

Tuilerie Monier (100 employés) qui extrait argile locale + complément externe.

Moulin de Signy en pleine expansion.

Plusieurs transporteurs : gros camions

Taxis ambulances.

Artisanat : maçon.

Agricole :

Les délices laitiers (fromagerie).

Frédéric Lefèvre ferme bio agriculteur & transformation => en phase de retraite.

Élevage viande et lait, peu de céréales (maïs).

Moutons, petites fermes, plutôt en circuits courts (agneaux pour fin du ramadan vers Sedan & Charlevilles).

Distribution :

Coccinelle & Carrefour contact.

Divers :

Par le département, création d'une grande zone d'activité de 20ha qui n'a pas été d'une grande attractivité (tuilerie, métallurgie) => reste de l'espace, mais pas viabilisé entièrement.

Appartient au département, mais plus la compétence, difficultés de transmettre à la CC.

Zone artisanale Daunet : métallurgie, peinture, industriel ...

II. Projet(s) en cours :

- Initiative communale de marchés de producteurs locaux :

À partir du 16 Décembre marché : Launois sur Vence à 15min, sinon plus loin, donc pas de concurrence => construction d'une halle couverte en bois neuve. Environ 250m2

- Dispositif « petites villes de demain » :

Attigny & Signy => Chargé(e) de mission en cours de recrutement. Rôle : doit être facilitateur auprès banque des territoires et certains organismes.

- Autre :

Cédric Romby, il y a 1 an, cherchait un terrain pour maraîchage bio => pas viable.

Volonté de développer des commerces.

La commune possède une douzaine de logements, tous loués + **bâtiments à usage commercial libres en réserves ; prêts à être proposés**. Piste en cours : 1 local pour micro-crèche + 1 local projet de créations commerces vêtements.

Comment communiquez-vous sur vos actions et projets concernant les circuits alimentaires de proximité ?

Journal communal / banderoles + panneaux / flyers / page FB / site internet en refonte par personne extérieure / application city hall / journal l'Ardennais / panneau lumineux au sein de la commune.

III. Projet(s) envisagé(s):

- Béguinage : Poix-Terron fin 2022, Saulces-Monclin 2024, Signy 2026 puis Lucky

Projet de la CC, mais terrains mis à disposition par les Communes.

-Volonté de réimplanter un bureau de tabac.

- **Micro-brasserie privée => demander le contact ?**

- Vendeur de pièces agricoles qui doit venir s'installer.

IV. Votre opinion (sur les circuits courts) :

Selon vous, quel(s) service(s) complémentaire(s) à l'agrotourisme (ex. Visite à la ferme, pédagogie, maison hôte...) ou aux développements de la filière agricole locale (ex. formations, atelier de transformations, ventes en direct...) pourraient être développés au sein de votre Commune ?

Note :

On ressent une volonté des élus de porter et soutenir des projets, afin de maintenir l'attractivité de la ville.

Ils sont engagés dans divers types de projet et dynamiques.

V. Restauration Collective :

1) Avez-vous la gestion d'une restauration collective (ex. EPHAD, IME, cantine scolaire...)?

+ Scolaire

Pôle scolaire :

Syndicat qui regroupe (maternel & primaire) 7-8 communes

Environ 350 élèves

Collège : environ 350 élèves.

Lycée sur Charlevilles et Rethel

+ EPADH privé construit il y a 5-6 ans :

Environ 40 salariés : 1 cuisinier sur place. Directrice Mme Bauvay qui essaye d'acheter commerce local (pas forcément producteurs/produits locaux)

=> couvre aussi maternelle et primaire soit environ 400-500 repas/jour

2) Avez-vous initié des actions d'introduction de produits locaux et/ou bio ?

Malgré subventions de la CC pour consommation locale, Signy n'a pas adhéré => **voir Mme Bauvay**

Conclusion:

Parmi les propositions suivantes, dites-moi si elles vous encourageraient ou non (et à quels degrés -de pas du tout à très encourageant) à entreprendre de (nouveaux) projet(s) de développement de l'offre alimentaire locale ?

a) Cartographie locale des Producteurs : oui intéressant, mais il faut ajouter des lieux de ventes (magasins & marchés)

b) Des fiches de producteurs du territoire (description exploitation, produits, coûts, circuits de distribution, etc.) : oui en complément

c) Un accompagnement (technique, logistique, humain, financier) : **souci de la logistique pour livraisons, car pas de petits transporteurs.**

Annexe 08 : Lettre d'introduction et questionnaire vierge

Poix-Terron, le 03 Décembre 2021

Ref : 2021/336

Affaire suivie par :

Isabelle HENRY, isabelle.henry@lescrettes.fr

03 24 36 05 67 – 06 31 10 66 03

Objet: Enquête pour le diagnostic alimentaire territorial

Madame, Monsieur,

Comme présenté dans le dernier numéro de « **Graine d'Avenir** », nous vous sollicitons afin de répondre à une enquête dans le cadre **d'une étude sur l'offre alimentaire locale actuelle ainsi que les circuits courts de proximité sur le territoire**, que vous trouverez jointe à ce courrier.

Votre exploitation, grâce aux activités qu'elle propose, contribue au développement du territoire, c'est pourquoi **votre participation à cette enquête est importante**, car vous détenez une partie de la connaissance des besoins et des ressources à exploiter.

EcoTransFaire a été mandaté par la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises pour contacter l'ensemble des exploitations et des communes de notre territoire, ainsi que pour collecter et traiter l'ensemble des données recueillies.

Nous vous demandons de bien vouloir remplir ce questionnaire et de nous le retourner **avant le 31 Décembre**. **Plusieurs options vous sont proposées pour y répondre :**

- Une version papier jointe à ce courrier avec une enveloppe retour affranchie
- Une version digitale en accédant via le site des Crêtes Préardennaises : <https://www.cretespreardennaises.fr>, pour y accéder allez dans la barre de menu « Entreprendre un projet » puis cliquer sur le lien « Agriculture » et finalement à la page dédiée sous « Diagnostic Alimentaire ».

Nous vous invitons à **privilégier la version digitale** afin de s'assurer que vos informations soient intégrées sans risque d'erreur manuelle de retranscription.

Pour toute question (concernant votre participation, le questionnaire lui-même ou autre), merci de contacter Mme Henry Isabelle, Chargée de mission Agriculture et Alimentation durables.

En vous remerciant d'avance de votre précieuse participation, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

Jean-Marie OUDART
Vice-Président en charge de la
Transition énergétique et écologique –
Agriculture et alimentation durables



Mme Sannier Sandrine
Responsable de projet
Analyste et coordinatrice



Rappel :

Conformément aux lois en vigueur dans toute l'Union Européenne (LOI n° 2018-493), **toutes les informations collectées et traitées resteront anonymes et confidentielles**. Néanmoins, si vous souhaitez avoir de plus amples informations sur le traitement de vos données dans le cadre de cette enquête, nous vous invitons à consulter la page dédiée à la « Protection des données » (RGPD) sur le lien suivant : [Fiches pratiques RGPD.pdf](#) ou à envoyer un e-mail à l'adresse suivant : dpo@dynapse.fr.

Rue de la Prairie - BP n° 14 - 08430 Poix-Terron
Tél : 03 24 35 22 22 - Fax : 03 24 35 26 25
www.cretespreardennaises.fr - communaute@lescrettes.fr

CAP
Cit'ergie
European Energy Award

Une collectivité reconnue pour sa politique énergie climat

Enquête pour le diagnostic alimentaire territorial

Pour information, le questionnaire conserve vos réponses jusqu'à validation, vous pouvez donc le renseigner en plusieurs fois.

A - Profil de votre exploitation

En cas de question à multiples choix, vous pouvez en sélectionner plusieurs.

1. A1. Vos coordonnées: Nom, prénom, téléphone et mail du répondant

2. A2. Votre exploitation: nom et site internet

3. A3. Quel est votre statut juridique ?

Une seule réponse possible.

- Société Civile d'Exploitation Agricole (SCEA)
 Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL)
 Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC)
 Exploitation individuelle

4. A4. Depuis combien de temps possédez-vous votre exploitation

Une seule réponse possible.

- Moins de 5 ans
 Entre 5 et 14 ans
 Entre 15 et 24 ans
 Entre 25 et 34 ans
 Plus de 35 ans
 Transmission familiale

5. A5. Quelle est votre SAU (Surface Agricole Utile) ?

Une seule réponse possible.

- 10 ha ou moins
 De 10 à 15 ha
 De 25 à 50 ha
 De 50 à 100 ha
 Plus de 100 ha

6. A6. Employez-vous de la main d'œuvre sur votre exploitation ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

7. A6 (suite). Si oui, nombre d'employés et ETP :

Equivalent Temps Plein

8. A7. Quelle est votre tranche annuelle de revenus par unité de main-d'œuvre en Euros ?

Une seule réponse possible.

- <10 000/an
 Entre 10 et 25 000/an
 Entre 25 et 40 000/an
 Entre 40 et 55 000/an
 >55 000/an

9. A8. Pourquoi avoir choisi ce métier (motivations, pratiques, etc.) ?

10. A9. Avez-vous des produits portant des signes/agrèments/labels de qualité ? (Label Rouge, IGP, IGB, Bio, etc.)

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

11. A9 (suite). Si oui, lequel/lesquels :

12. A10. Pour vous, être labellisé(e) est/serait une nécessité ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

13. A10 (suite1). Si oui, pour quelle(s) raison(s) :

14. A10 (suite2). Si non, pour quelle(s) raison(s) :

15. A11. Comment qualifieriez-vous votre exploitation en un mot ?

B - Votre
production

En cas de question à multiples choix, vous pouvez en sélectionner plusieurs

16. B1. Quelle(s) est/sont la/les production(s) de votre exploitation ?

Une seule réponse possible par ligne.

	Production principale	Production secondaire	Production tertiaire
Céréales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Fruits	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Légumes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Oeufs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Volaille	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Viande bovine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Viande ovine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Lait	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Porc	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Chèvre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Miel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

17. B1 (suite). Si autre, merci de préciser :

18. B2. Pouvez-vous nous donner votre Chiffre d'Affaires annuel par type de production ?

19. B3. Pensez-vous que votre exploitation est adaptée pour le développement de nouvelles productions ?

Une seule réponse possible.

- Pas du tout
 Plutôt non
 Cela dépend
 Plutôt oui
 Tout à fait

20. B3 (suite). Merci de nous détailler votre réponse :

21. B4. Actuellement, avez-vous des activités économiques complémentaires au sein de votre exploitation (exemples: gîtes, visites pédagogiques, etc.) ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

22. B4 (suite). Si oui, pouvez-vous les lister ?

23. B5. Quel(s) outil(s) de communication utilisez-vous afin de faire connaître vos produits ?

Plusieurs réponses possibles.

- Site internet de l'exploitation
- Réseaux sociaux
- Plateforme e-commerce
- Guide des Producteurs des Crêtes Préardennaises
- Association(s) de Producteurs
- Presse/Flyers
- Bouche à oreille
- Aucun

24. B6. Dans le cadre de votre commercialisation, utilisez-vous les circuits courts de proximité ?

Une seule réponse possible.

- Oui *Passer à la question 27*
- Non *Passer à la question 41*

25. B6 (suite1). Si oui, merci d'aller directement en section C "vous utilisez les circuits courts" et ne pas renseigner la section D "vous vendez en circuit long".

26. B6 (suite2). Si non, merci d'aller directement en section D "vous vendez en circuit long" et ne pas renseigner la section C "vous utilisez les circuits courts".

C - Vous utilisez les circuits courts de proximité

27. C1. Sur quel(s) territoire(s) vendez-vous vos produits ?

Une seule réponse possible par ligne.

	oui	non
Commune de l'exploitation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Communes voisines	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sur les Crêtes Préardennaises (Intercommunauté)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le Département	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La Région Grand Est	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
En France	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
En Grande Région (Belgique, Luxembourg et Allemagne)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Dans l'Union Européenne	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

28. C2. Auprès de quel(s) type(s) de structure(s) commercialisez-vous vos produits ?

Une seule réponse possible par ligne.

	Oui	Non
Grande Distribution	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Supérette	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Restauration Collective	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Marché(s)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Drive fermier (click & collect)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vente directe à la ferme	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Magasin de Producteurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Restaurants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Artisans/Commerçants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
AMAP	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

29. C3. Pouvez-vous nous préciser 2 motivations principales du choix de ce type de commercialisation ?

30. C4. Quel est votre mode de livraison principal ?

Une seule réponse possible.

- Enlevé sur place
- Par vos soins
- Sous-traitance auprès d'un tiers
- Livraison collective
- Autre

31. C4 (suite1). Si autre, merci de préciser :

32. C4 (suite2). Si vous rencontrez des difficultés logistiques, pouvez-vous nous en faire part ?

33. C5. Transformez-vous une partie de votre production ?

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

34. C5 (suite1). Si oui, en quel(s) type(s) de produit(s) ?

Plusieurs réponses possibles.

- Pain
- Jus
- Confiture
- Charcuterie
- Produits laitiers (fromage, yaourts, etc.)
- Huile
- Bière
- Produits déshydratés
- Autre

35. C5 (suite2). Si autre, merci de préciser :

36. C5 (suite3). Et dans quel périmètre ?

Une seule réponse possible.

- Au sein de votre exploitation
- À moins de 15km
- Entre 15 et 30km
- Entre 30 et 60km
- Au-delà de 60km
- Hors France

37. C6. Avez-vous des pertes à la production ?

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

38. C6 (suite1). Si oui, que faites-vous de ces pertes (invendus/invendables) ?

Plusieurs réponses possibles.

- Transformation des produits
- Donation
- Méthanisation
- Rien
- Autre

39. C6 (suite2). Si autre, merci de préciser:

40. C7. Dans le cas où vous vendez également en circuit long: votre part de chiffre d'affaires (en %) de vente en circuit court est-il en augmentation, en baisse ou stable ?

Une seule réponse possible.

- En augmentation
- Stable
- En diminution
- Je ne sais pas

D - Vous vendez en circuit long

En cas de question à multiples choix, vous pouvez en sélectionner plusieurs

41. D1. Auprès de quel(s) type(s) de structure(s) commercialisez-vous vos produits ?

Une seule réponse possible par ligne.

	Oui	Non
Coopératives	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Négociants privés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

42. D1 (suite1) Si autre, merci de préciser:

43. D2. Pouvez-vous nous préciser 2 motivations principales du choix de ce type de commercialisation ?

44. D3. Dans le cas où vous ne commercialisez pas vos produits en circuits courts de proximité, quelle en est la raison principale ?

Une seule réponse possible.

- Je n'en ressens pas le besoin
- Expérience déjà tentée mais résultats peu probants
- Pas assez rentable
- J'ai d'autres priorités
- Je ne trouve pas la main-d'œuvre nécessaire

45. D4. Quels sont les freins qui vous empêchent de passer par des circuits courts de proximité ?

E - Vos liens avec les acteurs et le tissu local alimentaire

En cas de question à multiples choix, vous pouvez en sélectionner plusieurs

46. E1. Faites-vous partie d'une association de producteurs ?

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

47. E1 (suite1). Si oui, merci de préciser laquelle/lesquelles :

48. E2. Avez-vous des relations de travail avec d'autres exploitants du territoire ?

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

49. E2 (suite1). Si oui, quelles en sont les raisons ?

50. E2 (suite2). Si non, quelles en sont les raisons ?

Plusieurs réponses possibles.

- Difficulté à trouver un exploitant complémentaire
- Le manque de confiance
- Pas de gain temps/investissement
- Autre

51. E2 (suite3). Si autre, merci de préciser :

F - Vos projets actuels et futurs

En cas de question à multiples choix, vous pouvez en sélectionner plusieurs

52. F1. Avez-vous repris des terres ces 10 dernières années ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

53. F2. Avez-vous récemment investi dans votre exploitation ?

Plusieurs réponses possibles.

- Matériel de Production
 Bâtiment(s)
 Matériel de transformation
 Je n'ai pas réalisé d'investissement

54. F3. Avez-vous des objectifs de diversification, d'agrandissement ou de changement de pratiques au sein de votre exploitation dans les années à venir ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

55. F3 (suite). Si oui, merci de nous apporter des précisions pour chacun de vos objectifs (comment, quel(s) moyen(s), quel délai, etc.) :

56. F4. Dans le cas où vous développez ou aimeriez développer votre offre en circuits courts, quels en sont les objectifs ?

Plusieurs réponses possibles.

- Diversifier ma gamme de produit
 Développer mes échanges et produits avec d'autres producteurs locaux
 Augmenter mes revenus
 Développer ma communication
 Changer de gamme de produits
 Créer un atelier de transformation
 Optimiser mes ventes
 Zone de chalandise favorable
 Autre

57. F4 (suite). Si autre, merci de préciser :

58. F5. Parmi les propositions suivantes, est-ce que les propositions suivantes vous inciteraient à développer votre offre alimentaire locale et à commercialiser en circuits courts ?

Plusieurs réponses possibles.

	Oui	Non
Proposer une cartographie locale des producteurs/productions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Créer un label local	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mettre en place un site internet rassemblant tous les acteurs désirant développer les circuits courts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Organiser des rencontres entre producteurs pour s'associer et développer de nouvelles gammes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Créer des outils de transformation communs locaux(exemple: une conserverie)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Faciliter l'employabilité (exemples: coopérative d'emploi, formations)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Faciliter l'accès à de nouveaux terrains fonciers dans le cadre d'une diversification d'activité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Faciliter l'accès au marché des Restaurations Collectives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Alléger les procédures administratives (exemple: marchés publiques, subventions ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Offrir davantage de points de vente de proximité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mettre en place un accompagnement (client, logistique, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

G - Votre opinion sur les circuits courts alimentaires et de proximité

En cas de question à multiples choix, vous pouvez en sélectionner plusieurs

59. G1. Quelle est, selon vous, la définition de l'alimentation locale :

60. G2. Quel doit être, pour vous, le périmètre de vente pour une alimentation locale ?

Une seule réponse possible.

- Moins de 15km
- Entre 15 et 30km
- Entre 30 et 50km
- Dans l'intercommunalité
- Dans le Département
- Dans l'ex-Région (Champagne-Ardenne)
- Dans la Région Grand-Est

61. G3. Pour vous, les circuits courts alimentaires sur le territoire des Crêtes, c'est :

Une seule réponse possible.

- Sans importance
- Peu important
- Important
- Très important
- Primordial

62. G4. Quelles sont/seraient vos 5 principales motivations à la vente en circuits courts sur le territoire des Crêtes ?

Plusieurs réponses possibles.

- La rentabilité économique
- L'indépendance (vis-à-vis des filières longues)
- La demande des consommateurs
- La facilité de coopération (échange B to B)
- Le lien avec les consommateurs (échange B to C)
- Le fait d'être aligné(e) avec mes valeurs
- Une préoccupation environnementale
- Favoriser le territoire
- Diminuer les coûts de mise sur le marché (dont logistique)
- Une meilleure traçabilité
- Favoriser une alimentation saine

63. G5. Quels sont/seraient vos 5 principaux freins à la vente en circuits courts sur le territoire des Crêtes ?

Plusieurs réponses possibles.

- Le manque de viabilité économique
- Le manque de communication (visibilité)
- Le manque de diversification des produits
- Le manque d'outils (exemples: transformation, abattoir ...)
- Le manque de moyens humains (exemple: main-d'œuvre)
- Le manque de soutien technique (exemple: accompagnement)
- Le manque de support logistique
- Le manque de disponibilité (charge de travail trop importante)
- Le manque de coopération /d'échanges (B to B)
- Le manque de demande des consommateurs (B to C)

64. G6. Quelles sont vos ressources/opportunités inexploitées qui pourraient vous permettre de développer les circuits courts ?

H - Pour mieux vous connaître

65. H1. Vous êtes :

Une seule réponse possible.

- Un homme
- Une femme

66. H2. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

Une seule réponse possible.

- Entre 20-29 ans
- Entre 30-39 ans
- Entre 40-49 ans
- Entre 50-59 ans
- 60 ans et plus

67. H3. Vous êtes :

Une seule réponse possible.

- Marié(e)
- Pacsé(e)
- En concubinage
- Célibataire
- Veuf/veuve

68. H4. Avez-vous des enfants ?

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

69. H5. Si oui, combien et quel âge ?

70. H6. Quel est votre niveau d'études ?

Une seule réponse possible.

- Sans diplôme
- CAP/BEP/BAC
- BAC + 2 et au-delà

71. H7. Etes-vous engagé(e) localement ?

Une seule réponse possible.

- Mandat politique
- Membre d'une association
- Non
- Autre

72. H7 (suite). Si autre, merci de préciser :

73. H8. Seriez-vous d'accord pour que l'on vous contacte afin d'échanger avec vous (sur votre expérience, les circuits courts alimentaires ...) ?

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

74. H9. Souhaiteriez-vous être référencé(e) dans le Guide des Producteurs des Crêtes établi par la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises ?

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

75. H10. Souhaiteriez-vous participer à des réunions collectives/ateliers participatifs pour échanger autour de projets sur les circuits courts sur les Crêtes Préardennaises ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non
 Je ne sais pas

76. H11. Avez-vous des remarques/précisions à apporter suite à ce questionnaire ?

77. H12. En cochant la case suivante vous acceptez que vos données soient utilisées uniquement dans le cadre de cette enquête mandatée par la Communauté de Communes:

Une seule réponse possible.

- Oui, j'accepte
 Non, je n'accepte pas

Annexe 11 : Grille d'entretien vierge

Grille d'entretien écosystème

Rappel de contexte : engagement vers des actions de valorisation des produits alimentaires locaux.

Date : - Lieu : - Horaire :

A – Profil de l'entreprise :

- Nom
- Statut juridique :
- Nombre de salariés :
- Nom & rôle de l'interviewé :

B – Production :

1) Produits :

- Principal :
- Quantité :

- Autre 1:
- Détails :

- Autre 2:
- Détails :

- Labels :

2) Fabrication :

- Fournisseurs / Matières premières
- Matériel
- Immobilier
- Logistique / Emballage

3) Services :

- Maintenance/entretien
- Expertise externe

4) Distribution

- Vente :
- Vente : type de clientèle :
- Communication/visibilité :
- Lieux de vente :

B – Votre/vos retour(s) d’expérience(s):

- Pendant la mise en place
- Actuellement
- Si projet expansion
- Partenaires/contacts

D - Votre opinion (sur les circuits courts) :

1) Selon vous, quelle est la principale motivation à accroître les circuits courts alimentaires et de proximité ?

2) Selon vous, quel(s) service(s) complémentaire(s) à l’agrotourisme (*ex. Visite à la ferme, pédagogie, maison hôte...*) ou aux développements de la filière agricole locale (*ex. formations, atelier de transformations, ventes en direct...*) pourraient être développé(s) au sein de votre Commune ?

3) Pour vous, le territoire comporte assez d’exploitants bénéficiant de label de qualité ? Pourquoi ?

Conclusion:

Parmi les propositions suivantes, dites-moi si elles vous encourageraient ou non (et à quels degrés - de pas du tout à très encourageant) à entreprendre de (nouveaux) projet(s) de développement de l’offre alimentaire locale ?

- a) Cartographie locale des Producteurs :
- b) Des fiches de producteurs du territoire (description exploitation, produits, coûts, circuits de distribution, etc.) :
- c) Un accompagnement (technique, logistique, humain, financier) :
- d) Un site internet rassemblant tous les acteurs des Crêtes :
- e) Rencontrer des porteurs de projets avec des expériences déjà menées

Seriez-vous intéressé(e) pour être référencé(e) dans le Guide des Producteurs ?

Annexe 12 : Restitutions des entretiens de l'Écosystème

ENTRETIEN – MOULIN DE SIGNY

Rappel de contexte : engagement vers des actions de valorisation des produits alimentaires locaux

Date : 02 Février 2022 Lieu : Signy l'Abbaye Horaire : 09h15

A – Profil de l'entreprise:

→Nom :

Moulin de Signy

Rte de Lalobbe

08460 Signy-l'Abbaye

→Statut juridique : Société Civile d'Exploitation Agricole (SCEA)

→Nombre de salariés : environ 50

→Nom & rôle de l'interviewé :

M. Javelaub

06 79 94 25 83

<https://www.lemoulindesigny.fr/le-moulin/>

B – Production:

Produits :

71 000 tonnes blé via une coopérative (pas gérable en direct); dont 10% BIO pour transformation farine.

Mise en avant d'une variété locale ancienne l'Apache environ 8000 t/an.

Ardennes : beaucoup de maïs et donc cette variété se cultive très bien, après le maïs.

Rendement adapté au type de sol argilo-calcaire.

Fabrication :

→Fournisseurs / Matières premières

Principe de filière intégrée. Partenariat Vivecia depuis Juin 2021 pour silos. <30km du moulin ; apport de 70 à 80% du blé => bonification pour l'agriculteur.

→Matériel

Travaux pour développer le stockage de blé, pour maîtriser la qualité et la quantité disponible + entrepôt pour stockage farine.

Valeur et philosophie = local.

→Logistique / Emballage

Leur propre flotte.

Services :

Maintenance en interne pour les process + extérieur pour accompagnement et formation.

Accompagnement d'ouverture de boulangerie pour les démarches administratives / financements / partenariats (matériel, immobilier, marketing, etc.) => contrat d'exclusivité.

5) Distribution

Uniquement à destination : boulangerie artisanale.

250 clients, quart nord-est de la France, autour de 150 km du moulin.

Sur place, une fois par semaine pour les particuliers.

C – Votre/vos retour(s) d'expérience(s):

20 ans d'expérience.

Frein : reprise entreprise familiale, développement bouche-à-oreille et il a fallu attendre de produire un certain volume pour avoir « du poids »

Membre d'un groupement de 8 moulins en France.

Baguette « la pétrinase » locale.

Est un « combat » : comment faire de la qualité avec une matière qu'on ne maîtrise pas !?!

Grosse communication : agriculteurs, Moulin, Vivecia, boulangers, etc.

Affiches, porte-drapeaux, réseaux sociaux.

Accueil de groupements d'agriculteurs pour les visites et découvertes.

Projet en cours :

Cherche approvisionnement blé de force, mais en local.

D - Votre opinion (sur les circuits courts) :

1) Selon vous, quelle est la principale motivation à accroître les circuits courts alimentaires et de proximité ?

Problématique avec agriculteurs (surtout en bio) : le moulin demande un type de blé qui ne sont pas les mêmes critères que les producteurs.

Historiquement, peu de producteurs bio, donc le moulin prenait de tout, mais pas du qualitatif.

=>Communication très importante. Heureusement, le partenaire Vivecia a beaucoup de rapports avec les agriculteurs » + membre ANMF (Asso national Meunerie Française).

Depuis la Covid, stagnation du bio au profit du local.

Les consommateurs sont perdus dans les labels VS les producteurs qui veulent en faire, mais s'y perdent.

Autre :

Proche du tissu politique local (accompagnement Pascale Gaillot, Ardennes développement).

ENTRETIEN – ESPACE ENVIRONNEMENT 08

Rappel de contexte : engagement vers des actions de valorisation des produits alimentaires locaux

Date : 02 Février 2022 Lieu : Attigny Horaire : 15h15

A – Profil de l'entreprise:

→ **Nom** : Espace environnement 08

2 rue du parvis - Attigny

→ **Statut juridique** : association (idem pour la vente)

→ **Nombre de salariés** : 6 encadrants + 4 internes + 80 insertions annuelles

→ **Nom & rôle de l'interviewé** :

Mme Belay

06.04.46.60.45

Direction-ee08(at)orange.fr

Prise de fonction en aout 2021 : valeur = cercle vertueux de l'alimentaire (production/transfo/vente).

B – Production:

1) **Produits :**

Tout Bio Ecocert.

Jardins d'insertion depuis 2013 à Rethel : légumes + pommes + noix locales + mirabelles

Zone de production de terrains communaux. Mise à disposition : 3ha sur Rethel.

2) **Fabrication :**

→ **Fournisseurs / Matières premières graines** : EESEM'bio.

→ **Matériel** : 100% proprio grâce à des subventions en 2019

→ **Immobilier** dans l'ancien collège ; donc pour le moment gratuit, mais après travaux location (conditions à définir).

Les bocaux sont achetés chez un fournisseur allemand sur internet :

<https://www.bouteilles-et-bocaux.com>

Il n'y a pas de consigne.

3) **Commercialisation :**

Magasin au sein de la conserverie.

D'autres produits que bio Ecocert et locaux, mais de Rethel.

Marchés d'Attigny & Rethel

4) **Transformation**

Contrainte : l'insertion nécessite des encadrants.

- Recettes de soupes de légumes, ratatouille et coulis. Elles sont achetées à 240 Euros l'unité.

- Nos produits + ceux des agriculteurs locaux.

→ Communication/visibilité :

Site internet

<https://sites.google.com/espaceenvironnement08.com/espaceenvironnement08/accueil>

C – Votre/vos retour(s) d'expérience(s):

Il faut profiter des subventions pour investir tant que c'est possible !!

¾ masse salariale couverte par les subventions.

Projets :

- Volonté de développer les petits fruits rouges ;

- Nouveaux terrains via les Crêtes =>, mais en réflexion, car inondables ;

En recherche de nouvelles terres ! Zone géo dans les 20-25km alentour.

=> OK pour ajouter des produits à vendre dans le magasin pour compléter leur gamme.

Contrainte : pour le moment, pas de stockage et chambre froide.

- Idée d'un commerce itinérant ;

- Souhait d'un restaurant pédagogique ;

- Prêt à accueillir d'autres productions => possibilité d'aller chercher avec leurs productions sur place.

D - Votre opinion (sur les circuits courts) :

Anciennement, il approvisionnait en restauration collective, mais clientèle perdue.

Légumerie en cours de création sur les mêmes locaux par le département => Crainte de concurrences, mais pas la même clientèle, cible et utilisation.

=>Recontacter pour catalogue de produits du Département

NB : légumerie à Reims & Sedan

ENTRETIEN – COMPTOIR BIO DES ARDENNES

Rappel de contexte : engagement vers des actions de valorisation des produits alimentaires locaux

Date : 15 Mars 2022 Lieu : Signy l'Abbaye Horaire : 13h30

A – Profil de l'entreprise :

→ Nom **Comptoir Bio des Ardennes**

→ Statut juridique : Association 1901

→ Nombre de salariés : Une salariée à 1/10 de temps plein

→ Nom & rôle de l'interviewé : M. Lefèbvre / Président et fondateur

B – Production :

1) Fabrication :

→ Fournisseurs / Matières premières Producteurs locaux / Produits locaux.

→ Immobilier / Pas d'immobilier, location de locaux pour les distributions.

→ Logistique / Emballage Sous vide, unité, plats, fonctionne sous le principe du DRIVE ...

2) Distribution

→ Vente Principe du drive paysan ; à développer son propre site internet « collectifs.bio »

→ Communication/visibilité Site internet (<https://collectifs.bio/ecordal/presentation>)

→ Lieux de vente Ecordal (08)

C – Votre/vos retour(s) d'expérience(s):

→ Pendant la mise en place : à l'époque de la création du collectif, l'accès Internet était limité et encore aujourd'hui l'usage du réseau internet n'est pas facile d'accès sur les Crêtes.

→ Actuellement : manque de légumes locaux en hiver / pas de diversification de l'offre.

→ Si projet expansion : besoin de diversifier l'offre, idée de contact avec le GASPL à Longwy (54).

D – Votre opinion (sur les circuits courts) :

1) Selon vous, quelle est la principale motivation à accroître les circuits courts alimentaires et de proximité ?

La survie / pérennité du Comptoir Bio représente la principale motivation pour M. Lefèbvre à accroître les circuits courts alimentaires.

2) Selon vous, quel(s) service(s) complémentaire(s) à l'agrotourisme(ex. Visite à la ferme, pédagogie, maison hôte...) ou aux développements de la filière agricole locale (ex. formations, atelier de transformations, ventes en direct...) pourraient être développé(s) au sein de votre Commune ?

Depuis 10 ans, le gérant de l'auberge milite pour la création davantage d'offres touristiques.

3) Pour vous, le territoire comporte assez d'exploitants bénéficiant de label de qualité ?

Pourquoi ?

Les labels sont coûteux pour les petits exploitants et ne font pas tout.

Le collectif bio aimerait travailler sur le principe d'un système participatif de garantie gagnant pour tous, mais sa mise en œuvre reste chronophage et ils n'ont pas les moyens humains pour le mettre en place.

Cela serait une idée d'action pour les Crêtes.

Conclusion :

Parmi les propositions suivantes, dites-moi si elles vous encourageraient ou non (et à quels degrés -de pas du tout à très encourageant) à entreprendre de (nouveaux) projet(s) de développement de l'offre alimentaire locale ?

a) Cartographie locale des Producteurs :non

b) Des fiches de producteurs du territoire (description exploitation, produits, coûts, circuits de distribution, etc.) :oui

c) Un accompagnement (technique, logistique, humain, financier) :oui

d) Un site internet rassemblant tous les acteurs des Crêtes : oui

e) Rencontrer des porteurs de projets avec des expériences déjà menées : oui

Seriez-vous intéressé(e) pour être référencé(e) dans le Guide des Producteurs ?

M. Lefèbre est intéressé pour se faire référencer dans le guide des producteurs.

ENTRETIEN – AUBERGE DE L'ABBAYE

Rappel de contexte : engagement vers des actions de valorisation des produits alimentaires locaux

Date : 15 Mars 2022 Lieu : Signy l'Abbaye Horaire : 13h30

A – Profil de l'entreprise :

→ Nom **Auberge de l'Abbaye**

→ Statut juridique : Société à Responsabilité Limitée (SARL)

→ Nombre de salariés : 10

→ Nom & rôle de l'interviewé : M. Lefèbvre / Gérant

B – Production :

→ Fournisseurs / Matières premières : Produits locaux disponibles au plus proche. L'Auberge fonctionne par cercle concentrique, du plus proche au plus loin.

→ Immobilier : propriétaire du bâtiment

→ Maintenance/entretien : artisans locaux

→ Expertise externe : Audit Clef Verte

→ Communication/visibilité : Site internet (<https://aubergedelabbaye-signy.fr/>) / Logis de France

C – Votre/vos retour(s) d'expérience(s):

Nécessite un fort engagement pour maintenir le développement local.

D - Votre opinion (sur les circuits courts) :

1) Selon vous, quelle est la principale motivation à accroître les circuits courts alimentaires et de proximité ?

L'image (de marque) représente la principale motivation pour M. Lefèbvre à accroître les circuits courts alimentaires.

L'Auberge est un outil de transformation local et une mise en valeur des produits locaux.

2) Selon vous, quel(s) service(s) complémentaire(s) à l'agrotourisme (ex. Visite à la ferme, pédagogie, maison hôte...) ou aux développements de la filière agricole locale (ex. formations, atelier de transformations, ventes en direct...) pourraient être développé(s) au sein de votre Commune ?

Depuis 10 ans, le gérant de l'auberge milite pour la création davantage d'offres touristiques et de mise en réseau.

3) Pour vous, le territoire comporte assez d'exploitants bénéficiant de label de qualité ? Pourquoi ?

On pourrait en développer plus, mais les labels restent chers pour des petites structures. Avec les achats locaux de l'auberge, on est dans une relation de confiance et la connaissance du producteur, ce qui équivaut à tout type de label.

Conclusion:

Parmi les propositions suivantes, dites-moi si elles vous encourageraient ou non (et à quel degrés -de pas du tout à très encourageant-) à entreprendre de (nouveaux) projet(s) de développement de l'offre alimentaire locale ?

- a) Cartographie locale des Producteurs :non
- b) Des fiches de producteurs du territoire (description exploitation, produits, coûts, circuits de distribution, etc.) :oui
- c) Un accompagnement (technique, logistique, humain, financier) :oui
- d) Un site internet rassemblant tous les acteurs des Crêtes :oui
- e) Rencontrer des porteurs de projets avec des expériences déjà menées : oui

Annexe 13 : Comptes-rendus des COTEC & COPIL et présentation des membres

PRENOM	NOM	FONCTION	MAIL	
Bernard	BLAIMONT	Président	bernard.blaimont@lescrettes.fr	
Jean-Marie	OUDART	VP Agriculture et Alimentation durables	jmp.oudart@wanadoo.fr	Elus
Lionel	VUIBERT	VP Economie	lionel.vuibert@orange.fr	
Bruno	LECOMTE	Membre de la commission Agriculture et Alimentation durables	lecomtebruno@wanadoo.fr	
Mélanie	LESIEUR	Membre de la commission Agriculture et Alimentation durables	lesieur-melanie@orange.fr	
Hélène	PAULY	Ingénieure Pôle Territoires Durables à l'ADEME	helene.pauly@ademe.fr	Administrations
Bruno	DESPAGNE	Chargé de mission Alimentation à la DRAAF	bruno.despaigne@agriculture.gouv.fr	
Catherine	QUINTALLET	Directrice de projet - Pôle Attractivité - En charge du projet "THD de l'Alimentation" à la Région Grand Est	catherine.quintallet@grandest.fr	
Stéphanie	MARTIN	Chef de Service Développement rural, Agriculture, Tourisme au Conseil Départemental	stephanie.martin@cd08.fr	
Amélie	LENGRAND	Bio en Grand Est	agrobio08@biograndest.org	Experts
Bénédicte	LE CLEZIO	Chambre d'Agriculture	benedicte.leclezio@ardennes.chambagri.fr	
Ernest	POTDEVIN	CIVAM Ardennais	ernest.potdevin@wanadoo.fr	
Fanny	MAHAUT	Familles Rurales	fanny.mahaut@famillesrurales.org	
Isabelle	HENRY	Chargée de mission Agriculture et Alimentation durables à la CCCPA	isabelle.henry@lescrettes.fr	CCPA
Nadia	DJEMOUAI	Directrice adjointe de la CCCPA	nadia.djemouai@lescrettes.fr	
Audrey	VEXO	Chargée de mission LEADER à la CCCPA	audrey.vexo@lescrettes.fr	
Rébecca	BOURRUT	Chargée de mission Transition écologique à la CCCPA	rebecca.bourrut@lescrettes.fr	
Adeline	DOYEN	Chargée de mission Urbanisme et cadre de vie à la CCCPA	adeline.doyen@lescrettes.fr	
Isabelle	NICARD	Chargée de mission Services à la population à la CCCPA	isabelle.nicard@lescrettes.fr	

Objet du projet : Diagnostic de l'offre alimentaire et moyens à mettre en œuvre pour son déploiement sur le territoire des Crêtes Préardennaises

Thème de la réunion : Présentation du Diagnostic de l'offre alimentaire

Lieu et date/horaire : Poix-Terron, jeudi 07 avril 2022 à 14h

Présents :

Représentants du projet : Jean-Marie OUDART (VP de la CCCP), Isabelle HENRY (Chargée de mission Agriculture et Alimentation durable), et Florent BOQUET (Chargé de communication)

Dynapse : Manuel BOILEAU

EcoTransFaire : Bernard LAHURE (Gérant), Cyrielle RIDACKER (Docteure en Sociologie), et Wassim BEZZAH (stagiaire)

Compte rendu

Objectifs de la réunion :

- ✓ Présentation de la carte dématérialisée de Dynapse
- ✓ Présentation du rapport et du PowerPoint
- ✓ Fiches Actions
- ✓ Divers & Remarques

I. Présentation de la carte dématérialisée de Dynapse

Lors de ce comité technique, Manuel a présenté en visio la carte et sa base de données relatives au guide des producteurs des Crêtes ainsi que ses fonctionnalités à la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises. Cette carte a suscité plusieurs interrogations et problématiques telles que :

- Son intégration au site de la CCCPA ne convient pas du tout à Mme. Henry, du fait que le format de la carte n'est à la fois pas pratique pour les futurs utilisateurs et il n'est pas présentable sur le site.
- Malheureusement, la CCCPA n'a pas la main pour faire les modifications nécessaires au formatage de la carte sur leur site internet, et de plus, leur agence de communication ne se montre pas coopérative selon Florent,
- Florent propose une alternative, qui est de laisser la carte sur une autre page web et donc d'intégrer le lien de celle-ci (page web) sur le site des Crêtes,
- Mme. Henry souhaite que Dynapse ajoute l'adresse postale complète, le numéro de téléphone, l'adresse mail et les sites internet des producteurs ainsi que les lieux où les consommateurs peuvent trouver les produits, sur les icônes des producteurs.
- Si au cours de l'utilisation de la carte un problème de sauvegarde est rencontré, Dynapse est dans la capacité de fournir la carte initiale,
- Les modifications en back-office sont aussi automatiquement faites sur la base de données,
- Au 07/04/2022, 69 entités (producteurs et commerçants) sont enregistrées sur la carte,
- Il est possible de modifier l'URL de la page web de la carte et d'inclure le nom de domaine de la

CCCPA gratuitement,

- Mme. Henry voudrait inclure un titre à la carte et une date (modifiable), agrandir la légende et la déplacer en-dessous des filtres,
- La carte est aussi accessible en version mobile,
- Dans le cas où la collaboration entre la CCCPA et Dynapse prendrait fin, il est tout à fait possible de déléguer la gestion à une autre entreprise,
- Il est impossible, selon Dynapse, d'inclure le guide des producteurs en format PDF.
- Il a été confirmé que la base de données fournie par ETF fin Mars est la dernière version à jour et que le back-office est aligné sur ces mêmes données. Désormais, il incombe à la CCCPA de s'occuper du suivi et mise à jour.

II. Présentation du rapport et du PowerPoint

L'équipe d'EcoTransFaire a présenté à la CCCPA l'ébauche de la présentation pour le comité de pilotage prévu le 26/04/2022 ainsi que le rapport avec les modifications apportées. Mme. Henry et M. Oudart souhaitent apporter plusieurs modifications:

- Tout d'abord, il est nécessaire de mettre le vrai titre de l'étude sur la page de présentation du PowerPoint « Diagnostic de l'offre alimentaire et moyens à mettre en œuvre pour son déploiement sur le territoire des Crêtes Préardennaises »,
- Enlever les logos du début Cap Cit'Energie + ADEME
- Le nombre de diapos, une trentaine, est correct pour la CCCPA,
- Mme. Henry insiste d'accorder davantage de temps sur les actions le jour du comité de pilotage,
- Il faut alléger les parties « texte »,
- Mme. Henry et M. Oudart ont apprécié l'idée de mettre des icônes pour montrer les éventuelles baisses et augmentations,
- M. Oudart trouve intéressant les chiffres du tableau de la méthodologie et de la présentation générale (diapo°6),
- Mme. Henry insiste pour mettre les sources en-dessous de tous les tableaux et graphiques,
- Mme. Henry voudrait entendre parler davantage du label Bio, sachant que la CCCPA a pour objectifs d'avoir 30% de bio sur son territoire,
- La carte des communes vient trop tôt dans la présentation pour Mme. Henry (mettre d'abord les Circuits courts puis les Communes pour le lot 1) et elle recense plusieurs cartes manquantes (écosystème, foncier, système alimentaire ...),
- Revoir la carte des flux de commercialisation des producteurs listés dans le Guide : refaire la carto en se basant sur les points de vente avec un fléchage des exploitants qui vendent à tel ou tel endroit ;
- La CCCPA veut démarrer par les collectivités à la place des producteurs dans la présentation du rapport,
- Diagnostic foncier : il faut mettre seulement le foncier avec tous les chiffres à dispositions (peu importe la disponibilité)
- Carte des communes sélectionnées : diviser la carte = 1 pour les retours et 1 pour les sélections
- Les fiches techniques communes doivent être envoyées à Mme. Henry pour revue avant le COPIL,
- De manière générale, plutôt donner les chiffres que les % en fonction du type d'information présentée,

- Mme. Henry veut que les circuits longs et courts soient davantage distingués pour éviter toute incompréhension (mélanges),
- Les tableaux doivent être simplifiés si nécessaire,
- Pour le lot n°1, il faut vérifier/compléter toutes les informations demandées dans le cahier des charges,
- Rendre plus visuel le tableau des freins

III. Fiches Actions

De manière générale, Mme Henry souhaite en ce qui concerne les fiches actions, les modifications suivantes :

- Il faut réfléchir aux titres, éventuellement remettre les numéros et revoir la structure des fiches,
- La fiche « Soutien au développement » n'est pas une action => revoir l'intitulé ou l'intégrer à une autre action,
- Même constat pour la fiche « Communication »,
- Pour la fiche « Logistique », davantage de détails et d'exemples sont demandés
- Bernard propose de faire des fiches actions éventuellement manquantes comme MicroLaiterie, bières, blé ancien ...
- L'objectif de la CCCPA est de relocaliser la consommation sur le territoire des Crêtes ???
- Les fiches « Employabilité & Formation » et « Parrainage » conviennent à la CCCPA,
- Pour la fiche « Outils de production », Mme. Henry veut plus de détails et de retirer les idées de conserverie et de légumerie, car la CCCPA a déjà des projets,
- La CCCPA voudrait que de nouvelles actions leur soient proposées.

IV. Divers & Remarques

- La brasserie de Launois-sur-Vence ne fait pas de circuits courts de proximité,
- Pas de PLU dans certaines communes du territoire de la CCCPA,
- Les fiches d'identités des producteurs des Crêtes présents dans le catalogue produits sont à fournir à Mme. Henry,
- Un outil de transformation est présent dans la commune de La Malmaison (Aisne, Haut-de-France) => rajouter carte écosystème.

Objet du projet : Diagnostic de l'offre alimentaire et moyens à mettre en œuvre pour son déploiement sur le territoire des Crêtes Préardennaises

Thème de la réunion : Présentation du Diagnostic de l'offre alimentaire

Lieu et date/horaire : Poix-Terron, Lundi 21 mars 2022, à 14h

Présents :

Représentants du projet : Jean-Marie OUDART (VP de la CCCPA), Isabelle HENRY (Chargée de mission Agriculture et Alimentation durables), Nadia DJAMOUAI (Directrice adjointe de la CCCPA), Audrey VEXO (Chargée de mission LEADER à la CCCPA), Rebecca BOURRUT (Chargée de mission Transition écologique à la CCCPA) et Isabelle WEBER 5Chef de projet « petites villes de demain »)

EcoTransFaire : Bernard LAHURE (Gérant), Sandrine SANNIER (Responsable de projet) et Wassim BEZZAH (stagiaire)

Compte rendu

Objectifs de la réunion :

- ✓ Modifications du rapport
- ✓ Remarques & Divers
- ✓ Modifications Planning

I. Modifications du rapport

Lors de la présentation du rapport sur le diagnostic de l'offre alimentaire des Crêtes Préardennaises, les divers représentants de la communauté de communes souhaitent apporter diverses modifications :

- Ajouter les logos de l'Union européenne et Leaders sur l'ensemble des documents
- Le 2ème lot est davantage intéressant pour la CCCPA => se concentrer davantage sur celui-ci
- La CCCPA à l'impression qu'il y a des mélanges entre les différents lots => faire plus de distinction
- Il faut moins d'introduction et de méthodologie, mais beaucoup plus de détails sur le lot n°2 pour Mme. Henry
- Remplacer le terme de canton par secteur
- Attente des statistiques de la DRAAF qui promet de les fournir pour début avril
- La CCCPA propose de mettre en contact EcoTransFaire avec la chambre des métiers, si besoin
- Pas d'articulations cahier des charges selon Mme. Henry
- Disproportion entre la Méthodologie et le reste du rapport
- Mettre le nombre de relances en annexe ainsi que la méthodologie
- Pour la structure du rapport, il faut suivre le cahier des charges
- Inclure plus de cartes et de graphiques dans le rapport (sous les paragraphes)
- Plus d'explication avec la méthodologie

- La CCCPA souhaite inclure une carte résumant les communes par leurs niveaux d'intérêt et le foncier
- Carte recensent les producteurs et les circuits de commercialisation et les outils de transfo
- Rajouter à la fiche de Poix-Terron les rating
- Changer les couleurs (rating)
- Incohérence entre les fiches techniques communes et les ratings (ex : Charbogne), selon le comité
- Faire les fiches actions communes
- Faire un total de diagnostic foncier
- Mettre des chiffres quantitatifs à coter des taux de réponse et vice versa
- Il faudrait expliquer la sous-représentation des circuits courts du secteur de Flieze
- En ce qui concerne la production de fruits sur le territoire, la CCCPA attend une meilleure classification et plus de précisions
- Confirmer les stats avec ceux de la DRAF
- Carte de type de production manquant à retravailler ou à retirer, car pas forcément vraie et difficultés de compréhension pour la CCCPA
- Externalité = Très dur de coordonner les actions
- Mettre les sources sous les différents graphiques et cartes et non en annexe
- Inclure l'évolution de la main-d'œuvre entre 2010 et 2020
- Faire davantage de commentaires sous les tableaux et graphique
- Faire des références avec les annexes
- Extraire les réponses des exploitants (court, mixte et long)
- Restructurer le tableau (++/--)
- Rendre un rapport plus facile à comprendre
- Faire notifier « non représentatif » dans les tableaux freins exploitants (typologie)
- Typologie => action : pas très compréhensible pour Mme. Henry (le lien)
- Les différents listings sont à inclure dans le rapport Fiche actions / parrainage :
 - Reprendre l'exemple du parrainage (ex : M. Noirot)
 - Parrainage = La Sabotterie
 - Parrainage par filière
 - Besoin d'accompagnement ?
 - Se mettre d'accord sur les actions
 - Décrire plus les actions et- mettre les échéanciers
 - Fiche action => ajouter le nom des communes

II. Remarques & Divers

- Freins : - difficulté à rechercher l'information ; - identification des fermes et des disponibilités de terrains (questionnaire commune) ; - Enquête PMEI
- Déception de Mme. Henriot et du comité au sujet du faible nombre de retours des communes
- Certaines communes ont fourni un travail qui aller au-delà de la demande
- Le travail sur le terrain d'EcoTransFaire a été très apprécié, mais le livrable n'est pas assez valorisé pour la CCCPA
- Foncier inondable à Boulzicourt
- Selon Mme. Djamouai : Il faut comparer la consommation en circuits courts d'aujourd'hui et celle de 10 ans ; - circuits mixtes : pas de garantie de consommateurs

Ecosystème :

- Pas de retours finaux
- Système de transformation local
- L'analyse des circuits longs => le cœur du projet
- Habitus => pas la peine d'aller voire
- Les résultats des questionnaires ne peuvent pas être extrapolés
- Les distributeurs automatiques sont la cause du déclin du modèle économique
- Il faut un marché des producteurs sur les Crêtes
- Développer un point de vente qui regroupe la majorité des produits locaux
- Pas de grandes surfaces sur les Crêtes
- Selon la CCCPA, en 10 ans les circuits courts ne se sont pas développés à cause de la proximité de Rethel, Charleville-Mézières ... => volonté de changer ça de la part de la CCCPA
- Pour la CCCPA, le rapport ne parle pas assez d'en dehors les Crêtes
- Pas beaucoup de facteurs favorables au développement des circuits courts de proximités
- Pour la restauration collective, Bernard propose à la CC d'embaucher une personne qui jouerait le rôle de « commerciale » (pour les prises de commandes, contrôle ...)
- Produits Brut => logistiques et conditionnement (freins)
- Il y'a un besoin d'accompagnement pour la restauration collective (ex : département de la Meurthe-et- Moselle)
- Il est nécessaire d'investir dans la transformation pour accompagner le projet de resto collective, assure Bernard Lahure
- Objectif pour la communauté de communes des Crêtes Préardennaises : augmenter la part de la restauration collective
- La CCCPA veut rendre plus accessibles les circuits courts
- Faire attention aux restrictions de la loi Egalim

III. Modifications planning

- Envoie du dossier le 1/04
- Prochain Comité le 7/04/22
- Le non-respect de la date d'échéance n'est pas problématique pour la CCCP

Objet du projet : Diagnostic de l'offre alimentaire et moyens à mettre en œuvre pour son déploiement sur le territoire des Crêtes Préardennaises

Thème de la réunion : Introduction du projet

Lieu et date/horaire : Poix-Terron, mardi 21 Septembre de 10h à 12h

Présents :

Représentants du projet : Jean-Marie OUDART (VP de la CC des Crêtes), Lionel VUIBERT (membre de la commission agricole), Mélanie LESIEUR (membre de la commission agricole), Christian BELLOY (membre de la commission agricole), Isabelle HENRY (Chargée de mission Agriculture et Alimentation durables), Isabelle CICERON (chargée de mission Conseil Départemental agriculture et tourisme), Bruno DESPAGNE (chargé de mission PNA DRAAF)

ADEME : Hélène PAULY (Ingénieure Pôle Territoires Durables)

EcoTransFaire : Bernard LAHURE, Cyrielle RIDACKER et Sandrine

SANNIER DYNAPSE : Manuel BOILEAU et Eric PETITJEAN

Compte rendu

Objectifs de la réunion :

- ✓ Présentation du projet et de ses des intervenants,
- ✓ Revue du planning et de la méthodologie appliquée,
- ✓ Revue de la 1^{ère} version brouillon des questionnaires,
- ✓ Divers points & questions.

1. Le projet et ses intervenants :

Tour de table des participants, chacun se présente brièvement (poste et fonction)

Le vice-président, M. Oudart rappelle le contexte de la mission ainsi que les attentes du diagnostic. Il précise que nous sommes sur un territoire complètement rural quant à l'approche du projet.

Mme Henry rappelle qu'elle a transmis le cahier des charges auprès du comité de pilotage en amont du COPIL, pour information.

Elle informe les participants qu'une étude concernant l'offre alimentaire a déjà été effectuée en 2011 et met en exergue une 60aine d'exploitants qui font de la vente directe, mais qu'aucune évolution n'a été constatée au contraire d'une demande en augmentation depuis 10 ans.

Elle rappelle ainsi les objectifs de la mission : rendre un diagnostic de la situation présente des offres d'exploitants (Production, Distribution & foncier) ainsi que les raisons (freins, motivations) afin de proposer/utiliser des circuits courts pour finir par un plan d'action (propositions concrètes de mise en place).

Elle met en avant que, suite à l'appel d'offres, 2 postulants ont été retenus (ETF et la chambre d'agriculture des Ardennes) et, alors que les devis étaient équivalents, le choix s'est porté sur ETF pour son apport technique spécifique.

M. Lahure présente ETF en insistant sur sa vision transversale, sa taille humaine, sa connaissance locale et transfrontalière. Il précise également que l'agrément SIS est une équivalence du label ESUS en France (anciennement ESS) et qu'ETF détient un agrément en tant qu'organisme de recherche privé.

Note : l'agrément Société à Impact Social est délivré par le ministère du travail et de la solidarité luxembourgeois auprès d'entreprises qui poursuivent une utilité sociale et solidaire. Cela assure également une politique de rémunérations cadrée (montant maximum des salaires, reversement des dividendes ...)

Il fait référence à ses propres connaissances du monde agricole rural et précise qu'ETF a géré une mission dans le cadre du projet AROMA.

Note : ETF a assuré la coordination, le suivi et fourni une thèse dans le cadre du projet AROMA qui doit permettre le développement de la filière des circuits courts alimentaire (légumeries, conserveries, ateliers de transformation ...) au sein de la Grande Région.

M. Boileau, de la société DYNAPSE, décrit son parcours ainsi que celui de M. Petitjean, tous les 2 issus du milieu agricole, et qui ont été amené à créer un drive fermier pour la coopérative Lorraine. De là est né leur projet entrepreneurial et depuis ils proposent divers types de produits digitaux (sites web, catalogues, drive, annuaire, etc.) pour tout type de producteurs souhaitant vendre en circuit court direct (sans intermédiaire). Ils sont présents à l'échelle nationale et particulièrement le Grand Est, ce qui représente environ une 50aine de collectifs et une 100aine de producteurs.

2. [Planning et méthodologie](#) :

Présentation du planning global : Mme Sannier précise que les délais sont à titre indicatif et seront mis à jour régulièrement en fonction de l'état d'avancement réel et des interdépendances entre certaines tâches. De plus, les dates de réunion avec le COPIL sont également à définir, mais ont été renseignées pour rappel.

- Listings :
 - Listings communes reçus ok
 - Listings exploitants Mme Henry a démarché la MSA, mais retour négatif du fait de la confidentialité. M. Lahure demande s'il est cependant possible d'obtenir des infos filtrées (ex âge de l'exploitant).

Mme Henry précise que le Recensement Général de l'Agriculture est en cours, mais ne sera disponible qu'à partir de 2022. Le listing actuel référence environ 600 producteurs exploitants

agricoles.

Elle dispose également, suite à une étude, de la liste d'une 50aine de producteurs en vente directe.

!! Contacts actualisés et coordonnées disponibles des exploitants !!

Ce point a longuement été discuté afin de tenter de trouver les meilleurs sources et moyens pour parvenir à envoyer, puis surtout relancer les questionnaires auprès de la bonne population cible.

Plusieurs solutions ont été proposées => cf. décisions et actions

- Analyse du foncier : M. Lahure, en charge de cette tâche, explique que l'analyse macro ne sera pas un problème, mais soulève les difficultés à obtenir des informations telles que la partie reprise d'activité et types de sol. Cependant, les questionnaires devraient réussir à combler ce besoin d'informations.
- Entretiens sur le terrain : pas avant mi-octobre
- RGPD

Précisions par Mme Ridacker sur la gestion des données (confidentialité, sécurité, etc.) ainsi que la lettre de consentement (non obligatoire en France) qui permettra de s'assurer que la collecte d'informations soit bien comprise et acceptée par les interviewés.

M. Boileau précise que DYNAPSE est reconnue auprès de la CNIL sur le point de la gestion et sécurisation des données.

3. Revue des questionnaires :

- Remarque générale concernant la longueur du questionnaire exploitants qui est beaucoup trop long. ETF rappelle qu'il s'agit :
 - d'une 1^{ère} version
 - exhaustive, car plus facile de modifier en supprimant/fusionnant des questions
 - que toutes les questions ne seront pas à compléter, car certaines sections dépendent de réponse précédente
 - en version digitale le visuel paraît beaucoup moins contraignant.
 - Ce sont aux membres du COPIL de définir la priorité et filtrer les questions en lien avec leurs attentes/besoins
 - la mise en format (couleurs, section, etc.) facilitera la lecture
 - certaines questions qualitatives sont déjà présentes afin de proposer des résultats d'étude complets.

Question de Mme Pauly demandant par quel outil/format les questionnaires seront envoyés.

Mme Henry répond que, par habitude, les exploitants utiliseront une version papier et, de plus, la MSA ne dispose certainement pas des e-mails.

Mme Ridacker souhaite cependant proposer les 2 formats, car elle rappelle que l'intégration des données via le site permet un gain de temps non négligeable quant à l'intégration directe des données et non pas manuelle.

Mme Sannier demande qui sera en charge de valider les questionnaires. Mme Henry répond que cela sera le COPIL.

4. Divers points et questions :

Mme Henry nous informe qu'une analyse auprès des restaurations collectives a été effectuée il y a plusieurs années et qu'un audit pour une mise à jour vient de s'achever.

DYNAPSE demande sous quel format le catalogue des produits est attendu : Mme Henry répond que, à priori, se serait pour compléter la version papier actuellement émise par le département des Ardennes. M. Boileau met en avant les avantages d'un outil digital quant à la facilité de mise à jour des données (par le producteur en direct et/ou la CC) ainsi que son utilité possible (extraire un annuaire/catalogue de cette même base). Ce point est en suspens pour le moment et sera discuté plus précisément plus tard lors de la mission.

La communauté de Communes publiera de l'information concernant cette étude lors de la diffusion en Octobre du journal/newsletter nommé « Graine d'Avenir » distribué à l'ensemble des agriculteurs. Le questionnaire Exploitants sera donc envoyé après la diffusion dudit journal.

5. Décisions :

- Envoi des questionnaires auprès des exploitants par le biais de la MSA.
- Ne pas proposer de lettre affranchie pour les retours par courrier des questionnaires.
- Proposer 2 questionnaires Communes : 1 plus court pour les petites communes et 1 incluant la partie projet pour les principaux bourgs.
- Préciser la durée de réponse aux questionnaires
- Demander auprès des communes la liste de leurs exploitants avec leurs coordonnées précises (postales et surtout mails/téléphone)
- Envoyer le questionnaire Communes en priorité et décaler celui des exploitants en attendant la création d'1 fichier contact exploitants sur base des listings existants et retours des Communes
- Attendre la publication du journal (Graine d'Avenir » pour diffuser le questionnaire aux exploitants (début d'Octobre)
- Critères d'acceptations usuels (maximum 30% des retours et interviews du lot 2 sur base d'un échantillonnage du lot 1).
- Mme Henry précise qu'il faut se référer au cahier des charges et qu'il faudra supprimer la liste des 50 exploitants connus qui pratiquent déjà la vente directe pour le lot 2.

6. Plan d'Actions :

- Demander si la MSA peut envoyer des extractions filtrées (âge exploitant +55 ans & type de Production)
=> Mme Henry
- Envoie des résultats de l'étude sur les besoins des restaurations collectives => Mme Henry
- Revoir la partie foncière pour les questionnaires de Communes => M. Lahure
- Simplifier et alléger le questionnaire exploitant puis le renvoyer pour revue jeudi 23 Sept au soir => Mmes Ridacker et Sannier.
- Questionnaires Communes :
 - Conserver l'existant incluant les projets en cours/prévus à envoyer aux 5-7 bourgs principaux
 - Alléger l'existant pour toutes les autres communes
 - Pour tous : ajouter les demandes de contacts des exploitants dont le siège d'exploitation est situé dans la commune & demander le maximum de précisions quant au foncier (parcelles, types de sol, etc.)
 - Les renvoyer pour revues jeudi 23 Sept au soir => Mmes Ridacker et Sannier.
- Questionnaires exploitants :
 - Ajouter une section contact (mail et téléphones)
 - Ajouter le mail de l'Intercom pour les potentiels retours par mail
 - 50km autour du centre du siège d'exploitation
=> Mmes Ridacker et Sannier.
- Revues et retours des questionnaires pour le lundi 27 Septembre => Communauté de Communes
- Tester les questionnaires pour quantifier la durée de réponse => Mmes Ridacker et Sannier.
- Envoyer les différents listings à disposition : exploitants référencés, vente directe, étiquettes ...
- Retravailler les différents listings et se créer un fichier de contacts exploitants => ETF
- Fournir le site web des questionnaires pour ajout dans Graine d'Avenir => ETF
- Fournir le nom des 5-7 gros bourgs => Mme Henry

Objet du projet : Diagnostic de l'offre alimentaire et moyens à mettre en œuvre pour son déploiement sur le territoire des Crêtes Préardennaises

Thème de la réunion : réunion technique autour du Guide des Producteurs

Lieu et date/horaire : en visio, mardi 15 Mars de 10h à 10h30

Présents :

Représentants du projet : Isabelle HENRY (Chargée de mission Agriculture et Alimentation durables) et Florent Boquet (Responsable Service Communication)

Dynapse : Manuel Boileau et Eric Petitjean

EcoTransFaire : Bernard LAHURE (Gérant), Sandrine SANNIER (Responsable de projets) et Wassim (stagiaire)

Compte rendu

Agenda :

- ✓ Points validés
- ✓ Fonctionnalités
- ✓ Délais
- ✓ Plan d'Actions

1. Fonctionnalités:

Utilisateurs

Accès à la cartographie en appliquant (ou non) les filtres suivants :

Type de structure / Sous-catégorie / Types de vente / Labels/certifications


Administrateur

Il peut agir directement via le back-office.

- mise à jour de toutes les données (ajout d'1 producteur, changements horaires, etc.)
- création de champs (exemple ajout d'1 catégorie).

=> Dynapse assurera une formation auprès des utilisateurs des Crêtes.

- Extraction des cartes sous format JPEG (en appliquant ou non des filtres) avec la fonctionnalité : « Imprimer du navigateur » ou en imprimer écran
- Extraction sous format Excel la base de données afin de permettre une version papier

2. Délais:

- Dynapse prévoit de présenter une première version des cartes incluant les filtres pour le COTEC renforcé du 21 Mars prochain de 14h à 16h.
- le front office sera fini pour le COPIL du 05 Avril prochain de 14h à 16h.

- Dans le cas du rattachement au site internet de la CC, il faudra prévoir un délai de livraison.

3. Plan d'Actions :

- Contacter l'Agence « 1 zéro 1 » pour vérifier la faisabilité d'intégrer la cartographie au site officiel des Crêtes => M. Boileau
- Définir l'emplacement de l'accès à la cartographie sur le site des Crêtes => M. Boquet & Mme Henry
- Vérifier les filtres applicables souhaités => Mme Sannier & Mme Henry

Points validés :

Lors de cette réunion, nous avons validé les points suivants :

- M. Boileau a présenté la maquette fonctionnelle avec accès aux cartes sur base des données du Guide des Producteurs ainsi qu'un accès administrateur au back-office.
 - Mme Henry et M. Boquet ont validé cette solution de carte dynamique.
 - le lien actuel <https://cresetpreardennaises.dynapse.fr/> est provisoire, le temps que la CC décide comment le nommer.
- => Reste à établir si un code d'intégration sur le site officiel de la CC est possible.

Objet du projet : Diagnostic de l'offre alimentaire et moyens à mettre en œuvre pour son déploiement sur le territoire des Crêtes Préardennaises

Thème de la réunion : réunions techniques (cf. section « objectifs »)

Lieu et date/horaire : en Visio, mercredi 02 Mars de 09h à 10h & mardi 08 Mars de 09h30 à 10h

Présents :

Représentants du projet : Jean-Marie OUDART (VP de la CC des Crêtes) et Isabelle HENRY (Chargée de mission Agriculture et Alimentation durables)

EcoTransFaire : Bernard LAHURE (Gérant), Sandrine SANNIER (Responsable de projets), Wassim Bezzah (stagiaire)

Compte rendu

Ordre du jour :

- ✓ Point sur le Guide des Producteurs
- ✓ Point sur le Catalogue des Produits
- ✓ État d'avancement sur les typologies & freins
- ✓ Point Dynapse
- ✓ Divers
- ✓ Planning & agenda
- ✓ Plan d'actions

1. Point sur le Guide des Producteurs

- Quelques chiffres clefs :
 - Quelques exploitants déjà existants en moins, car cessation d'activité ou départ en retraite
 - Une dizaine de nouveaux exploitants ajoutés suite à nos entretiens et retours de questionnaire
- Présentation du fichier Excel :
 - Fichier « final » sous l'onglet « Données » : ce dernier est renseigné partiellement de manière automatique (colonne B à G)
 - Les autres onglets sont des tables de données qui peuvent être modifiées/complétées en fonction des besoins
- Points validés :
 - Le niveau de détail des sous-catégories suffit
 - Ne pas ajouter de catégorie concernant le tourisme (visites, hébergement, etc.)
 - Revue des différents types de marchés à modifier/compléter dans le fichier

2. Point sur le Catalogue des Produits

- Redéfinition du périmètre de la mission :
 - Recontacter les exploitants répertoriés faisant partie des Crêtes pour mise à jour de leurs

- données
 - Ajouter les exploitants intéressés lors des entretiens et souhaitant être référencés
 - Présentation du fichier Excel et des onglets le composant (même principe de fonctionnement que pour le Guide des Producteurs).
3. [État d'avancement sur les typologies & freins](#)
- Revue des chiffres concernant les retours de questionnaire ainsi que les entretiens :
 - Taux de retours de 11.3 %
 - ETF a inclus les circuits mixtes aux circuits longs dans la comptabilisation, car leurs expériences et freins rencontrés sont très éloquentes et enrichissent les résultats. Nous obtenons ainsi un total de 52 exploitants.
 - Cependant le cahier des charges de la CC impose d'atteindre les 50 exploitants en circuits longs uniquement.
 - ETF doit ainsi compléter ses entretiens afin de couvrir des circuits longs sur les cantons les moins représentés pour le moment dans les retours.
4. [Point Dynapse](#)
- M. Boileau se concentre sur le développement du back-office afin d'intégrer les données qu'ETF leur fournira afin de générer les cartographies (des Producteurs ainsi que des circuits de commercialisation)
 - Dynapse sera en mesure de présenter ses résultats lors du COTEC renforcé
 - La partie front-office est mise entre parenthèses pour le moment tant que le sujet ne sera pas de nouveau abordé en COTEC
5. [Divers](#)
- La CC continue de recevoir des retours de communes au questionnaire qui sont intégrées dans les résultats finaux qui seront livrés par ETF
6. [Planning & agendas](#)
- Déplacement de l'équipe ETF sur le terrain le mardi 15 Mars.
 - Prochaines réunions COTEC & COFIL :
 - COTEC le 15 Mars à 09h30
 - COTEC renforcé le 21 Mars à 14h
 - COFIL le 05 Avril à 14h
7. [Plan d'Actions](#)
- Derniers contacts à prendre : Pisciculture d'Attigny et Vendresse, M. Lefèbvre, exploitants sur les cantons les moins représentés
 - Guide des Producteurs & Catalogue des Produits : envoi des fichiers Excel pour revue par la CC => Mme Sannier
 - Décalage de la réunion du 08 Mars : prévenir M. Boquet => Mme Henry
 - Chercher les différents marchés du territoire afin de les ajouter dans le Guide des Producteurs => Mme Sannier

Objet du projet : Diagnostic de l'offre alimentaire et moyens à mettre en œuvre pour son déploiement sur le territoire des Crêtes Préardennaises

Thème de la réunion : réunion technique (cf. section « objectifs »)

Lieu et date/horaire : en Visio, mardi 1^{er} Février de 14h à 14h30

Présents :

Représentants du projet : Jean-Marie OUDART (VP de la CC des Crêtes) et Isabelle HENRY (Chargée de mission Agriculture et Alimentation durables)

EcoTransFaire : Bernard LAHURE (Gérant) et Sandrine SANNIER (Responsable de projets)

Compte rendu

Ordre du jour :

- ✓ Point sur les Communes
- ✓ Point d'avancement sur les exploitants
- ✓ Planning & agenda

1. Point sur les Communes:

Point sur les retours des communes :

- Taux de retour de 51%
- Sur les 48 retours, 33 sont « complètes » incluant les retours des fichiers Excel.

Fiches techniques individuelles :

Mme Sannier et Mme Henry ont déjà revu ensemble le modèle de fiche individuelle technique souhaité pour chaque commune sélectionnée suite aux analyses des retours de questionnaire et entretiens des maires.

Mme Sannier informe que, hormis pour les bourgs avec lesquels nous avons eu des échanges en présentiel plus complets, ETF souhaiterait pouvoir contacter les maires des autres communes afin d'affiner les fiches de ces dernières. En effet, sans cela, nous les compléterions uniquement sur base des retours au questionnaire ainsi que de simples recherches internet.

=> Mme Henry répond que, de par la protection des données, la CC ne peut fournir les numéros des maires. Elle ajoute qu'ETF devra passer par les secrétaires afin d'obtenir des entretiens téléphoniques.

=> Mme Sannier précise alors que, puisque les contacts ne seront pas forcément assurés, les fiches individuelles techniques seront donc complétées avec le maximum d'informations disponibles récupérées.

Fiche action commune

Mme Sannier et Mme Henry ont déjà revu ensemble le modèle de fiche action réalisée par ETF pour la commune de Boulzicourt et apporté quelques modifications. La version finale est en

cours de réalisation.

2. Point d'avancement sur les exploitants :

Quelques chiffres clefs:

- 57 retours exploitants (19 digitaux et 38 courriers)
- 13 entretiens effectués, dont 5 exploitants qui n'avaient pas répondu au questionnaire
- Taux de retour sur 565 exploitants : environ 11%
- 13 nouvelles demandes de référencement dans le guide des Producteurs

Note : 2 nouveaux entretiens effectués concernant l'écosystème (le moulin de Signy et l'association Espace Environnement 08 d'Attigny).

Approche sur les prises de rendez-vous :

Mme Henry et M. Oudart souhaitent qu'ETF interviewe tous les exploitants ayant répondu par l'affirmative à la question « Seriez-vous d'accord pour que l'on vous contacte afin d'échanger avec vous ».

Mme Sannier rappelle que cela représente 27 exploitants. La majorité travaille en circuits courts et ne fait pas partie du panel identifié dans le cahier des charges.

De plus, nous ne prendrons pas de rendez-vous avec tous les exploitants ayant répondu et travaillant en circuits longs, car notre approche sociologique nous permet déjà de mettre en avant certaines typologies. Ainsi nous pouvons nous concentrer sur des entretiens avec des exploitants pour lesquels nous manquons d'informations.

Cependant, nous proposons d'envoyer un courrier/mail par la CC (format à définir) de remerciement pour leur participation ainsi qu'une invitation à une restitution de l'étude et de ses résultats. Il faudrait également inclure les exploitants ayant été interviewés « hors questionnaire ».

3. Planning agenda :

- ETF informe que Mme Sannier et M. Lahure devraient se déplacer aux dates suivantes :
 - Le 08 ou 09 Février
 - Les 16 et/ou 17 Février
 - Autour du 23-24-25 Février
- Prochaines réunions COTEC & COPIL
 - COPIL reporté à définir
 - COTEC le 16 février à 09H
 - COTEC renforcé le 17 Février à 09H

Objet du projet : Diagnostic de l'offre alimentaire et moyens à mettre en œuvre pour son déploiement sur le territoire des Crêtes Préardennaises

Thème de la réunion : réunion technique (cf section « objectifs »)

Lieu et date/horaire : en visio, jeudi 13 Janvier de 16h à 17h30

Présents :

Représentants du projet : Jean-Marie OUDART (VP de la CC des Crêtes) et Isabelle HENRY (Chargée de mission Agriculture et Alimentation durables)

EcoTransFaire : Bernard LAHURE (Gérant) et Sandrine SANNIER (Responsable de projets)

Compte rendu

Ordre du jour :

- ✓ Point sur les Communes (résultats & analyse)
- ✓ Point d'avancement sur les exploitants (1ers retours)
- ✓ Point sur le guide des Producteurs & catalogue de produits
- ✓ Planning : dates des prochaines réunions & agendas et présences d'ETF
- ✓ Divers

1. Point d'avancement sur les Communes :

Nous avons fait le point sur les retours des communes :

- 39 communes ayant répondu au questionnaire dont 33 « complètes » (réponse digitale & fichier Excel complémentaires)
- Tous les bourgs ont été interviewés

Mme Henry précise les points suivants qui expliquent peut-être partiellement le taux de retour des communes :

- Les mails ont été envoyés par EcoTransFaire et les mairies ont pu croire qu'il s'agissait de prospection/vente/pub
- Certains seraient arrivés dans les indésirables sur les boîtes mail des communes
- Les secrétaires n'ont peut-être pas toutes retransmis le mail aux maires
 - Les communes font face également à un flux de nombreux questionnaires de la CC (entre autres, celui pour le PLUi), mais également d'autres organismes qui peut amener à saturation et à l'incompréhension.

Cependant, ETF a très régulièrement relancé les mairies par téléphone (Environ 130 relances) et ciblé les secrétaires en charge de plusieurs mairies en demandant leur assistance ainsi que de transmettre l'information autant que possible auprès des autres communes.

Une dernière relance a été réalisée par M. Oudart, Vice-président de la CC. Cette étape finalise la phase de relance, car les non-réponses sont aussi un indicateur du non-intérêt des communes.

Mme Sannier a posé plusieurs questions afin d'obtenir des éclaircissements :

- Terrains communaux :

Quels format et unité de mesure sont attendus ? Mme Henry souhaite que les surfaces soient toutes exprimées en ha.

- Petites villes de demain :

Cet appel à projet national cherche à redynamiser des villes >1 000 habitants. Les candidatures de Signy l'Abbaye et d'Attigny ont été retenues. Dans ce contexte, un chargé de mission sera recruté et la CC souhaite étendre son travail aux autres communes des Crêtes. M. Lahure suggère de bénéficier de ce poste au soutien des actions qu'ETF fera remonter lors de son livrable final dans le cadre du PAT. Une revue de projets est prévue fin Janvier et M. Oudart adhère et prend note de la suggestion.

- Liste des exploitants :

Suite aux retours des Communes, Mme Sannier a compilé dans un fichier global toutes les informations reçues. En parallèle, la chambre d'agriculture a effectué le même type de demande, mais avec beaucoup moins de détail (seulement nom et adresses de l'exploitation). Mme Sannier soulève donc la question de l'intérêt et la plus-value de dupliquer cette tâche sachant que nous pourrions avoir 1 liste unique commune. Mme Henry et M. Oudart se demandent si la demande de la chambre n'est pas limitée aux élevages uniquement.

=> se renseigner, réflexion sur la meilleure solution et décider quelle option retenir.

En conclusion : la partie Communes est couverte et les résultats sont en cours de préparation pour le COPIL. Bien entendu, si d'autres retours arrivent, ils seront inclus dans l'étude.

2. [Point d'avancement sur les exploitants :](#)

Nous avons fait le point sur les retours des questionnaires :

- 50 retours exploitants (digital et courriers) sur 591 envois soit environ 8.5%
- Pour le moment Mme Sannier est en cours d'encodage des retours courriers.

Point sur les interviews :

- 5 interviews effectuées
- Plusieurs autres planifiées pour la semaine prochaine

=> Tous les prochains déplacements (2 jours/semaine) seront consacrés aux interviews d'exploitants sur une période d'environ 1 mois, en couvrant environ 15 interviews par Mme Sannier et M. Lahure à chaque fois, ETF cible ainsi un total d'environ 60 interviews.

=> Mme Sannier suggère d'utiliser les réseaux sociaux de la CC afin de faire un rappel de participation (et inciter au partage), car le lien est encore actif sur le site internet.

3. [Guide des Producteurs / Catalogue](#)

[des Produits :](#)

Rappel :

- Guide Producteurs des Crêtes = circuits courts pour le B to C avec adresse, lieu livraison, etc.
- Catalogue Produits de la Chambre d'agri = B to B Resto Co avec détails prix, conditionnement, etc.

Il a été discuté les points suivants :

- Mme HENRY explique que Dynapse est en train de travailler sur un nouveau site internet pour le guide et le catalogue. Cela ne correspond pas aux besoins de la CC, et surtout à sa demande dans le cadre du Cahier des Charges de l'étude. La CC souhaite uniquement un lien dans son site, avec une carte interactive qui permettra de cliquer sur les producteurs et d'accéder à leur fiche.
- ETF fait remonter que tous les Communes & exploitants interviewés sont favorables et enthousiastes pour une version digitale. D'autant plus que beaucoup d'exploitants n'utilisent aucun moyen de communication (1ers résultats des retours de questionnaire) et/ou sont trop petits pour créer leur propre site
- Autre retour : le site « MesCoursesenArdennes » est décrié (problème de logistique) et les exploitants sont déçus donc peu de risque de « concurrence ».

=> Mme Henry et M. Oudart sont alignés avec une solution digitale, mais il ne faut pas que cela soit un site internet en plus en dehors de celui de la CC.

4. [Planning & agendas :](#)

- Mme Henry souhaite connaître la date de fin de mission estimée afin de pouvoir intégrer les actions au planning général de la CC. M. Lahure confirme que les résultats seront disponibles fin Février/début Mars (1^{ère} quinzaine maximum).
- ETF informe que Mme Sannier et M. Lahure se déplaceront désormais 2 jours/semaine à partir de la semaine prochaine. Prochaines dates fixées :
 - 20 et 21 Janvier
 - 27 et 28 Janvier
- Prochaines réunions COTEC & COPIL
 - COTEC le 20 Janvier à 10H
 - COPIL reporté à cause de la situation sanitaire et à redéfinir

5. [Divers :](#)

Mme Sannier a demandé s'il était possible de lui prêter un véhicule lors des déplacements d'ETF afin d'optimiser les rencontres avec les exploitants. Mme Henry et M. Oudart donnent leur accord de principe à condition de fournir le permis de conduire et de vérifier les problèmes d'assurance.

6. [Plan d'Actions :](#)

- Prêt de véhicule : fournir une copie de permis de conduire => Mme Sannier
- Prêt de véhicule : confirmer l'accord de l'assurance => Mme Henry
- Terrains Communaux : convertir les données en hectares => M. Lahure
- Terrains Communaux : compiler les données en résultats « visuels » => Mme Sannier
- Liste des exploitants : se renseigner sur les critères de la chambre d'Agriculture => Mme Henry et M. Oudart
- Liste des exploitants : réfléchir et décider sur une mise en commun pour une liste unique => Mme Henry et M. Oudart
- Questionnaires exploitants : préparer une relance via les réseaux sociaux (ex page FB) => Mme Henry avec M. Boquet
- Guide Producteurs/Catalogue Produits : voir avec Dynapse comment ajouter au site internet existant de la CC => Mme Sannier et M. Lahure
- COTEC & COPIL : confirmer les dates => Mme Henry

Objet du projet : Diagnostic de l'offre alimentaire et moyens à mettre en œuvre pour son déploiement sur le territoire des Crêtes Préardennaises

Thème de la réunion : réunion technique concernant la future plateforme digitale (cf section « objectifs »)

Lieu et date/horaire : en visio, lundi 20 Décembre de 14h à 15h

Présents :

Représentants du projet : Isabelle HENRY (Chargée de mission Agriculture et Alimentation durables) et Florent Boquet (Responsable Service Communication)

Dynapse : Manuel Boileau (Co-Gérant)

EcoTransFaire : Bernard LAHURE (Gérant) et Sandrine SANNIER (Responsable de projets)

Compte rendu

Ordre du jour:

- ✓ Revue des champs et filtres
- ✓ Approche sur la partie graphique
- ✓ Divers

1. Revue des champs et filtres :

Pour la fiche Producteur :

Nous avons revu ensemble sur les champs et filtres suivants :

- Champs existants répertoriés chez Dynapse
- Champs supplémentaires en lien avec le Guide des Producteurs

Tous les champs pourront être extraits dans un fichier afin que la CC (avec un rôle de SuperAdmin) puisse les utiliser pour produire sa version papier du Guide des Producteurs.

M. Boileau explique que tout nouveau Producteur, lorsqu'il créera sa fiche sera en attente de validation par le SuperAdmin, ici la CC qui recevra une notification par mail et pourra ainsi vérifier et valider ou non la demande.

Mme Sannier ajoute qu'elle prévoit de créer 2 guides utilisateurs : 1 pour les Producteurs et 1 pour la CC.

Pour la fiche Produit :

Nous n'avons pas eu le temps de revoir les champs existants et supplémentaires nécessaires, mais une autre réunion sera planifiée.

2. Approche sur la partie graphique :

Dynapse fait part de ses besoins en termes de charte graphique (codes couleurs, police,

logo, images d'illustrations, etc.).

M. Boileau explique que la CC doit décider entre utiliser une plateforme existante (type celle du site internet actuel) ou bien une nouvelle (et donc il n'y pour le moment pas d'url).

Il précise que, sur base des décisions prises, une pré-maquette sera mise à disposition pour revue du graphisme, barre de menu, etc. Après validation, Dynapse pourra s'occuper du développement de la base de données.

NB : il faut d'ores et déjà prévoir l'emplacement pour l'ajout d'un logo du PAT

3. Divers :

Discussion autour des cibles actuelles :

- Le « Guide des Producteurs » est à destination du B to C
- Tandis que le « Catalogue des Produits » est tourné vers le B to B (plus spécifiquement la restauration collective)

=> la solution serait de permettre un accès « Libre » aux fiches Producteurs et fournir un accès avec un profil spécifique auprès des restaurations collectives afin qu'elles aient accès aux détails des fiches produits.

Prochaine réunion pour revoir la Fiche Produit (champs et filtres) ainsi que faire le point sur l'aspect graphique le 11 Janvier de 09h à 10h

4. Plan d'Actions :

- Fiche Producteur : finir de compléter le tableau sur base des échanges => Mme Sannier
- Fiche Producteur : revoir le fichier complété => M. Boileau
- Fiche Producteur : valider les champs et filtres => Mme Henry
- Discuter et valider la faisabilité et impact concernant un accès distinct fiche Producteur // Fiches Produits => Sandrine et Manuel
- Fournir les détails de la prochaine réunion => Mme Sannier
- Envoyer les informations graphiques nécessaires => M. Boquet
- Fournir des exemples de sites intéressants graphiquement pour la CC => M. Boquet
- Fournir des exemples de sites créés par Dynapse pour inspiration => M. Boileau
- Décider si nouvelle plateforme ou utilisation d'une existante => Mme Henry et M. Boquet
- Réfléchir quant aux éléments à mettre dans la barre de menu du site => Mme Henry et M. Boquet

Objet du projet : Diagnostic de l'offre alimentaire et moyens à mettre en œuvre pour son déploiement sur le territoire des Crêtes Préardennaises

Thème de la réunion : réunion technique (cf section « objectifs »)

Lieu et date/horaire : à Poix-Terron, jeudi 09 Décembre de 11h à 12h30

Présents :

Représentants du projet : Isabelle HENRY (Chargée de mission Agriculture et Alimentation durables) EcoTransFaire : Bernard LAHURE (Gérant) et Sandrine SANNIER (Responsable de projet)

Compte rendu

Ordre du jour :

- ✓ Point d'avancement sur les Communes (retours gestionnaires & entretiens)
- ✓ Point d'avancement sur le questionnaire des exploitants (envoi et page web)
- ✓ Point sur le guide des Producteurs
- ✓ Planning : dates des prochaines réunions & agendas et présences d'ETF
- ✓ Divers

1. Point d'avancement sur les Communes :

Nous avons fait le point sur l'approche auprès des communes :

- Environ 30 communes ayant répondu au questionnaire dont la moitié seulement « complètes » en incluant le retour complémentaire du fichier Excel
- Derniers entretiens des 2 bourgs restants effectués

La CC des Crêtes-Préardennaises continue de faire un rappel lors des commissions de secteurs auprès des communes afin de répondre au questionnaire.

2. Point d'avancement sur le questionnaire des exploitants :

- Envoi :

Modèle du courrier envoyé aux exploitants agricoles fourni à Mme Henry.

Dépôt des enveloppes le vendredi 03 Décembre au bureau de poste et confirmation de leur prise en charge par le centre de tri le samedi suivant.

Les retours de questionnaire en version papier arriveront directement à la CC à l'attention de Mme Henry.

NB : les enveloppes non distribuées par la poste seront renvoyées directement à l'adresse postale de la CC qui pourra ainsi mettre à jour son listing.

- Page Web :

Suite à l'envoi par Mme Sannier d'une proposition de texte + photos, et après revue et modifications par Mme Henry, M. Florent Boquet (Responsable Service Communication) a créé la page dédiée à l'enquête sur le site web de la CC :

<https://www.cretespreardennaises.fr/diagnostic-alimentaire.html>

=> Il a été décidé d'attendre la semaine prochaine pour créer « l'article » sur la page d'actualités

=> Il faudra le supprimer ainsi que clôturer la page vers mi-janvier

3. Point sur le Guide des

Producteurs:

Il a été confirmé Les points suivants :

ETF n'est pas en charge de l'édition papier du Guide, mais doit fournir les données des producteurs (pas produits) afin que la CC puisse l'éditer,

La fiche producteur et les fiches produits seront en format digital via le site construit par DYNAPSE

Mme Sannier, sur base des informations existantes dans la version papier et les champs nécessaires à DYNAPSE, a préparé un tableau listant les données à récupérer auprès des Exploitants Agricoles qui souhaitent être référencés.

M. Boileau (Co-gérant chez DYNAPSE) a effectué une démonstration, sur base d'un site web en cours de construction pour un de leur client, de l'interface versions « client » et « administrateur/producteur ». Bien entendu, il ne s'agit que d'un exemple et donc les critères/filtres sont adaptables aux attentes de la CC (à définir ensemble) ainsi que le visuel (sur base de la charte graphique de la CC).

4. Planning & agendas:

- ETF fait part des dates de sa venue en présentiel :
 - o Le mardi 21 Décembre entretiens avec des micro-entreprises agro-alimentaires locales
 - o Les 12 et 13 Janvier
- prochaines réunions COTEC & COPIL
 - o COTEC par téléphone le 15 Décembre de 14h30 à 15h30
 - o COTEC en présentiel le 13 Janvier à 16h
 - o COPIL autour du 19-20 Janvier à définir

Livrables proposés pour le COPIL :

- Synthèse entretiens des bourgs
- Résultats des retours Communes
- Grilles d'entretiens : bourgs, éco-système & exploitants
- Compte-rendus COTEC & COPIL
- Optionnel : résultats des retours Exploitants

5. Divers:

Facturation : envoyer les Compte-rendus COTEC & COPIL ainsi que les grilles d'entretiens (bourgs et micro- entreprises) afin de valider la 1^{ère} tranche de paiement.

6. Plan d'Actions :

- Questionnaire Exploitants : Envoyer accord pour création de « l'article » sur la page actualité du site web de la CC => Mme Henry
- Questionnaire Exploitants : Prévenir pour suppression de l'article et de la page web => Mme Henry
- Questionnaire Exploitants : retours des courriers à récupérer pour intégration des données => ETF lors de sa prochaine venue en présentiel
- Définir la date du prochain COPIL => Mme Henry
- Guide des Producteurs : prévoir réunion pour analyse du graphisme => M. Sannier (inclure M. Florent & M. Boileau ou Petitjean)
- Guide des Producteurs : prévoir une réunion afin de définir les critères/filtres => Mme Sannier (inclure M. Boileau ou Petitjean) – Fiche Producteur & Produits
- Facturation : envoi des documents nécessaires => M. Lahure

Objet du projet : Diagnostic de l'offre alimentaire et moyens à mettre en œuvre pour son déploiement sur le territoire des Crêtes Préardennaises

Thème de la réunion : réunion technique (cf section « objectifs »)

Lieu et date/horaire : en visio, mercredi 01 Décembre de 15h30 à 16h

Présents :

Représentants du projet : Jean-Marie OUDART (VP de la CC des Crêtes) et Isabelle HENRY (Chargée de mission Agriculture et Alimentation durables)

EcoTransFaire : Sandrine SANNIER (Responsable de projets)

Compte rendu

Agenda :

- ✓ Point d'avancement sur les Communes
- ✓ Point d'avancement sur le questionnaire des exploitants (Page web& envoi)
- ✓ Divers

1. Point d'avancement sur les Communes :

Mme Henry et M. Oudart ont partagé l'information que la chambre d'Agriculture avait de son côté envoyé un questionnaire incluant la liste des exploitants agricoles dans le cadre de son PLUi auprès des Communes. Un point d'attention particulier donc à savoir expliquer aux élus afin de continuer à obtenir leurs retours. La CC des Crêtes Préardennaises va d'ailleurs les relancer de son côté lors des commissions de secteurs qui démarrent cette semaine.

Nous avons fait le point sur l'approche auprès des communes :

- 30 communes ayant répondu au questionnaire digital, mais presque la moitié en cours d'attente/revue des compléments via le fichier Excel.
- 2 bourgs restants (Signy & Boulzicourt): entretiens planifiés les 08 et 09 Décembre

Fichier récapitulatif de toutes les communes fournies incluant la surface totale actuelle des terrains communaux sur base des retours reçus (Reste à confirmer l'unité de mesure utilisée par la Sabotterie).

2. Point d'avancement sur le questionnaire des exploitants :

- Page Web :

Suite à une réunion avec M. Boquet du service Communication de la CC, il a été convenu :

- de créer une page dédiée sous le site des Crêtes Préardennaises par le chemin : Entreprendre/Agriculture/Diagnostic Alimentaire
- de créer un « article » sous la page d'accueil dans la section « Actualités »

M. Oudart et Mme Henry acceptent les détails suivants :

- réutiliser les phrases de la lettre d'introduction (en allégeant et simplifiant)
- Ajouter une définition de « circuit court de proximité »
- utiliser l'encart bleu pour argumenter sur l'intérêt pour les exploitants à répondre au questionnaire
- ajouter le logo d'ETF, ainsi que son rôle sur cette mission et son lien internet

=> Reste à décider si nous ajoutons un lien pour télécharger le questionnaire en version pdf

=> Si la page dédiée au PAT est prête ; ajouter le lien

- Formalité d'envoi :

Derniers détails fournis ce jour à l'imprimeur. Récupération des mises sous plis le vendredi 03 Décembre au matin pour dépôt (rendez-vous avec la Poste) l'après-midi même.

3. Divers:

- Lors du Festival de cinéma sur le thème des « métiers de bouche et des circuits courts », M. Oudart et Mme Henry sont nos émissaires et reviendront vers nous avec de potentiels contacts pris à cette occasion.
- Prochaine étape est de préparer le questionnaire pour les exploitants souhaitant être référencés dans le Guide des Producteurs (debrief prévu cette semaine avec Dynapse pour revenir ensuite auprès de la CC)

4. Plan d'Actions :

- Préparer un texte pour la page dédiée sur le site web de la CC pour la fin de la semaine => Mme Sannier
 - Continuer à prendre contact et rdv avec les micro-entreprises agricoles locales déjà implantées => Mme Sannier
 - Fournir les coordonnées des contacts rencontrés lors du Festival => M. Oudart & Mme Henry
 - Faire un retour sur les relances auprès des Communes lors des commissions de secteurs => M. Oudart & Mme Henry
- Commencer le questionnaire Guide sur base des connaissances actuelles => Mme Sannier (pas de délai pour le moment / interdépendance avec réunion à planifier avec Mme Henry et Dynap

Objet du projet : Diagnostic de l'offre alimentaire et moyens à mettre en œuvre pour son déploiement sur le territoire des Crêtes Préardennaises

Thème de la réunion : réunion technique (cf section « objectifs »)

Lieu et date/horaire : en visio, mercredi 24 Novembre de 9h à 10h

Présents :

Représentants du projet : Jean-Marie OUDART (VP de la CC des Crêtes) et Isabelle HENRY (Chargée de mission Agriculture et Alimentation durables)

EcoTransFaire : Bernard LAHURE (Gérant) et Sandrine SANNIER (Responsable de projets)

Compte rendu

Agenda :

- ✓ Point d'avancement sur les Communes (retours gestionnaires & entretiens)
- ✓ Point d'avancement sur le questionnaire des exploitants
- ✓ Point sur le guide des Producteurs
- ✓ Planning : dates des prochaines réunions & agendas et présences d'ETF
- ✓ Divers

1. Point d'avancement sur les Communes :

Nous avons fait le point sur l'approche auprès des communes :

- Environ 25 communes ayant répondu au questionnaire
- 2 bourgs restants : entretiens planifiés début Décembre
- Relances régulières hebdomadaires

Il faut poursuivre les relances sur base des numéros de téléphone des maires directement.

Mme Henry souhaite connaître la surface totale actuelle des terrains communaux selon les retours reçus.

Lors du prochain COTEC, et selon l'avancement des autres tâches pour la mission, nous définirons la date de fin des relances des communes (transmission auprès de la CC afin de prendre la main et poursuivre).

2. Point d'avancement sur le questionnaire des exploitants :

Formalité d'envoi : Contrat avec La Poste signé

Contact et envoi des besoins avec l'imprimeur réalisé

=> Estimation envoi pour le 2 ou 3 Décembre. Mme Henry rappelle qu'il faut compter environ 10 jours pour la réception lors d'envoi en gros.

- Lettre d'introduction :

La date de retour a été modifiée du 20 au 31 Décembre 2021.

Il reste à compléter le lien pour accéder au format digital de l'enquête via la page qui sera dédiée sur le site web des Crêtes Préardennaises.

=> Réunion prévue avec Florent Boquet le 1^{er} Décembre à 15h en distancié.

3. Point sur le Guide des Producteurs :

La demande initiale est de conserver et compléter/mettre à jour la version papier. Cependant, il faudra en amont intégrer les données dans la plateforme pour la générer.

=> Prévoir avec DYNAPSE une démonstration de la plateforme et un exemple de réalisation papier lors du prochain COTEC

4. Planning&agendas:

- Décision commune que la mission soit prolongée jusque fin Février 2022.
- ETF fait part des dates de sa venue en présentiel :
 - les 08 et 09 Décembre pour finaliser les entretiens des bourgs et prendre contact avec les micro-entreprises agro-alimentaires locales repérées.
 - Les 13 et 14 Janvier afin de rencontrer les exploitants agricoles
- prochaines réunions COTEC & COPIL
 - COTEC en visio le 1^{er} Décembre de 15h à 16h
 - COTEC en présentiel le 09 Décembre de 11h à 12h30
 - COTEC en présentiel le 13 Janvier à 16h
 - COPIL le 18 Janvier 2022 de 10h à 11h.

Livrables proposés pour le COPIL :

- Pour les communes : statistiques sur les retours + restitutions des entretiens + formalisation des réponses au questionnaire
- Pour les exploitants : état d'avancement dans les retours questionnaires
- Guide des Producteurs : démonstration de la plateforme avec les données déjà collectées
- Écosystème local : restitution des entretiens et pistes à suivre

5. Divers:

- Ajout d'une tâche pour la création d'un guide utilisateur à destination des Crêtes et des exploitants pour renseigner le Guide en format digital
- Ajout d'une tâche pour l'analyse (non-exhaustive) de l'écosystème local existant pouvant servir de support
- Budget : le déblocage de fonds nécessite des livrables

6. Plan d'Actions :

- Questionnaire Communes : fournir les numéros de téléphone des maires => Mme Henry
- Questionnaire Communes : continuer les relances téléphoniques => Mme Sannier
- Fournir la surface totale des terrains communaux disponibles => M. Lahure
- Prendre contact et rdv avec les micro-entreprises agricoles locales déjà implantées => Mme Sannier

- Préparer un texte pour la page dédiée sur le site web de la Communauté de Communes => Mme Sannier
- Fournir l'adresse postale exacte et le nom du destinataire des retours du questionnaire des exploitants
=> Mme Henry
- Mettre à jour le planning global sur base de fin de mission en Février + changements de dates des COPIL/COTEC et diverses tâches => Mme Sannier
- Planifier un horaire de démonstration plateforme & exemple papier du guide des producteurs avec Dynapse => Mme Sannier
- Proposition de livrables potentiels afin de définir si un déblocage des fonds est possible => M. Lahure

Objet du projet : Diagnostic de l'offre alimentaire et moyens à mettre en œuvre pour son déploiement sur le territoire des Crêtes Préardennaises

Thème de la réunion : réunion technique (cf section « objectifs »)

Lieu et date/horaire : Poix-Terron, jeudi 04 Novembre de 15h à 17h30

Présents :

Représentants du projet : Jean-Marie OUDART (VP de la CC des Crêtes) et Isabelle HENRY (Chargée de mission Agriculture et Alimentation durables)

EcoTransFaire : Bernard LAHURE et Sandrine SANNIER

Compte rendu

Objectifs de la réunion :

- ✓ Point d'avancement
- ✓ Planning : dates des prochaines réunions, du planning des envois et présence d'ETF
- ✓ Questionnaires exploitants : formalités d'envoi, revue et lettre d'introduction

1. Point d'avancement :

Nous avons fait le point sur l'approche auprès des communes :

- Environ 10 communes ayant répondu au questionnaire
- 4 bourgs interviewés sur les 6 listés
- 2 bourgs interviews planifiées par visio
- Relances : sur celles joignables, 22 ont été relancées cette semaine. NB : Graine d'avenir reçu par les exploitants agricoles fin Octobre

2. Dates et Planning:

- ETF fait part des dates de sa venue en présentiel :
 - les 24 et 25 Novembre
 - les 08 et 09 Décembre
- Prochaines réunions COTEC & COFIL
 - COTEC en visio le 16 Novembre de 16h à 17h
 - COTEC en présentiel le 24 Novembre de 09h à 10h
 - COTEC en présentiel le 09 Décembre de 11h à 12h30
 - COFIL date à définir début Janvier 2022
- Objectif d'envoi du questionnaire exploitant vers le 19 Novembre.

3. Questionnaire exploitant :

a. Formalité d'envoi :

Les décisions suivantes ont été prises :

- Utiliser la voie postale pour envoi du questionnaire aux exploitants.
- Une enveloppe affranchie T à destination de la Communauté de Communes
- Une page sera dédiée sur le site des Crêtes Préardennaises afin d'avoir accès au lien de la version digitale

b. Revue du questionnaire :

Le questionnaire a été revu intégralement et restructuré de sorte à mettre davantage en avant la distinction d'utilisation entre les circuits courts et longs.

c. Lettre d'introduction - Elle devra inclure :

- une référence au journal « Graine d'avenir » dans lequel l'enquête a été abordée ;
- GDPR : ajouter une phrase en bas de la lettre d'introduction avec une « coche » demandant l'autorisation de l'exploitant

4. Plan d'Actions :

- Questionnaire Communes : continuer les relances téléphoniques => Mme Sannier
- Définir les dates de COTEC & COPIL pour début Décembre => Mme Henry
- Fournir l'adresse postale exacte et le nom du destinataire des retours du questionnaire des exploitants
=> Mme Henry
- Se renseigner sur la faisabilité, le tarif et le délai de la poste pour créer des lettres préaffranchies T => Mme Sannier
- Créer une page sur le site web de la Communauté de Communes => Mme Henry avec son service communication
- Renvoyer les questionnaires exploitants revu lundi 08 Novembre => Mme Sannier
- Préparer la lettre d'introduction du questionnaire aux exploitants => Mme Sannier

Objet du projet : Diagnostic de l'offre alimentaire et moyens à mettre en œuvre pour son déploiement sur le territoire des Crêtes Préardennaises

Thème de la réunion : 1ère réunion technique (cf section « objectifs »)

Lieu et date/horaire : Poix-Terron, mercredi 06 Octobre 2021 de 14h à 16h30

Présents :

Représentants du projet : Jean-Marie OUDART (VP de la CC des Crêtes) et Isabelle HENRY (Chargée de mission Agriculture et Alimentation durables)

EcoTransFaire : Bernard LAHURE et Sandrine SANNIER

Compte rendu

Objectifs de la réunion :

- ✓ Planning : dates des prochaines réunions, du planning des envois et présence d'ETF
- ✓ Revue du questionnaire Communes
- ✓ Approche sur les questionnaires Exploitants
- ✓ Point sur le catalogue

1. Dates et Planning :

- ETF fait part des dates de sa venue en présentiel et propose de prévoir des réunions COTECH (et 1 COPIL par la même occasion en fonction de l'état d'avancement). La fréquence serait un déplacement tous les 15 jours environ.
 - 26 et 27 Octobre => COTECH le 27 Octobre de 16h à 17h
 - 08 et 09 Novembre => COTECH le 09 Novembre de 16h à 17h (à confirmer)
- Envoi du questionnaire Communes pour fin Octobre. Délai de 15 jours accordé pour le retour par les Communes. Nous relancerons à ce moment.
- Confirmation que la newsletter Graine d'Avenir sera reçue fin Octobre par les exploitants.
- Envoi des questionnaires Exploitants prévus pour début Novembre

2. Questionnaire Communes :

- Envoi des questionnaires Communes uniquement par mail (inclus les « Grands Bourgs ») par ETF.
- Il n'y aura qu'1 seul questionnaire commun à toutes les Communes, incluant les « Grands Bourgs ».
- Liste des « Grands Bourgs » qui seront contactés par ETF afin de prévoir des interviews sociologiques (prévoir 30-45mn) :
 - Poix-Terron
 - Attigny
 - Chaumont
 - Saulces-Monclin
 - Signy L'abbaye

- Boulzicourt

=> le questionnaire a été revu dans son intégralité

[Questionnaire Exploitants](#) : Revoir la lettre d'introduction

3. [Plan d'Actions](#) :

- Listing des Communes et distinction des « grands Bourgs » => Mme Henry
- Préparer le texte d'introduction pour les Communes => ETF envoi le 12 Octobre
- Envoi version finale du questionnaire Communes => Mme Sannier le 07 Octobre
- Envoi questionnaire Exploitants V2 pour revue => Mme Sannier le 27 Octobre
- Revoir la lettre d'introduction du questionnaire Exploitants => M. Lahure
- RGPD questionnaire Exploitants : ne pas envoyer les documents complémentaires, mais simplement ajouter une phrase en bas de la lettre d'introduction avec une « coche » demandant l'autorisation de l'exploitant

○ Contact questionnaire Exploitants : supprimer ETF, mais ajouter coordonnées téléphoniques de Mme Henry ainsi que l'adresse postale de la CC pour les retours papiers.